CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

10 MARS 1942

EDITIONS PAYS DE FRANCE

'UE BIMENSUELLE N° 27

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6°

Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard

ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52

Chèque Postal Lyon 904.40

AVIS TRÈS IMPORTANT

A nos abonnés dont le service se termine avec le présent numéro :

Pour éviter tout retard dans la réception de la Revue, nous vous prions de faire parvenir votre réabonnement *avant le* 15 *mars*, à l'administration : *Editions « Pays de France », Issoudun*, Ch. P. L. KELLER, 904-40, à Lyon.

Sauf refus du numéro du 10 mars, nous vous considérons réabonnés d'office pour un an et vous ferons présenter, à partir du 20 mars, une traite postale augmentée de 10 francs de frais, soit 160 francs, sauf versement à cette date.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE

La Voix du Vatican

Pour la troisième fois depuis son accession au Trône pontifical, à la veille du troisième Noël de guerre, Sa Sainteté Pie XII a rappelé devant le Sacré-Collège, à l'univers entier à l'écoute, les principes essentiels de l'ordre international nouveau. Elle avait dès le début des hostilités exposé dans l'encyclique *Summi Pontificatus* une magnifique synthèse, dont elle a depuis lors précisé les détails à l'aube de chaque année liturgique. L'allocution du 24 décembre dernier en reprend cinq articles, qu'il convient de replacer ici dans leur contexte logique et historique pour en mieux saisir la portée. C'est en effet dans une impressionnante continuité que se développe la doctrine des successeurs de Pierre, tout particulièrement celle du Pape actuellement régnant, ainsi que leur insistance à offrir aux hommes le trésor divin de la paix : *Pacem, Dei munus pulcherrimum,* don de joyeux avènement du Christ nouveau-né, mot d'accueil du Dieu ressuscité, devise invariable des derniers Pontifes romains.

La guerre, c'est le déchaînement des passions, le règne de la force, le désordre, la destruction des biens matériels et plus encore la perversion des esprits, le mépris des valeurs morales, la fin de la joie de vivre, de la joie au travail ; c'est l'insécurité du lendemain. L'homme ne peut vivre une vie humaine dans un cadre inhumain. Sur quelles bases reconstruire ce cadre ?

Il y a un ordre international chrétien. L'activité des nations, comme celle des individus, a ses lois : lois de la politique, mais, au-dessus d'elles, lois de la morale, puisque c'est

une activité humaine. Le décalogue ne s'arrête pas au seuil des ministères et des ambassades. Longtemps, le magistère ecclésiastique s'est borné à formuler en termes généraux les principes de la morale. La fréquence de leur application, la gravité des intérêts en cause, le trouble des esprits réclament de sa part aujourd'hui un exposé plus explicite. Le Saint-Père vient de nous l'offrir avec une sérénité et une maîtrise qui ont déjà donné à sa parole un profond retentissement.

I. — La liberté des petits Etats.

Et d'abord, qu'est-ce qu'une nation ? Renan, dans une conférence célèbre, a répondu : « c'est une âme, un principe spirituel ». Lorsqu'en effet un groupe de familles s'est enraciné dans un sol et a noué sur lui des relations stables, un idéal unique y prend corps, une même manière de penser, de parler aussi, de réagir, et de cette identité de sentiments surgit une volonté de vie commune, un « vouloir-vivre collectif ». Les individus passent de cadres familiaux semblables à un cadre national unique. Du jour où celui-ci, par une évolution normale, a conquis son indépendance, l'Etat est né, berceau naturel de l'homme, par-delà le foyer et le pays. L'Etat, c'est un ensemble d'institutions publiques destinées à protéger les citoyens, faites à leur mesure et adaptées à leur tempérament national. Il n'est pas indifférent à un Irlandais de vivre sous la loi anglaise ou sous la seule loi de l'Eire, à un Lithuanien d'avoir affaire à des fonctionnaires de sa race et de sa langue ou à des agents de Moscou. Il ne s'agit pas là d'une simple préférence, mais d'un besoin profond. Tout homme a droit à *sa* cité, celle dans laquelle il se sent à l'aise, chez lui, où il a l'impression de se retrouver lui-même. Lui laisser ce cadre, au besoin le lui procurer, n'est donc pas une question de convenance, mais de stricte justice. Autant dire que les lois de la morale autant que celles de la politique s'opposent au déplacement arbitraire des frontières. Les peuples et les Etats ont comme leurs sujets un droit naturel à l'existence sous réserve du respect des droits d'autrui, dans les limites des exigences de l'intérêt général. Ecoutons Pie XII.

« Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas de place pour la lésion de la liberté, de l'intégrité et de la sécurité d'autres nations, quelle que soit leur extension territoriale ou leur capacité de défense. S'il est inévitable que les grands Etats, à cause de leurs plus grandes possibilités et de leur puissance, tracent le chemin pour la constitution de groupes économiques entre eux et les Nations plus petites et plus faibles, on ne peut cependant contester — dans le domaine de l'intérêt général — le droit de celles-ci comme de tous au respect de leur liberté dans le champ politique, à la conservation efficace, dans les contestations entre les Etats, de la neutralité qui leur est due, en vertu du droit naturel et du droit des gens, et à la défense de leur développement économique, puisque c'est seulement de cette manière qu'elles pourront atteindre de façon adéquate le bien commun, le bien-être matériel et spirituel de leur propre peuple ».

L'Etat d'ailleurs n'est pas seulement le représentant officiel de ses sujets. En les groupant sous le signe d'un intérêt politique commun, en organisant pour eux des services publics, il achève de pétrir cette âme collective dont il est issu — il constitue, a-t-on dit, le creuset des nationalités, — il renforce la solidarité nationale ; il sépare aussi, jusqu'à les opposer, ses membres de ceux des Etats voisins, régis par d'autres lois et administrés selon d'autres méthodes. Il devient ainsi le siège d'une vie propre, le sujet d'un droit supérieur, le droit des gens, où il se voit traité à la manière d'une personne, bien que chez lui volonté et conscience collectives ne puissent se distinguer physiquement de celles de ses sujets. Lorsqu'il a conquis sa place au soleil, prouvé par son énergie créatrice et sa force d'âme la valeur de son apport matériel et spirituel à la civilisation, et donné dans le respect de ses obligations internationales un gage de paisible collaboration, il ne peut être dépossédé qu'au nom d'une exigence impérative, bien improbable, de l'ordre international. C'est pourquoi, durant le partage de la Pologne, on a pu considérer l'Europe comme « en état de péché mortel ».

La Conférence de la Paix a effacé cette tache. Elle a pareillement émancipé la Finlande, les trois nations baltes, les Tchèques associés aux Slovaques. Mais l'indépendance d'un peuple, issue d'un débat autour d'un tapis vert, doit

ensuite s'organiser selon les lois de la science politique et de la science économique. Le « vouloir-vivre collectif » doit s'accompagner d'un « pouvoir-vivre ». Les plénipotentiaires réunis au Quai d'Orsay jetèrent à ces lois un véritable défi. Ils tracèrent sur la carte d'Europe des centaines de kilomètres de frontières nouvelles qui, lors de la crise économique, se transformèrent en barrières douanières. Notre continent, devenu mosaïque d'Etats, fut la proie non seulement, comme jadis, de l'hégémonie individuelle de telle grande puissance ou d'une alliance politique, mais aussi des trusts internationaux, vraies conspirations économiques. De même, dans le Nouveau-Monde, des républiques en mal d'argent payèrent de servitudes politiques les secours qui leur furent libéralement octroyés.

C'est contre ce double abus de l'hégémonie politique et de l'impérialisme économique que le Souverain Pontife veut voir garantis la vie et l'avenir des petits Etats. Responsables de leur destinée et de leurs actes devant la communauté internationale, ils doivent comme le mineur émancipé être maîtres de leur gestion : politique intérieure et étrangère, organisation économique, à condition de remplir leurs obligations internationales. Reconnaître leur liberté, leur dignité, leurs prérogatives diplomatiques, c'est simplement respecter sur un plan supérieur l'éminente dignité et la personnalité de leurs membres.

Vivre sa vie, cela comporte d'abord le choix de la forme constitutionnelle la mieux adaptée au tempérament national. « La justice étant sauvegardée, écrivait Léon XIII, il n'est pas interdit aux peuples de se donner telle forme d'organisation politique correspondant mieux à leur génie, à leurs mœurs ou à leurs traditions ». Benoît XV demandait pareillement, le 28 juillet 1915 et le 1er août 1917, que l'on consentît « à peser avec une sereine conscience les droits et les justes aspirations des peuples ». Les Alliés avaient maintes fois exprimé le même vœu avant et après leur victoire de 1918. MM. Roosevelt et Churchill l'on consigné à nouveau dans leur commune déclaration du 14 août 1941, dite Charte de l'Atlantique.

L'indépendance comporte en second lieu pour un pays le libre choix et le libre fonctionnement de ses institutions économiques. Pie XI a signalé dans l'encyclique *Quadragesimo anno* les graves atteintes portées à la liberté par l'impérialisme capitaliste, usurpant tour à tour la conduite des entreprises, le pouvoir politique, enfin la direction des affaires internationales. Or, aussi bien que l'humble ouvrier, le petit Etat a droit à une existence honnête : question de dignité et de justice, question d'intérêt général aussi. En réduisant à la mendicité certains Etats centraux, les négociateurs de 1919 ont violé la justice distributive par une répartition inégale des territoires et des richesses, sans préjudice d'une violation possible de la justice commutative là où ils auraient indûment dépossédé des maîtres légitimes. Ils ont enfin porté atteinte au bien commun, à la justice sociale, en étouffant certains centres de civilisation. — « Vienne, carrefour de l'Europe ! » — pour en faire des foyers de troubles.

« Liberté, intégrité » : le message pontifical évite le terme de souveraineté, évocateur d'un Etat-tabou. Il ne saurait, en effet, être question de revenir aux erreurs des deux derniers siècles : principes de non-intervention, déjà condamné dans le Syllabus, et libéralisme économique. La création d'une autorité internationale s'impose dans les deux domaines.

Elle s'était ébauchée sur le terrain politique de 1815 à 1830 avec le Concert européen issu de la Sainte Alliance et prolongé par la suite sous la forme plus lâche d'une collaboration fortuite des Puissances. Plusieurs de ses interventions — en Egypte (1840), en Bulgarie (1878), en Albanie (1913) — servirent des vues intéressées. D'autres — en faveur de l'indépendance belge (1836), à la conférence d'Algésiras (1905) — ont permis de maintenir en Europe un juste équilibre. D'autres enfin, qui eurent pour théâtre la Grèce en 1827 et le Liban en 1860, ont défendu la cause de l'humanité. Le xxe siècle a tenté une organisation démocratique qui n'a pas réussi à s'imposer. La solution de demain devra se situer entre ces deux extrêmes. Elle dépendra pour une large part de l'es-

prit public et donc de l'issue du drame. Dans le domaine économique, les troubles consécutifs à la guerre de 1914 ont fait naître, à côté des nombreuses commissions économiques de Genève, la Banque des règlements internationaux de Bâle, organe de coopération en matière de monnaie. Il s'agit là d'une simple étape. La spécialisation et la rationalisation débordent progressivement le cadre national, et renforcent sans cesse la solidarité économique internationale. Attendons-nous donc à l'apparition de Comités professionnels internationaux de production et de répartition, calqués sur le modèle français ou sur le modèle allemand.

Cette autorité supranationale devra-t-elle être unique ? Ne conviendra-t-il pas de procéder par paliers, en créant des entités régionales, afin d'éviter les risques d'accaparement d'une puissance mondiale entre les mains d'un seul Etat ? Le Saint-Père suggère clairement cette seconde solution par le terme de « groupes économiques ». Le régionalisme n'a cessé depuis dix ans de resserrer les liens entre Etats indépendants voisins. Il répond à une nécessité de la nature en traduisant une inclination foncière : n'est-ce point entre voisins d'un même continent que les conflits ont pu être résolus à Genève, alors que les différends entre peuples lointains ont abouti à la guerre ? L'Union européenne, rêvée par Briand, n'a pas pu se former, parce que trop vaste ; mais le régionalisme « local » s'est développé spontanément au sein de la S. D. N., qui d'ailleurs le prévoyait dans son Pacte constitutif. L'Entente balte, l'Entente danubienne, l'Entente balkanique ont eu des fortunes diverses ; les interférences de la politique y ont trop souvent neutralisé la collaboration économique ; les résultats acquis n'en constituent pas moins un gage d'avenir.

Cette année même, on a vu, à Londres, jeter les bases d'une Confédération polono-tchécoslovaque, ouverte « aux autres Etats de cette région européenne », dont le but serait d' « assurer une politique commune en matière de politique étrangère, de défense nationale, en matière économique, financière et sociale ». Outre l'unification des transports et des pos-

tes et celle du commandement en cas de guerre, l'accord prévoit la conclusion d'une union douanière et monétaire, la coopération dans le domaine éducatif et culturel, et la garantie commune des principales libertés individuelles. Une convention analogue a été passée entre la Yougoslavie et la Grèce, qui renforcerait notablement les liens de la défunte Union balkanique. Une étape décisive a été franchie dans le Nouveau-Monde peu de jours plus tard. La Conférence des Ministres des Affaires étrangères des deux Amériques, réunis à Rio-de-Janeiro, a adopté le principe d'un vaste clearing continental, et envisagé la création d'une monnaie unique. Le rattachement des devises canadienne et australienne au dollar est venue, au même moment, élargir et renforcer ce nouveau front américain, sous la pression des Etats-Unis, depuis longtemps maîtres de son immense marché.

La naissance des continents comme entités politiques et économiques crée un incontestable danger : l'apparition de blocs antagonistes animés d'un nationalisme continental. Ainsi, la résistance tenace de la République Argentine aux projets nord-américains pourrait-elle bien s'expliquer par le souci de maintenir les relations avec l'Europe et l'Afrique, et non par la seule crainte d'une emprise des Etats-Unis sur l'Amérique latine. Le temps seul permettra de découvrir une solution d'équilibre qui permette d'éviter soit la juxtaposition d'autarcies nationales, soit la concentration du pouvoir entre les mains d'une puissance ou de quelques puissances rivales. Pie XII rappelle qu'il s'agit moins pour les forts d'accaparer que de se dévouer à la cause commune. Initiative, orientation : tel est bien le rôle traditionnel des élites.

II. — Les libertés des minorités nationales.

Son « éminente dignité », l'Etat la reçoit de sa position au sommet de la hiérarchie des groupes humains, de sa mission de protecteur de la personne humaine. Entre l'individu et lui, une réalité vivante s'insère : la nation, dont il a pour fin, disait récemment le Maréchal Pétain, « la sécurité,

le bonheur et la prospérité ». Il ne lui ajoute qu'un revêtement politique et juridique. Souvent, il se confond avec elle : c'est le cas de la France où le patient travail d'une solide dynastie a subi l'épreuve du temps. Parfois, Etat et nation se heurtent : la plupart des Etats d'Europe connaissent ce douloureux conflit. Notre continent comptait peut-être 30 millions de sujets minoritaires en 1914, quinze en 1939. Ici, l'ambition politique, là des nécessités économiques, stratégiques, des considérations d'équilibre ont enclos des nations dans des frontières étrangères. La nation majoritaire, l'Etat, a tôt fait de transformer la tutelle en domination.

Bien des motifs l'y poussent. L'égoïsme national supporte malaisément la rupture de son unité morale par la présence de groupes allogènes. La nécessité d'unifier la langue afin de faciliter l'administration, de rapprocher les groupes ethniques et de les faire communier dans un même sentiment national, les exigences de la défense militaire, qui ne s'accommode pas de la constitution de divisions spécialisées selon l'origine des recrues et de leurs chefs, l'intérêt de la civilisation universelle, qui demande à la nation la plus avancée — la majorité, évidemment ! — d'éduquer la nation mineure : autant de prétextes à assimiler cette dernière.

Nous assistons ici, en somme, à une rivalité de cultures.

Culture latine, culture germanique, culture anglo-saxonne, culture slave : ces mots, qui ont souvent frappé nos oreilles, cachent une réalité profonde : l'âme d'un peuple. Un Roumain s'oppose à un Magyar par un complexe de tendances, de mœurs, de sentiments, d'attitudes morales et intellectuelles qui, en présence des mêmes faits ou des mêmes problèmes, provoquera chez lui des prises de position et des réactions inverses de celles de son voisin. L'un et l'autre sortent en effet de milieux différents : cadre géographique et cadre social, climat et coutumes locales, habitat et traditions familiales, surtout traditions religieuses les ont pétris différemment. Tout semble les séparer : conception de la vie, idéal, langue, goûts, méthodes de travail. De toutes les collectivités humaines, la nation est après la famille celle qui offre le plus de consistance, qui pénètre le plus intimement l'âme

individuelle ; autant et plus que le foyer, c'est elle qui enfonce dans le sol les racines les plus profondes et y fixe l'homme. Le patriotisme fait aimer au citoyen sa nation, en qui il voit une seconde mère ; l'esprit civique lui fait craindre et respecter l'Etat, dont l'autorité se présenle à lui sous les traits de l'agent de police, du percepteur, du préfet et du diplomate.

La culture nationale a donc quelque chose de sacré. En dépouiller l'individu, c'est le mutiler ; il se sentira étranger dans sa propre famille, dépaysé sur son propre terroir. Le droit au maintien des particularités culturelles n'est qu'une forme du droit à une vie totale, à un plein rendement. Favoriser la spontanéité nationale, c'est favoriser l'éclosion de ces génies locaux dont l'harmonieux assemblage procure sa valeur à la civilisation, humaine et universelle.

Cette civilisation est confiée à l'Etat, promoteur des sciences et des arts, organisateur des services publics. Prétendre, sous ce prétexte, uniformiser — j'allais dire : standardiser — les cultures, c'est faire œuvre contre nature et contre justice, c'est agir contre son propre intérêt : solidaire d'elles, il sera d'autant mieux armé pour accomplir sa mission qu'il se tiendra en contact plus étroit avec elles et leur laissera leur originalité. « L'humanité, écrivait un maître éducateur, ne peut s'étendre au dehors qu'en se déterminant au dedans, et elle ne peut se déterminer qu'en se limitant. En devenant les autres, on cesse d'être soi. Il faut être profondément soi-même pour que les autres puissent devenir un enrichissement de la personnalité. L'union n'est féconde que par l'unité des individus » (1). Ainsi l'éducation, la culture doivent-elles être familiales, religieuses, nationales avant d'être étatiques. Les tentatives d'assimilation violente n'ont d'ailleurs jamais réussi à éteindre les génies locaux. L'Eglise romaine, en dépit de sa « note » catholique, ne prouve-t-elle pas au surplus son estime pour les particularismes ethniques en maintenant intacts avec leurs traditions les rites orientaux, en développant le clergé, puis l'épiscopat indigènes, en encourageant l'art local dans les Missions ?

---

(1) F. Charmot, *L'humanisme intégral*, Etudes, 5 novembre 1930, p. 404.

L'histoire politique est là pour confirmer les bienfaits d'une attitude libérale de l'Etat. Le plus absolu de nos ministres, le plus épris d'unité n'a-t-il pas dit : « Tout village de France est une capitale » ? La cohésion de notre voisine helvétique trouve manifestement sa source dans la souplesse d'une Constitution qui a su tolérer, voir encourager la concurrence de deux religions et de trois langues. Vingt années d'une loyale expérience viennent enfin prouver sur une plus vaste échelle et la vanité d'une assimilation violente, et la possibilité d'une pacifique et féconde cohabitation. Le statut international de protection des minorités, élaboré à Paris en 1919, et appliqué par la Société des Nations avec une prudence et une discrétion toutes diplomatiques, préparait, avec d'inévitables tâtonnements des nationalités séparées par un long passé de préventions et de rancunes à se connaître, à se comprendre, à s'estimer et peut-être finalement à s'aimer. Certains Etats, par contre, ont payé de leur vie leur répugnance à accorder à leurs nationalités les libertés promises, tandis que plusieurs minorités qui prirent le régime nouveau pour une invitation à se cristalliser dans leurs particularisme et un tremplin pour leur campagne révisionniste ont compris — trop tard — les inconvénients d'une attitude hargneuse ou simplement boudeuse, où la faute morale se double d'une faute politique, l'injustice d'une maladresse.

« Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas place pour l'oppression, ouverte ou dissimulée, des particularités culturelles et linguistiques des minorités nationales, pour l'entrave et le resserrement de leurs capacités économiques, pour la limitation ou l'abolition de leur fécondité naturelle. Plus consciencieusement l'autorité compétente de l'Etat respecte les droits des minorités, plus sûrement et efficacement elle peut exiger de leurs membres l'accomplissement loyal des devoirs civiques, communs aux autres citoyens ».

Le fédéralisme, avec ses formes infiniment variées, semble offrir une fois de plus la solution technique de l'après-guerre. En l'attendant, le Souverain Pontife vient de retracer avec sa clarté coutumière les règles permanentes de la justice distributive et de la justice légale : droit des familles mino-

ritaires, d'une part, à l'entretien de leur culture ; droit du gouvernement majoritaire, d'autre part, à exiger d'elles un loyalisme exempt de servilité en vue de sa mission civilisatrice et comme contre-partie de ses responsabilités, de sa protection et de son aide active. Il vient d'ouvrir la voie médiane entre la thèse étatiste et unitaire de l'oppression ou de la suppression (« à chaque Etat, sa nation ») et la thèse nationaliste du self-government (« à chaque nation, son Etat »), jadis contradictoirement soutenues par nos jacobins. Comment l'Eglise ne préférerait-elle pas au principe trop simpliste des nationalités, générateur de guerres civiles et de guerres étrangères, le respect des situations acquises, à l'endurcissement dans l'antipathie et la haine, la tolérance mutuelle qui mène à la franche collaboration pour le bien de tous ? La charité, avant-garde et couronnement de la justice, a comme elle droit d'accès aux comices.

III. — Le droit à la vie.

« La volonté de vivre chez une nation ne doit pas équivaloir à un arrêt de mort pour une autre », déclarait déjà Pie XII le 24 décembre 1940. Ce principe vaut avant tout des nationalités, élargissement immédiat de la cellule sociale : la famille. Il est en même temps d'une application plus facile pour elles que pour les Etats. L'autonomie administrative réduite est plus nécessaire à un peuple et souvent d'un maniement plus simple que l'indépendance totale. Or notre siècle a vu des nationalités réduites à défendre non pas leur plein épanouissement, mais leur existence même.

Il y a bien des manières de tuer une nation. On peut la faire périr dans le sang : c'est la tragique histoire de l'Arménie jusqu'en 1915. On peut aussi tarir en elle les sources de la vie, grâce aux inventions de la science médicale. On peut enfin la faire mourir d'inanition en lui coupant les vivres. Il existe en effet pour les peuples un minimum vital collectif, différent de celui de leurs membres, en ce sens qu'une nation n'a pas seulement le droit d'assurer à ses enfants le pain quotidien ; elle doit pouvoir aussi réaliser un équilibre

et atteindre à une prospérité économiques suffisants pour assurer la marche de ses services (1). « L'étendue de l'Etat doit être de nature à assurer la subsistance de la population par sa fertilité et à la garantir contre l'invasion » : pour avoir méconnu ce principe de géopolitique formulé par saint Thomas et inspiré d'Aristote, les diplomates qui présidèrent à la reconstruction politique de l'Europe à Paris en 1919, à sa reconstruction économique à Gênes en 1922, ont bâti sur le sable. Si les circonstances ne permettent pas de donner à un peuple en pleine souveraineté un territoire propre répondant à ses besoins, mieux vaut pour lui renoncer à une indépendance politique qu'il paierait de sa prospérité économique, de sa dignité, et se contenter d'une autonomie administrative plus ou moins large sous une tutelle étrangère. Même alors, comme il a le droit de défendre son sol, premier élément de son espace vital, contre l'invasion étrangère, violente ou pacifique, ainsi a-t-il le droit strict de protéger ses enfants contre l'homicide, ses forces de reproduction contre la technique de la dénatalité, sa vie publique et privée contre l'agression économique. Ici, pas de différence entre Etats et nations, entre majorités et minorités ; leur inégalité militaire ou économique ne supprime pas l'égalité juridique foncière et virtuelle, l'égalité devant la loi, le devoir pour les forts de ne pas s'affranchir de leurs obligations naturelles ou conventionnelles aux dépens des faibles, de respecter ces droits « moralement et juridiquement imprescriptibles », dont l'allocution pontificale de Noël 1940 souhaitait une reconnaissance solennelle.

« Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas place pour les étroits calculs d'égoïstes, tendant à accaparer les sources économiques et les matières d'usage

---

(1) L'encyclique *Quadragesimo anno* (§ 52) a proclamé formellement la nécessité d'un minimum vital :

« L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice ».

commun, de manière que les nations moins favorisées par la nature en restent exclues. A ce sujet, il est, pour Nous, souverainement consolant de voir affirmer la nécessité d'une participation de tous aux biens de la terre, même chez les Nations qui, dans la mise en acte de ce principe, appartiendraient à la catégorie de ceux « qui donnent » et non de ceux « qui reçoivent ». Mais il est conforme à l'équité qu'une solution à semblable question, décisive pour l'économie du monde, soit donnée méthodiquement et progressivement, avec les garanties nécessaires, en tirant une leçon des manquements et des omissions du passé. Si dans la future paix on n'en venait pas à affronter courageusement ce point, il subsisterait, dans les relations entre les peuples, une source vaste et profonde d'amères oppositions et de jalousies exaspérées qui, en se développant, finiraient par conduire à de nouveaux conflits ».

Il faudra donc, dès le retour de la paix, réparer l'erreur du traité de Versailles, combler les lacunes des conventions économiques qui l'ont suivi, reprendre l'œuvre manquée des Conférences internationales de 1927 et 1931. Sur quelles bases ?

Opposés par leur conception fondamentale, ici autoritaire, là égalitaire, les plans des deux coalitions actuellement aux prises réservent aux petites nations une place dans la distribution des richesses mondiales.

L'Axe prévoit une autarcie européenne qui porterait au maximum le rendement du sol et l'échange des marchandises, et qui libérerait autant que possible le continent de l'emprise anglo-saxonne. Il ne s'agit point, à en croire un article de la *Critica fascista,* d'anéantir ni d'opprimer les individualités nationales, mais, en raison de leur incapacité de mener une vie autonome, de les subordonner aux grandes puissances : affaire d'adaptation psychologique de part et d'autre, l'unification de l'Europe devant s'avérer impossible si les vainqueurs tentent de mépriser arbitrairement les valeurs spirituelles des vaincus, leur attachement à leur terre et à leurs biens. Le docteur Funck, ministre de l'Economie du Reich, tout en repoussant l'idée d'une union douanière à cause de la diversité des standards de vie, a reconnu pareillement la nécessité d'une collaboration entre son pays et l'Europe sud-

orientale, spécialisée dans l'agriculture et la production des matières premières.

Des divergences assurément se font jour. Ainsi, un double courant se manifeste-t-il au sujet de la place à assigner à la France, que certains théoriciens allemands voudraient cantonner dans l'agriculture, alors que d'autres lui réservent un rôle de second rang dans le domaine industriel, eu égard à l'équilibre vraiment rare qu'elle présente, mi-citadine, mi-rurale. Tous lui concèdent, semble-t-il, une large place dans l'activité commerciale, comme au port de l'Europe. Du même souci de solidarité procède l'intention de réintégrer la Russie dans l'ordre continental après un éloignement de vingt-cinq ans.

M. Cordell Hull, à la Conférence panaméricaine de Buenos-Ayres, en août 1938, puis M. Roosevelt ont réclamé de leur côté le respect des principes fondamentaux du droit international, une scrupuleuse observation des traités avec révision pacifique de leurs clauses, si le besoin s'en fait sentir, dans un esprit d'entr'aide et de conciliation mutuelle, l'abstention de tout recours à la force et de toute ingérence dans les affaires intérieures des autres nations, le règlement par voie de négociation des différends, la limitation et la réduction progressive des armements. La Charte de l'Atlantique du 14 août dernier a proclamé le principe de la liberté des mers — une nouveauté de la part de la Grande-Bretagne — et celui du libre accès aux matières premières — une innovation pour les Etats-Unis — sous une réserve, il est vrai, qui a provoqué une réclamation des Pays-Bas et qui semble trahir l'arrière-pensée des Anglo-Saxons de demeurer les ravitailleurs de l'univers par l'accaparement des matières premières et ses banquiers par le monopole de l'escompte.

Un fait se trouve donc reconnu par tous, sous une forme plus ou moins proche de l'enseignement pontifical : la solidarité universelle, d'où le droit pour les forts d'assigner aux faibles leur rôle respectif, mais à la condition de leur accorder la contre-partie des avantages que ceux-ci procurent à la communauté : une redistribution des matières premières et éventuellement de l'or. Telle est bien la première requête

de la justice. Elle revient à condamner le protectionisme outrancier et les taux usuraires de change qui, dans les accords de clearing aujourd'hui préconisés, empêcheraient certaines nations de se pourvoir avec une égale facilité des biens naturels, destinés de par leur origine même à l'ensemble de l'humanité. Tel est aussi l'intérêt général. La collaboration suppose l'adhésion des parties et donc un minimum d'avantage personnel. De même qu'il est utile à l'Etat de laisser aux individus la propriété privée de leurs biens, aux minorités leurs libertés culturelles, de même les puissances trouvent tout bénéfice à accorder aux petits peuples (Etats ou nationalités) le libre accès aux richesses de l'univers : loi psychologique particulièrement évidente quand l'appauvrissement universel fait plus que jamais du travail, selon le mot de *Rerum novarum*, « l'unique source de la richesse des nations ». L'allusion de Pie XII aux conséquences qu'entraînerait l'oubli de cette vérité évoque le mot trop actuel de saint Thomas d'Aquin, déjà rappelé par Pie XI lors de la Conférence de Gênes : « l'audace du désespoir précipite dans les pires excès ».

IV. — La limitation des armements.

Liberté, intégrité, aisance. Le message pontifical ajoute : sécurité.

Grand ou petit, majeur ou mineur, un peuple qui vit sans cesse dans la peine et le danger ne peut avoir confiance dans l'avenir. Il perd en même temps le sens communautaire. Individuellement et socialement, il se déshumanise. Or une atmosphère de sécurité ne suppose pas seulement la renonciation à la lutte armée au moment présent ; il faut aussi l'abandon d'une préparation intensive qui crée une psychose de guerre.

« Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas place — une fois éliminés les foyers les plus périlleux de conflits armés — pour une guerre totale, ni pour une course sans frein aux armements. On ne doit pas permettre que le malheur d'une guerre mondiale, avec ses ruines économiques et sociales et ses aberrations et perturbations morales, se déverse pour la troisième fois sur l'humanité. Pour tenir celle-ci à l'abri d'un tel

fléau, il est nécessaire que l'on procède avec sérieux et honnêteté à une limitation progressive et adéquate des armements. Le déséquilibre contre un armement exagéré des Etats puissants et l'armement insuffisant des faibles crée un danger pour la conservation de la tranquillité et de la paix des peuples et conseille d'en venir à une limitation ample et proportionnée dans la fabrication et la possession d'armes offensives ».

L'*Osservatore romano* faisait suivre, le 4 janvier, cette déclaration du commentaire suivant : « Pour être fécondes, la liberté et l'intégrité doivent être sûres. L'insécurité est la fièvre de la politique internationale, le microbe des organismes de l'Etat, soumis chroniquement à une condition pathologique » .

Nous nous trouvons ici dans la plus pure tradition de l'Eglise.

Après les Papes du Moyen-Age, arbitres et apôtres de la paix, après Léon XIII et Pie X encourageant les efforts des Conférences de La Haye dont l'exclusive italienne les avait écartés, Benoît XV esquissa le 1er août 1917 la trilogie : sécurité, arbitrage, désarmement, que devait reprendre en 1924 le Protocole de Genève. « Diminution simultanée, universelle, réciproque des armements selon des règles et des garanties à établir dans la mesure nécessaire et suffisante au maintien de l'ordre public dans chaque Etat », suggérait le message pontifical. La suprême tentative faite à Genève en 1932 et 1933 reçut pareillement l'approbation de Pie XI. Après son échec, dont les suites sont, hélas ! pour longtemps sous nos yeux, l'Eglise n'en souhaite que plus ardemment de la voir reprise avec plus de méthode, de réalisme et surtout de bonne foi.

Elle se heurtera d'abord, demain comme hier, à des difficultés techniques, à l'opposition entre les partisans d'une réduction quantitative, les tenants d'une réduction qualitative et ceux d'une réduction budgétaire. La « puissance de feu » forme-t-elle un élément plus essentiel que le nombre des engins ou que les dépenses affectées à leur construction ? Il faudra ensuite découvrir un critérium de distinction entre les armes agressives et les armes défensives, apprécier le potentiel de guerre, c'est-

à-dire la puissance industrielle et commerciale, notamment l'outillage, l'aviation et la marine marchandes, susceptible d'être militarisés, Puis, pour la fixation des effectifs à assigner à chaque pays, conviendra-t-il de prendre pour base les chiffres existant alors, de lui imposer un même coefficient de réduction, en consacrant les inégalités actuelles, ou au contraire les corriger par une proportionnalité qui tiendrait compte également des inégalités d'ordre démographique, géographique et économique ? La première solution supposera chez les vainqueurs une constante vigilance en vue du maintien de leur suprématie ; la seconde, une organisation sérieuse de la sécurité collective. Faudra-t-il enfin faire entrer dans ces contingents les réserves instruites et les formations paramilitaires, qui apparaîtront vraisemblablement sous de nouvelles formes et de nouveaux noms ? Toutes ces données techniques dépendront en grande partie de la durée et de la tournure du conflit. Les règles permanentes de la psychologie nous offrent pourtant d'ores et déjà certaines constantes.

En premier lieu, la nécessité d'un désarmement progressif. L'établissement universel et immédiat d'une armée de métier ou de milices nationales risquerait de donner aux Etats l'impression d'une déchéance humiliante et n'irait peut-être pas sans troubles dans l'économie sociale. L'aménagement de paliers s'impose d'autant plus qu'il est nécessaire pour garantir la réciprocité. La réduction unilatérale équivaut à une prime à l'agression et le désarmement ne peut être général que si chaque peuple est assuré de voir son mouvement suivi par le voisin. Aux grandes puissances, évidemment, de prendre la tête du mouvement : elles sont les plus redoutées, et leur abstention ne manquerait pas de fournir un prétexte aux atermoiements des petites nations. L'expérience des vingt dernières années est, à ce point de vue, suggestive.

D'autre part, l'horreur d'un nouveau carnage laissera sans doute la sécurité au premier plan des préoccupations. Là devra donc porter le principal effort.

En l'absence de toute nouvelle suggestion concrète — que l'on eût aimé à trouver dans la Charte de l'Atlantique

d'août dernier —, on pourrait, à la base, interdire certains engins particulièrement offensifs, l'aviation de chasse et de bombardement et les chars d'assaut par exemple, pour aboutir à la constitution d'une autorité internationale munie d'un pouvoir coercitif, selon la thèse constamment soutenue par la France depuis 1919.

Cherchons cependant plus haut le problème essentiel : il dépasse la statistique. On doit opérer le désarmement moral, si l'on ne veut pas se contenter de réglementer techniquement la guerre mais bien la prévenir. Le danger d'une arme dépend moins de sa perfection et de sa puissance que de l'imprudence de son détenteur : un revolver constitue une sécurité entre les mains du gendarme. Développer l'esprit de mutuelle intelligence et de concorde, disposer les âmes à accepter la solution arbitrale d'un conflit quand on n'a pu l'empêcher de naître et que la métiation a échoué, est infiniment plus efficace que l'alignement de chiffres souvent dépourvus de sens. Tout est à refaire ici dans tous les domaines : presse, théâtre, radio, cinéma, manuels scolaires... La tâche, avouons-le sans illusions, sera particulièrement ardue de rendre leurs droits à la vérité et à la charité au lendemain d'une lutte qui aura pendant des années porté au paroxysme les haines et les rancunes. La concupiscence est spécialement redoutable après la faute. Or la guerre est intimement liée au péché : elle en est le fruit, elle lui offre d'innombrables occasions et, le plus souvent, le porte dans ses origines chez celui des adversaires qui l'a déclarée sans juste motif.

« Des conclusions de paix, déclarait Pie XII dès le 24 décembre 1939, qui n'attribueraient pas une fondamentale importance à un désarmement mutuellement consenti, organique, progressif, dans l'ordre pratique comme dans l'ordre spirituel, et qui ne s'emploieraient pas à le réaliser loyalement, révéleraient tôt ou tard leur précarité ». Il signalait, un an plus tard, parmi « les conditions indispensables d'un ordre nouveau » : « La victoire sur la haine qui aujourd'hui divise les peuples, partant la renonciation à des systèmes et à des pratiques que la haine ne cesse d'entretenir. A l'heure actuelle, dans certains pays, une propagande effrénée, et qui

ne recule point devant les altérations manifestes de la vérité, montre jour par jour et quasi heure par heure, à l'opinion publique, les nations adverses sous un jour faux et outrageant ».

Le Saint-Père ajoutait aussitôt après, comme autre condition, la victoire sur la défiance. Il développe cette fois-ci la même idée avec une vigueur nouvelle :

« Puis, conformément à la mesure dans laquelle le désarmement sera réalisé, il faudra établir des moyens appropriés, honorables pour tous et efficaces, pour rendre à la règle *pacta sunt servanda* (« il faut observer les traités ») la fonction vitale et morale qui lui revient dans les relations juridiques entre les Etats. Cette règle, qui, dans le passé, a subi des crises inquiétantes et des infractions qu'on ne peut pas nier, a trouvé en face d'elle une défiance quasi incurable parmi les divers peuples et leurs dirigeants respectifs. Pour que renaisse la confiance réciproque, il faut que se créent des institutions qui, s'attirant le respect général, se consacrent à la très noble fonction soit de garantir la sincère exécution des traités, soit d'en promouvoir, selon les principes du droit et de l'équité, d'opportunes corrections ou révisions ».

L'encyclique *Summi Pontificatus* était déjà très explicite sur ce chapitre. Au principe de la fidélité aux traités, elle ajoutait le correctif traditionnellement admis par les théologiens : la clause *rebus sic stantibus*, c'est-à-dire que toute convention s'interprète comme si l'on avait sous-entendu la formule suivante : pourvu que les conditions ne soient pas essentiellement modifiées ; lisons : à moins que des changements tels ne surviennent, que si les parties les avaient prévus, elles n'eussent pas contracté. « Avec l'évolution des temps et les changements substantiels des circonstances, non prévus et peut-être impossibles à prévoir au moment de la stipulation, un traité ou quelques-unes de ses clauses peuvent devenir ou paraître injustes ou irréalisables ou trop lourdes pour l'une des parties ; et il est clair que si cela arrivait, l'on devrait instituer à temps une loyale discussion pour modifier ou remplacer le pacte. Mais les considérer comme éphémères et s'attribuer tacitement la faculté de les annuler unilatéralement le jour où ils ne conviendraient plus, ce serait détruire

toute confiance réciproque entre les Etats. L'ordre naturel se trouverait renversé, des fossés de séparation impossibles à combler se creuseraient entre les peuples et les nations ».

Le problème se pose avec une particulière acuité lorsque le texte d'un traité semble entraver l'expansion d'un peuple. Le choix s'impose alors entre la fidélité à la lettre, défendue par l'Etat possédant, et le recours à l'esprit de la convention, réclamé par le demandeur au nom de son élan vital. Statisme ou dynamisme ? Seul, le Bien commun international fournira la réponse au tragique dilemme. L'ordre existant, en voie de prescription, devra parfois s'effacer devant l'ordre à créer, au nom du progrès nécessaire de la civilisation, à la condition toutefois, comme il a été dit, que ce sacrifice s'impose. En raison de sa gravité, il faudrait, pour en déclarer la nécessité, une voix supranationale dont la carence s'est manifestée dès 1932 et 1935 (1).

C'est donc la haine et la défiance qu'il importe de désarmer au premier chef. Comment y réussir sans la libre propagation de l'Evangile de paix, sans le libre exercice de la Foi et de la Charité chrétiennes ?

V. — La liberté religieuse.

« Dans le champ d'une nouvelle organisation fondée sur les principes moraux, il n'y a pas place pour la persécution de la religion et de l'Eglise. D'une foi vive en un Dieu personnel transcendant se dégage une franche et résistante vigueur morale qui donne le ton à tout le cours de la vie ; car la foi n'est pas seulement une vertu ; elle est la porte divine par laquelle entrent dans le temple de l'âme toutes les vertus qui forment ce caractère fort et tenace, qui ne vacille pas dans les épreuves de la raison et de la justice. Cela vaut en tout temps ; mais cela doit resplendir bien plus encore quand de l'homme d'Etat comme du dernier des citoyens on exige le maximum de courage et d'énergie morale pour reconstruire une nouvelle Europe et un nouveau monde sur les ruines que par sa violence, par la haine et la division des âmes, le conflit mondial a accumulées ».

---

(1) Un devoir de fraternelle gratitude m'impose de renvoyer sur toutes ces questions le lecteur aux chroniques, si riches de doctrine et de documentation également sûres, publiées dans les *Etudes* par le regretté Père de la Brière. Sur le point abordé dans ce paragraphe, on trouvera un bel exposé théologique dans *Pax nostra*, du Père Fessard.

Ce passage reprend un thème développé dans une page — trop belle pour supporter le commentaire — de l'encyclique *Summi Pontificatus*, où la Révélation apparaît comme le seul fondement solide de l'Ordre nouveau, la seule source de l'esprit d'équilibre, du sens de la responsabilité morale qui met en garde contre l'abus du droit et contre l'influence de l'égoïsme sur les décisions de l'autorité, et où nos maux actuels sont attribués, par delà le désordre économique et la lutte des intérêts pour une plus équitable répartition des richesses, à la perversion des croyances religieuses et des convictions morales chez tous ceux qui ont abandonné l'unité de l'Eglise. « La rééducation de l'humanité, si elle veut avoir quelque effet, doit être avant tout spirituelle et religieuse : elle doit par conséquent partir du Christ comme de son fondement indispensable, être réalisée par la justice et couronnée par la charité ».

La civilisation sera donc chrétienne, ou elle nous conduira à une nouvelle tuerie. Devant une situation nouvelle et tragique, l'homme éprouve un besoin particulier de lumière et de force d'âme. La crise politique, économique et sociale déjà ouverte par les bouleversements de la guerre requerra de tous une largeur de vues, un désintéressement exceptionnels. Les contrefaçons des vertus chrétiennes ne pourront alors que nous enliser dans nos maux. D'où, la plainte énergique exprimée par le Pape devant les encouragements accordés à la propagande anti-chrétienne et les entraves mises à la diffusion de sa parole.

Le superbe acte de foi qu'il vient de faire à la face du Monde s'ouvre et se clôt sur une vision céleste. Ce message de Noël de guerre présente dans son exorde la vision de l'Etoile de Bethléem, à qui sont « le passé, le présent et l'avenir », dans sa conclusion le réconfortant souvenir du premier Message du Sauveur nouveau-né : *Pax hominibus bonæ voluntatis !* Ne nous étonnons pas qu'un de nos chroniqueurs politiques y ait trouvé « tant d'espérance divine et de sagesse humaine ». L'Eglise, même aux heures les plus troubles, n'a jamais perdu ces biens incomparables.

Présenté sous une forme négative et donc particulièrement impérieuse — puisque la loi naturelle prohibitive, qui défend le mal, à la différence de celle qui prescrit le bien, n'admet ni excuse ni délai — ce programme de paix chrétienne : liberté des Etats et des nations, aisance, sécurité, liberté religieuse, revêt une vigueur peu commune. La tranquillité de l'ordre ne peut en effet à aucun prix se fonder sur le déséquilibre de l'injustice. *Opus justitiæ, pax :* la devise personnelle de Pie XII exprime une loi de nature.

Mais, une fois abattu l'obstacle de la cupidité, de la ruse, une fois teintes les passions et la force mise au service du droit, le dernier mot restera à la charité, indispensable lien de la vie sociale. Elle apparaît particulièrement rayonnante dans les âmes chrétiennes quand elle semble s'éteindre de la face de la terre. Les calamités apportent à l'Eglise une floraison de vertus. L'un des plus beaux passages de l'allocution pontificale est le salut adressé aux pionniers de la civilisation chrétienne, seule vraie puisque seule œcuménique, « qui ont sauvé les restes de la sagesse et de l'art d'Athènes et de Rome », et à leurs successeurs d'aujourd'hui, aux nombreux prêtres et fidèles « vivant comme des flammes d'holocauste pour le triomphe de la vérité et de la justice ». Tandis que les ondes vaticanes portaient la voix du Père commun par delà les frontières, leur propre témoignage, anonyme mais héroïque, s'inscrivait en plein ciel, au-dessus des horizons limités des cultures nationales, appelant à son tour les hommes, libérés de la matière, à s'unir fraternellement dans l'esprit, dans la grande et unique famille de l'Enfant-Dieu, descendu parmi nous en vue d'incarner la paix.

Jean LUCIEN-BRUN.

L'ENFANCE EN DANGER MORAL

Les réactions antisociales chez l'enfant

Au premier rang des problèmes que doit s'efforcer de résoudre un Etat qui veut se reconstruire sur des assises consolidées, se place celui de l'enfance.

On a beaucoup parlé de la nécessité d'un accroissement de la natalité et la législation actuelle a engagé pour l'obtenir un combat qu'il faut espérer rapidement victorieux. On semble cependant ignorer que l'enfance ne pose pas seulement le problème du nombre mais également celui de la qualité.

La crise de la natalité n'est pourtant qu'une des faces du problème, et pour ceux qui, de près ou de loin, approchent les tribunaux, il est actuellement un autre sujet d'inquiétude : l'enfance anormale et spécialement l'enfance coupable. On évalue en effet à 200.000 environ le nombre des enfants anormaux et dans la seule année 1920 plus de 16.500 enfants et adolescents sont passés devant les tribunaux.

Comme le fait observer le professeur Garraud, cette criminalité juvénile, et surtout cette précocité « des délinquants », est un des phénomènes sociaux contemporains les plus inquiétants. Loin de s'améliorer, la situation s'aggrave chaque jour et c'est ainsi qu'à Lyon le nombre des délinquants juvéniles a doublé de 1939 à 1940.

*

La criminalité de l'enfant ne peut pas être assimilée a celle de l'adulte et, en dehors de toute question de procédure et de répression, elle en diffère essentiellement tant au point de vue de l'auteur qu'à celui de la nature et des causes de l'infraction.

L'infraction à la loi pénale, quand elle atteint une

certaine gravité et surtout quand elle revêt un caractère « crapuleux » (vol à main armée par exemple) ne peut jamais être considérée comme une réaction naturelle de l'enfant.

L'homme est en effet un être essentiellement sociable, et toute action dirigée contre la vie, l'intégrité corporelle ou les biens d'autrui dénote une anomalie chez son auteur.

Le docteur Paul Boncour a donné en 1914, lors du congrès d'assistance de Montpellier, la définition devenue presque classique de l'enfant anormal au point de vue mental :

C'est, dit-il, « celui qui, sous l'influence de tares morbides, héréditaires ou acquises, présente des défectuosités constitutionnelles d'ordre intellectuel, caractériel ou moral, associées le plus souvent à des défectuosités corporelles, et capables de diminuer le pouvoir d'adaptation au milieu dans lequel il doit vivre régulièrement ».

Cette définition présente l'intérêt de bien faire la distinction entre les défectuosités corporelles et les défectuosités intellectuelles, caractérielles ou morales. Un enfant sourd, un enfant muet, un enfant manchot est anormalement constitué au point de vue physique, mais il ne l'est pas nécessairement au point de vue mental et surtout social, et ce n'est pas parce qu'il est muet, sourd ou manchot qu'il sera sur la pente du délit. Cette définition médicale est cependant trop restreinte pour pouvoir être appliquée à l'ensemble de l'enfance coupable, et il existe parmi les jeunes délinquants tout un ensemble de mineurs parfaitement sains au point de vue physique et intellectuel qu'une éducation inexistante ou faussée conduit à des réactions antisociales.

Il faut donc s'attacher avant tout à la notion d'inadaptation au milieu, qui est l'idée fondamentale en cette matière. Le mineur coupable est d'abord et essentiellement un inadapté ou un inadaptable.

Les mineurs délinquants dont la santé mentale et corporelle est intacte peuvent se répartir en 2 catégories ; ceux dont l'éducation est satisfaisante, tels les délinquants occasionnels, et ceux dont la criminalité est imputable à une éducation insuffisante, inexistante ou faussée, tels les enfants

mal élevés et les bohémiens. Le type même de l'infraction occasionnelle est le délit de blessures par imprudence (accident d'automobile ou de chasse) et ce seul exemple suffit à faire comprendre que le terme même de réaction antisociale ne saurait s'appliquer. Le véritable facteur de la délinquance chez le mineur normalement constitué est donc surtout le vice de l'éducation.

Ni anormaux ni pervers à l'origine, ces mineurs sont des victimes de leur milieu, qui n'a pas su les élever et leur permettre de s'adapter normalement à la vie sociale ; ce sont les bohémiens et les nomades auxquels le vol a été presque enseigné comme un mode naturel d'acquisition ; ce sont les enfants abandonnés moralement par des parents indignes. Ce qui doit être étudié dans leur cas est moins leur personnalité même que le milieu qui les a laissé pervertir. Le rôle de la société est d'essayer de les rééduquer à temps.

Plus complexe et délicat est le problème des délinquants mentalement déficients, qui peuvent se répartir en débiles, déséquilibrés et anormaux pathologiques.

Le débile est avant tout un enfant retardé intellectuellement ; incapable de réfléchir, il est mené par son instinct et est aussi inapte à porter un jugement qu'à suivre un raisonnement. C'est de tous les anormaux le plus facile à reconnaître, soit immédiatement à son aspect physique, soit après un court interrogatoire, mais il ne faut pas le confondre avec le retardé scolaire, qui n'est le plus souvent qu'un myope, un rêveur, un instable ou un timide. Le débile est en principe difficilement rééducable et il doit être surveillé d'une manière incessante au même titre qu'un aliéné, car sous l'influence de son instinct il est susceptible d'être entraîné à des réactions dangereuses pour la société.

Les déséquilibrés forment la catégorie la plus importante, puisqu'elle englobe près de la moitié des mineurs délinquants. Ce sont des enfants dont le développement intellectuel n'a subi aucune atteinte, mais qui sont sujets à des troubles d'ordre moral, actif ou intellectuel.

Les déséquilibres d'ordre moral, sont dus soit à une émotivité trop grande, soit au contraire à un défaut absolu d'émotivité. Dans le premier cas, l'enfant est impressionnable, sujet à des colères subites, irritable ou jaloux ; il a facilement des tremblements ou des crises de larmes, rougit brusquement pour un rien et, en dépit d'une crânerie affectée, il est profondément timide. Sous l'empire de cette jalousie ou de cette colère, il sera parfois conduit à frapper ou même à tuer, mais aussitôt assailli par le remords, il se constituera prisonnier si la peur ne prend pas le dessus. Même délinquant, cet enfant n'est en principe nullement anormal de constitution et son délit sera avant tout un acte isolé dû à une impulsivité exagérée.

A l'opposé est le pervers constitutionnel, caractérisé au contraire du précédent par une absence presque complète d'émotivité et d'affectivité. C'est le « délinquant par tendance » de l'école positiviste italienne, et il intéresse le plus directement le droit pénal en raison des dangers qu'il représente pour la société. L'idée du bien, l'amour de ses parents ou de ses amis, le remords, le travail sont des notions incompréhensibles pour lui. Totalement amoral, et insusceptible d'amendement, sa vie semble tendue vers la recherche du mal, et il est d'autant plus redoutable que son intelligence est vive, son absence de scrupule complète et qu'il prend rapidement un ascendant très fort sur les esprits plus faibles et plus malléables.

Insupportable à l'école, puis à l'atelier, il est renvoyé de partout, entre dès son adolescence dans la voie du crime, fait son service militaire dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique et termine sa vie au bagne. Son absence totale de sentiments affectifs lui facilite l'accomplissement de son crime ; il ne craint pas la vue du sang ou la souffrance, et souvent même il fait preuve jusque sur l'échafaud d'un courage qui n'est en réalité que de l'inconscience. L'amendement de ce pervers constitutionnel est une illusion sentimentale et comme il est à la fois très contagieux, en raison de son intelligence et de son amoralité, et incorrigible, il faut adopter pour lui un régime pénitentiaire sévère.

Les déséquilibrés d'ordre intellectuel laissent également intacte l'intelligence, mais faussent les facultés de raisonnement et d'imagination. Le comportement de certains enfants est ainsi dominé par une sorte de synthèse d'esprit de contradiction, d'égoïsme et de méfiance, à quoi s'ajoute la manie de la revendication. Ils acquièrent ainsi une réelle virtuosité dans le maniement du paradoxe, mais sont atteints d'un véritable délire de persécution. Ils pourront devenir de dangereux meneurs révolutionnaires si les circonstances s'y prêtent, ou bien provoquer volontairement un incendie pour assouvir leur vengeance. L'expérience prouve heureusement que ces « paranoïaques », que l'on pourrait supposer très dangereux, se plient à la vie sociale avec une assez grande facilité et ne conservent de leur déséquilibre qu'une agressivité verbale.

Plus délicats à déceler sont les déséquilibrés par imagination faussée, que l'on rencontre surtout parmi les femmes et les enfants. C'est ainsi que le témoignage des fillettes doit toujours être soigneusement contrôlé, en raison de la fréquence chez elles de la mythomanie. La fillette mythomane n'est pas à proprement parler une menteuse, mais plutôt une fabulatrice. Fille de parents modestes, elle déclare son père riche industriel ou sa mère grande avocate. Cette manie et cette vanité peuvent souvent être décelées facilement et elles ne présenteront de véritables dangers que si elles sont utilisées pour commettre des escroqueries. Plus dangereuses et plus fréquentes malheureusement, sont les mythomanes à préoccupations sexuelles, car elles peuvent accuser les personnes les plus innocentes de crimes ou délits contre les mœurs, qui n'ont jamais existé que dans leur imagination. Cette tare cesse le plus souvent avec la fin de la puberté, mais si elle persiste, elle peut être redoutable. Moins dangereux est l'équivalent chez les garçons de ce déséquilibre qui se manifeste par un pouvoir départi à l'enfant de se concevoir autre qu'il n'est. Dès le jeune âge, il prend au sérieux son rôle de sauvage ou d'explorateur et conserve plus tard le caractère d'un Don Quichotte. Suivant l'expression populaire, il est tou-

jours « dans les nuages » et croit vivre réellement les péripéties de son rêve éveillé.

Les déséquilibres d'ordre actif n'attaquent ni l'affectivité ni l'intelligence, mais nuisent à la stabilité caractérielle de l'enfant. Il ne peut rester en place, est incapable de fixer son attention et est rebelle à tout exercice exigeant de la patience. Il est dans la vie un travailleur irrégulier comme il était à l'école un élève inattentif, et bien qu'intelligent le plus souvent, il se retrouve le dernier, faute d'avoir su persévérer dans une voie. Cette instabilité n'est pas dangereuse par elle-même, mais elle mène au vagabondage, c'est-à-dire à l'état qui conduit le plus rapidement à la délinquance. On peut, au nombre des enfants instables, citer les cyclothymiques, dont les états d'excitation et de dépression ne cessent de se succéder sans laisser à l'enfant le temps de conserver un comportement calme et normal.

Après les débiles et les déséquilibrés, il faut enfin citer les anormaux pathologiques, c'est-à-dire les malades au sens vulgaire du mot. Une erreur très répandue consiste à croire que les délinquants sont presque tous des malades et que le plus grand nombre relèvent plus du psychiâtre que du juge. Or, l'expérience prouve qu'il est extrêmement rare de voir un individu poussé au crime par sa maladie. Il y a des criminels tarés et malades, mais cette tare et ces maladies n'ont le plus souvent qu'une relation très indirecte avec le délit.

Les malades dont les réactions antisociales sont les plus fréquentes, et souvent les plus dangereuses, sont les alcooliques et les épileptiques. Ces derniers ne sont dangereux que pendant leurs brèves et souvent rares crises, et leur comportement habituel est absolument normal. Il se pose pour eux le terrible problème de savoir s'il faut prendre contre eux des mesures de sécurité simplement parce qu'une réaction antisociale au cours d'une crise est sinon probable du moins possible. Il faut citer pour mémoire, parmi les autres malades éventuellement dangereux pour la société, les pervers postencéphalitiques, les individus atteints d'affections endocrinien-

nes, ou de tumeurs cérébrales, et ceux ayant subi un traumatisme crânien.

*

La criminalité est beaucoup plus rare chez les jeunes filles que chez les garçons, et plus des trois quarts des jeunes délinquants sont des garçonnets ou des adolescents. Mais il n'en faut pas conclure que la délinquance est moins redoutable chez la fille. La totalité des magistrats et auxiliaires de la justice s'accordent en effet pour déclarer que la jeune fille coupable est très difficilement amendable, alors qu'en majorité, les jeunes garçons égarés sont susceptibles d'être ramenés dans le droit chemin. La réaction antisociale de la jeune fille est donc rare, mais dénote, quand elle se manifeste, une perversité déjà profonde et inquiétante. La prostitution est souvent la grande coupable, et c'est par son intermédiaire que la jeune dévoyée s'intègre dans le milieu de malfaiteurs où son activité s'étend peu à peu aux délits classiques tels que vol, recel, escroquerie, pour ne pas parler de complicité de crimes plus graves.

Qu'il s'agisse de garçons ou de filles, le vol est, dans les trois quarts des cas, le mobile de leurs délits. Une histoire fort répandue est celle de l'enfant chétif et affamé qui, à toute extrémité et sur le point de défaillir, dérobe un pain. Jusqu'à ces dernières années, l'expérience prouvait que ce genre de mobile n'animait que les jeunes héros de romans feuilletons et de mélodrames. Depuis la guerre 39-40, par contre, les vols destinés à compléter une alimentation insuffisante sont devenus assez fréquents, et le législateur a dû ériger le vol de récolte en véritable délit, alors qu'il ne lui donnait autrefois que le caractère et les sanctions d'une simple contravention. Le plus souvent d'ailleurs ce sont les parents eux-mêmes qui poussent l'enfant au vol, afin d'en partager le produit en famille. Mais il ne faut pas tirer des conséquences générales de cas extrêmement particuliers, et dans une étude des mobiles de la délinquance juvénile, il faut faire abstraction des périodes exceptionnelles, telle l'époque présente.

Ce n'est pas pour manger que l'enfant vole, dans les périodes normales, c'est avant tout pour se procurer de l'argent. Habituellement, il ne conserve pas le fruit de son larcin, mais le revend, et avec l'argent ainsi obtenu, il va au cinéma ou s'achète des objets parfaitement inutiles, auxquels il attache une valeur particulière ; avant la promulgation du code de la famille, il allait au cabaret. Avant la guerre, les vols d'automobiles étaient fréquemment commis par des mineurs. Souvent, il ne s'agissait que d'un emprunt, et les voitures volées étaient abandonnées sur le bord d'une route après avoir été utilisées pour une promenade plus ou moins longue. Parfois également ce genre de vol permettait la réalisation de cambriolages à grande distance, et il dénotait chez les auteurs une perversité assez exceptionnelle mais extrêmement dangereuse et inquiétante. Par suite des circonstances actuelles, ce vol est devenu plus rare et a été remplacé par le vol de bicyclettes, qui est devenu une véritable spécialité chez certains voleurs. Ils s'organisent entre eux, volent plusieurs machines, puis échangent les pièces et procèdent à des maquillages pour rendre impossible toute identification.

La vengeance et la tentation inspirent également assez fréquemment le jeune voleur : l'apprenti renvoyé vole son patron, à seule fin d'en tirer vengeance et la petite bonne qui n'avait jamais quitté son village natal ne peut pas résister à l'attrait fascinant d'une bague de dix francs que le néon flamboyant des grands magasins pare de factices éclats. La crise morale que nous traversons actuellement a propagé une catégorie particulière de vols sans grande importance, mais qui révèlent une mentalité fâcheuse : il s'agit de ce qu'en termes vulgaires, on appelle le « resquillage ». Le « resquillage », c'est le vol ou l'abus de confiance de petite envergure qu'une aberration de certains esprits relève de son caractère infamant et couronne d'un brevet d'habileté. C'est en quelque sorte le « système D » en matière pénale. Pour beaucoup, le resquilleur n'est pas un voleur mais un débrouillard... C'est là une déplorable déviation des notions les plus élémentaires de l'honneur et de la probité.

Un vol également assez fréquent chez l'enfant est le vol compensatoire. C'est le cas où le futur délinquant ayant été personnellement victime d'un vol, au lieu de chercher le véritable responsable ou de demander justice, cherche une réparation en dérobant à la première personne venue ce qui lui a été pris à lui-même. C'est une sorte de talion aveugle qui atteint des innocents au lieu de s'appliquer aux coupables.

L'imagination a parfois sa part et l'on pourrait citer des cas assez nombreux de délits commis pour imiter des héros de cinéma ou de roman.

Il y a enfin de jeunes voleurs que l'on pourrait presque dire professionnels dès leur plus jeune âge : bohémiens et nomades, ils ont fait, complices de 6 mois, leurs débuts sur les bras d'une pauvresse à qui on les avait prêtés. Ils ont appris l'art de la mendicité avant même de savoir parler et connaîtront, dès l'âge de 6 ou 7 ans, celui du vol et des rapines. Ils acquièrent ainsi peu à peu une mentalité particulière et la notion même de propriété leur est à peu près inconnue : il est souvent trop tard pour leur en inculquer les principes et ils demeureront, leur vie durant, l'exemple le plus caractéristique des inadaptables à la vie en société.

Un vol assez peu fréquent mais fort intéressant par les possibilités de relèvement moral qu'il permet d'espérer, c'est le vol à mobile altruiste. L'enfant ne commet pas son larcin pour le conserver ou le monnayer, mais pour en faire don à celui ou à celle qui lui est cher. La mère, par exemple, aura manifesté le désir d'avoir un bijou de faible valeur qu'elle a vu dans un bazar et aura déploré de n'avoir pas les ressources pour l'acheter. L'enfant n'aura plus qu'un désir : avoir ce bijou. Il fera l'inventaire de ses petites économies, et devant leur insuffisance, finira par voler. Ce vol dénote essentiellement une éducation morale insuffisante. Le pronostic peut en être très favorable. Ce délit révèle en effet une nature encline à l'altruisme et, si l'on ose dire, à la charité. Si un rééducateur compétent et, si possible, sur le terrain religieux, sait montrer à l'enfant où réside son véritable devoir, il sera le premier à mépriser son attitude première.

Si le vol est la principale réaction antisociale de l'enfant, il n'est pas la seule, et l'activité du jeune délinquant embrasse, à des degrés différents, le même domaine que celle de l'adulte. Homicide, coups et blessures, incendie volontaire, délits contre les mœurs... et autres infractions pourront avoir pour complice ou même auteur principal, des adolescents et des enfants. En moins d'une année, les juridictions françaises viennent de prononcer deux condamnations à mort contre des mineurs de 18 ans coupables d'avoir assassiné leurs victimes pour les voler. En règle générale, cependant, l'enfant est surtout un voleur et commet plus rarement les autres catégories d'infractions. Avant 1935, le vagabondage tenait la seconde place, après le vol, et formait avec lui plus des neuf dixièmes de la criminalité juvénile. Mais depuis un décret-loi du 30 octobre 1935, le vagabondage n'est plus un délit en lui-même et est, si l'on peut dire, une réaction antisociale sans sanction pénale, susceptible seulement de faire prendre vis-à-vis de son auteur les mesures d'éducation que nécessite son cas. La réforme du décret de 1935 a été excellente, car le vagabondage du mineur ne présente pas en lui-même les caractères d'une infraction pénale. Comme la prostitution, il n'est dangereux que par ses conséquences, et la notion de répression doit faire place à celle de prévention. Suivant l'expression d'un grand criminaliste, c'est « l'école primaire du crime, de même que la prison en est l'école supérieure avec le casier judiciaire comme diplôme ». La réforme de 1935 a supprimé ce deuxième stade, et l'on ne peut que l'approuver. L'écueil du vagabondage est de jeter le mineur au milieu des dangers et des tentations de la vie, alors qu'il n'a ni les moyens de subsister honorablement, ni l'influence familiale pour le protéger contre les embûches et les chutes. Faire un délit du vagabondage de mineur et le punir comme tel, c'est vouloir classer définitivement son auteur dans la catégorie des délinquants, alors qu'il n'a peut-être encore violé aucune règle sociale ; c'est en tout cas le jeter dans le milieu même où l'on craignait le voir sombrer.

La réforme de 1935 n'est pas seulement un acte d'huma-

nité, mais surtout un moyen de politique criminelle. La croyance populaire aime à voir dans le jeune vagabond une victime du milieu familial, qu'il a dû fuir pour se soustraire aux brutalités physiques et aux violences morales.

La réalité est malheureusement différente, et ce vagabondage du mineur est surtout la conséquence d'un coup de tête, du besoin de changement et d'un désir malsain d'indépendance. L'enfant quitte sa famille, parfois dans un coup de tête, surtout pour « vivre sa vie ». Il existe bien certains enfants à l'imagination trop fertile qui partent un beau jour comme passagers clandestins pour les pays lointains dont ils ont entendu parler dans des récits merveilleux, mais cette catégorie est exceptionnelle. Le cas le plus fréquent, hélas, de vagabondage, est celui de la jeune fille trop indépendante et sans éducation morale, qui part un beau jour avec un brillant séducteur, et que l'assistante sociale retrouve prostituée.

Il faut enfin faire une place à part à certains délits d'une nature très spéciale, dont la responsabilité incombe directement à la société et plus particulièrement à la licence de la presse et du cinéma. Il en est ainsi de certaines infractions dont l'origine doit être recherchée dans les lectures de l'enfant et dans les spectacles auxquels il assiste. Ce sont parfois des délits bénins, commis pour jouer ou pour imiter les « grands », mais ce sont parfois aussi des réactions antisociales extrêmement dangereuses. C'est le cas notamment de ces jeunes bandits qui, ayant assisté à un film policier et s'y étant grisés du bruit des mitrailleuses et de la course folle des automobiles, n'avaient plus qu'un désir : ressentir dans la réalité les sensations malsaines mais fortes qu'ils avaient éprouvées au cinéma. Pour satisfaire leur désir, ils pillèrent un armurier, dérobèrent une automobile, puis parcoururent les rues d'une grande ville en mitraillant les vitrines et terrorisant les promeneurs. C'est également le cas de ces jeunes dévoyés qui, ayant vu au cinéma l'assassinat d'un chauffeur de taxi, commirent quelques jours plus tard le même crime dans des circonstances identiques.

*

Si l'on considère que l'absence d'éducation et le désir d'acquérir ce qu'il n'a pas les moyens d'obtenir honnêtement sont les deux grands mobiles de la délinquance juvénile, on peut supposer que les enfants coupables se recrutent plus particulièrement aux degrés inférieurs de l'échelle sociale. L'expérience montre que cette conclusion est inexacte, et la proportion des jeunes dévoyés appartenant aux classes aisées est relativement importante. Le pervers constitutionnel notamment apparaît dans toutes les classes de la société et de jeunes chefs de bande condamnés pour vols qualifiés appartenaient aux familles les plus honorables. Dans l'ensemble, cependant, les foyers de criminalité juvénile peuvent être assez bien délimités. C'est ainsi qu'ils sont nettement plus importants dans les centres urbains que dans les campagnes, et l'on a pu dire justement que certains faubourgs des grandes villes en étaient de véritables bouillons de culture. Dans une grande ville, un médecin spécialisé dans les questions de mineurs a pris les noms de mille jeunes détenus de moins de 18 ans et les a inscrits à leur place sur le plan de la cité. Il a pu ainsi établir une carte fort suggestive où les foyers de délinquance apparaissent avec une prodigieuse netteté ; il constata que ces foyers se constituent essentiellement dans les quartiers les plus misérables, aux abords des casernes et dans les îlots insalubres. Fait caractéristique, la délinquance dans la banlieue est beaucoup plus rare lorsque la campagne est proche.

*

En matière d'enfants, la gravité intrinsèque du délit même importe moins que l'anomalie dont peut être atteint son auteur. Les idées de répression et d'exemple doivent céder le pas à celles de rééducation et de préservation. Il s'agit moins de connaître le préjudice immédiat que les possibilités d'amendement de l'enfant.

A la dichotomie classique des crimes et des délits il

faut substituer une classification en infractions dénotant une perversité déjà profonde et infractions résultant d'une erreur passagère. Les jeunes coupables eux-mêmes doivent être répartis dans des catégories différentes selon qu'il s'agit de sujets amendables et moralement non-contagieux, ou au contraire d'enfants définitivement corrompus, susceptibles de contaminer les autres.

Dans tous les cas, la criminalité juvénile doit être l'objet d'une étude d'autant plus approfondie et consciencieuse que les données en sont plus délicates et plus subtiles.

Max Le Roy.

LA CONTEMPLATION RUSTIQUE

I. — *Avis à Théotime et Dorothée, avant l'exercice.*

La Contemplation rustique est votre affaire, Théotime et Dorothée, vous qui ne savez pas prier et qui êtes tentés de vous en plaindre. Les distractions multicolores vous assaillent. Vous ne pouvez garder votre esprit fixé. Les idées sortant des livres dont vous vous servez en préparation ne vous disent rien ; ces livres vous rapportent leurs pensées à eux et non pas les vôtres. Les manuels avec leurs théories, allons, avouez-le, vous assomment. Les méthodes ne mordent pas. Enfin, vous voudriez autre chose. Oui, quelque chose qui vous obligeât à faire attention, à prier, mais quoi ?...

C'est à vous que ce cahier répond : « Eh bien, si c'est comme cela, sortons ensemble au jardin, à la campagne. Allons regarder les arbres qui nous attendent. Là nous apprendrons le grand art ».

Quelqu'un dont vous avez assez entendu parler a écrit un jour :

« *Comtemplation, méditation, vie intérieure, voilà le secret de ceux dont l'ennui, au milieu même des afflictions, n'assombrit jamais le front* » (1).

C'est votre avis. Mais n'allons pas commencer, s'il vous plaît, par chercher midi à quatorze heures. L'acquisition la plus douce et la plus profitable à laquelle la créature intelligente puisse aspirer, cette contemplation, ne la mettons pas tellement à cent piques au-dessus de l'esprit reçu de Dieu pour l'atteindre, alors qu'elle reste au niveau de notre cœur, de notre cerveau et de nos yeux. A nous d'y parvenir, avec, comme unique adjuvant, un regard que la foi dirige.

Comment cela peut se faire, je vous le montrerai, Théotime ; je vous le montrerai, Dorothée. Ou plutôt, ce n'est pas

(1) Le Maréchal Lyautey, alors âgé de vingt-cinq ans, dans ses notes intimes, publiées par l'abbé Heidsieck dans la « *Revue des Jeunes* » de juillet 1935.

moi, ce seront nos amis les arbres assistés de leurs évidences.

Avec cela il sera non moins évident que la *Contemplation Rustique* n'est pas un manuel comme les autres. Vous serez tout d'abord stupéfaits de ne feuilleter que du vulgaire déjà vu, déjà rencontré mille fois et reconnu affligé d'un mutisme désolant. Seulement, comme vous le pénétrerez par la foi, alors ce vulgaire périmé et négligé se décidera à vous dire quelque chose. Vous lui répondrez à votre tour et cela n'en finira plus ; et vous voilà passés au grade d' « homme d'oraison », comme parlent les spirituels.

A une condition pourtant, à une seule, et c'est le seul avis dont je vous embarrasserai : vous allez au préalable me promettre de ne plus vous faire compliqués et de tenir à la pauvreté d'esprit comme à un trésor. Vous serez des petits enfants devant Dieu. Je m'explique par un fait vécu qui a la valeur d'une parabole :

Il y a représentation aujourd'hui dans la grande salle de notre collège, *La Farce de l'Avocat Pathelin.* Tandis que la pièce roule, et que l'auditoire entièrement livré rit bravement sans trop regarder à la finesse, je m'occupe à considérer mes voisins (une manie que j'ai et dont je me suis excusé ailleurs).

A ma droite s'est insérée dans les premiers fauteuils Madame M... prolongée de deux petites filles exemplaires. Je m'aperçois qu'on a couru le risque d'amener le numéro trois, l'enfant gâté, un bébé Jean dont le nom se prononce exactement Nannou. Lui non plus jusqu'ici n'a pas bronché, par bonheur. Médusé, les yeux ouverts comme des gobilles, il se mêle décemment aux rires fusant autour de lui. A ma gauche, sur un siège de surcroit, mon ancien élève Paul Couston, honneur de son vieux maître, me glisse de temps à autre ses apartés savoureux. Au premier entr'acte la maman a entraîné Nannou, alerté par quelque nécessité physiologique, je suppose. Ils disparaissent au jardin et ne reparaissent que plus tard, alors que la toile se relève, et c'est un incident alors. Des cris, et Nannou révolté se tord comme un ver dans les bras de sa mère qui combat pour étouffer un crescendo de réclamations éplorées. — Qu'est-ce donc ? — Nannou s'est amusé dans le jardin, au grand bassin. Voilà, il ne veut plus

s'en aller de l'eau. — Insupportable enfant, grogne-t-on autour de moi.

Mais une voix grave s'est levée et domine. C'est Paul Couston, qui prononce :

« Cet enfant à raison. Vous l'arrachez à son bonheur et vous ne voulez pas qu'il se désespère ! Quoi ! vous lui avez montré l'Eau ! Il a vu l'Eau ! Il connaît et fréquente l'Eau ! La magie de la créature merveilleuse l'appelle, et vous voulez qu'il s'intéresse à la comédie, maintenant ! Laissez-le, ce petit, grand écolier de la Mystique de la Terre. Et nous qui avons oublié cet art divin, nous qui ne comprenons plus rien, il nous restera toujours assez de comédie pour nous amuser .»

— Je vous approuve, Couston. Je vois que vous êtes resté, après si longtemps, mon meilleur élève. Vous me permettrez de reprendre à mon tour votre leçon et d'en projeter la lumière sur la mienne.

Explication de la Parabole. — Comme ce baby qui a vu l'eau et la veut, et lui sacrifie tout le reste, tel est l'état du contemplatif attaché au sujet dont il attend une grâce pour son âme. Il faut qu'alors ce sujet l'absorbe si impérieusement, que toutes les petites comédies occupant la scène de ce monde passant subitement à zéro, il demeure seul avec sa vérité. Alors l'eau de grâce jaillira. Il se rafraîchira à cette eau dont Jésus parle quand il dit que la *foi la fait jaillir du cœur jusque dans l'éternité* (St Jean, 7,38). — C'est à vous que je m'adresse, Dorothée ; à vous, Théotime. Vous avez beau prendre des airs indifférents, vous ne m'échapperez pas.

— Mais, quand je prie, mon sujet *ne me dit rien ;* et seule la comédie, toute vaine qu'elle soit, tourbillonne à mes oreilles.

— Taisez-vous. Vous pensez mal de la nature de l'esprit. L'esprit *dit* toujours quelque chose. C'est la matière qui ne parle pas. L'esprit est vie. Si la parole est refusée à votre sujet, c'est qu'il est mort. — Voyons un peu cela et tâchons de le bien saisir.

On médite *sur quelque chose.* Sur un sujet, et non pas en baguenaudant le nez en l'air. Mais il est nécessaire que ce

quelque chose, pour être réel et produire le réel, soit spirituel et vivant. Or il y a là une équivoque assez générale à dissiper. Vous avez cru bien faire, comme tant d'autres, d'opposer la matière à l'esprit comme deux contraires, en sorte que passer à l'un soit se débarrasser de l'autre. Ce n'est pas du tout cela. L'esprit débarrassé, comme vous dites, de sa matière, ne sera pas plus réel et vivant que ne l'est le corps après que l'âme l'a quitté.

Voyez : rien n'est plus matériel que la terre ; et cependant c'est sur elle, et c'est là seulement que nous nous mouvons, que nous respirons. Ce monde n'est pas fait de matériel avec du spirituel à côté, mais toute la Création matérielle est pleine d'esprit, parce qu'elle est de Dieu, et qu'un artiste ne fait rien sans y laisser quelque chose de lui. Et Dieu est Esprit.

Ce qui rend un sujet impropre à la méditation n'est donc pas qu'il soit trop matériel par lui-même ; c'est nous qui le rendons stupide en prétendant le spiritualiser. Ce n'est pas le monde qui est trop matériel, croyez-moi bien, c'est encore nous, lorsque, sous prétexte de finesse et de noble subtilité, nous nous complaisons dans d'ingénieuses pensées humaines au lieu de diriger notre foi simplement vers les réalités de Dieu. Voilà ce qui dessèche et paralyse : nos abstractions ! On les dit spirituelles, elles ne sont que matière et stérilité.

Laissez donc là vos idées, Théotime. En toute chose qui se présente à vous, allez droit à cette nappe d'eau fraîche et limpide qui sourd de l'œuvre de Dieu, et désaltérez votre âme !

Votre sujet ne vous dit rien ? — L'eau dit toujours quelque chose à celui qui a soif. L'eau rafraîchit, elle instruit, elle tient compagnie, elle vitalise. Demandez à Nannou, tandis qu'il y plonge ses petites mains, et tapote et barbote en s'émerveillant d'une nouveauté qui le fait vivre d'une façon que nul autre ne peut lui apprendre. Quel artifice de théâtre remplacera jamais un tel moment !

Oui, Théotime, oui, Dorothée. Vous voilà maintenant mieux placés, je l'espère, pour entendre ce que nous appelons *Contemplation rustique*. Les arbres, la campagne et tout ce

que vous y voyez se découvre spirituel et jaillissant, sitôt que vous avez oublié la grossière comédie, qui vous envoûtait. Et voici que vous vous retrouvez vous-même simple et nu sous le regard de Dieu ; seul et pourtant non isolé, avec un univers inséré dans votre âme, avec votre âme devenue aussi grave que la Création, articulée sur ce qui existe, visant votre final destin d'accord avec tout le monde créé, fait pour revenir à Dieu. O Dieu ! quelle joie ! Venez vite, Théotime ! Venez vite, Dorothée ! La fête commence.

II. — *Sortons au Jardin.*

Sortons ensemble dans le jardin et asseyons-nous. Voyez-vous ce que c'est qu'un jardin, Théotime ?

Pour moi, un jardin est une campagne que les hommes, toujours en méfiance de l'infini et se complaisant dans les justes milieux, ont aménagée d'accord avec la ville qu'ils habitent. Pour ce-faire ils ont consulté leur maison, qui a dit ses goûts, exigé un supplément d'architecture, et comme une femme à son miroir, a voulu enjoliver, non de rouge mais de vert, son visage. Jardin et Maison maintenant se comprennent, se complètent, et l'on passe de l'une à l'autre sans changer de perspective ni de climat.

Ils ont consulté la Campagne, qui leur fait toujours un peu peur. La campagne, c'est trop à la mesure du ciel. Où vous mènera-t-elle, la campagne ? Il leur en faudrait une, mieux proportionnée à leur genre de fatigue et à leur besoin de délassement. Une qui ne soit pas pour travail sérieux, de labourage, ou même de chasse. On y monterait sur un cheval de bois. Les promenades n'y auraient rien d'effréné ; des promenades à pas lents, et après trois petits tours on s'en va, comme les marionnettes.

Le jardin est plus civilisé que les champs. Il a quelque chose de « casanier ». La nature y est violentée comme en tout ce que font les hommes. Ce que nous appelons agrément vient en partie de cela, un ajustage à notre mesquinerie. Beauté, noblesse du Jardin Français, n'insistons pas trop : nous risquerions de découvrir quelque tare.

Tel m'apparaît votre Jardin, Théotime, voyez-vous. Il me plaît infiniment. Un jardin est nécessaire quand on habite la ville, presque indispensable. Il l'est tout à fait, s'il y a des enfants. Ici Janine et Bernard pourront s'amuser tout le jour, à l'air. Ils ont une allée pour courir, des massifs pour se cacher, un cèdre pour grimper. Un petit bassin sans danger, plein de têtards et de nautonectes.

Pour nous, hommes d'âge, le Jardin fera aussi bien du balcon. Il fait ici un peu humide, ne le sentez-vous pas ? Sa seule vue suffit à libérer de son inquiétude le prisonnier sur qui viennent de se refermer les quatre murs. Du Jardin un repos monte.

Le Jardin, étape désirable entre le protocole astreignant de la Cité et le laisser-faire des étendues sans limites. J'y entends de chères voix animer mon ambiance, et ce n'est pas le brouhaha de la rue. La lumière du jour s'y pose sur quelque chose de vivant et retrouve ses grâces perdues. Trois arbres seulement, mais ils conversent entre eux. Un seul nid d'oiseau, c'est déjà le poème qui commence.

La plupart d'entre nous, dans leur jardin ou à la fenêtre de leur jardin, ont touché à la limite d'expansion et d'épanchement permise à un homme civilisé.

Une liberté réduite, faut-il s'en plaindre ? Le dernier mot de notre liberté est au-dedans de nous. C'est nous la mesure de notre univers, qu'il convient de ne pas fixer au delà de nos possibilités présentes. — A quoi bon, Théotime, ce soupir ? Mon jardin, dites-vous, est une campagne de poupée. — Mais n'est-ce pas nécessaire ainsi, puisque vous êtes un homme ? Comptez-vous vous évader de votre Paris où les importantes affaires qui vous retiennent, ne sont, après tout, que des jeux ?

Vous ne regardez que le long et le large, et vous croyez avoir tout mesuré. Mais relevez votre tête, considérez l'espace, il est vôtre. Laissez venir à vous la nuit, avec son armée d'étoiles. Votre jardin alors, dites-moi, est-il petit ?

Et dites, si vous pouvez redevenir enfant, comment vous vous souvenez d'avoir commencé à vous élargir vous-même. Ne fut-ce pas dans un jardin ? Vous n'aperceviez pas, alors, l'enclos limité. Vous ne songiez pas à tout ce qui est derrière.

Tout entier vous détendiez votre joie à travers son immensité.

Si vous pouviez redevenir enfant, eh bien, si vous êtes assez homme pour faire que ce passé revive, en toute obligation qui vous enferme aujourd'hui, que ce soit votre profession, votre vie de société, ou la dureté de l'événement, vous serez à l'aise en ne désirant pas ailleurs autre chose. Ces enceintes ont leur jardin, où vous vous retrouverez chez vous encore, où vous connaîtrez l'agrément intime émané du devoir consenti.

Oh ! Qui me donnera de chercher ma satisfaction dans la mesure qu'en ce moment Dieu me donne ! Voilà la formule du bonheur : il n'est pas autre part que là. Derrière la grille d'un monastère, ceux qui ont choisi de vivre là le goûteront uniquement. Je le goûterais au fond d'un cachot, si ce cachot m'était destiné.

Eh ! que serait-ce, si je songeais un peu à quoi mon corps me réduit ! Quelques pans à peine de haut et de large, et tout ce qui est dehors m'est étranger. Devrai-je pour cela convoiter toute chose ? Pour être contenté il faut savoir être contenu.

Angulus ridet. — Que Dieu soit béni de m'avoir prêté ce jardin et ouvert à une action ordonnée comme un champ de détente à mon âme. A quelque distance de ce monde que j'entends piétiner, haleter, crier, beugler en delà de mes limites, je repose ma vue sur ce parterre fleurant le réséda et la tubéreuse. Je puis méditer la sagesse en considérant, Seigneur, des ouvrages de vos mains. Je puis rencontrer ma solitude et en jouir : en voyant se réveiller mon intérieur avec toutes ses puissances, je reconnais, mon Dieu, que vous êtes là.

III. — *Marcher sur la Route.*

Je marche sur la Route ; n'est-elle pas faite pour cela ? Elle est bonne, la Route, elle est loyale. Elle renseigne et accompagne ma volonté de repos au terme où je suis attendu. Et sitôt que j'ai accepté son concours, elle m'instruit, en résonnant sous mes pas, de la pratique des trois vertus nécessaires : la foi, l'espérance et la charité.

La foi. — Est-il, comme les gens le prétendent, si difficile de croire ? Un pas que je viens de poser sur le sol uni et ferme, et je suis soutenu. Sur mon talon voici tout mon corps édifié, sans demander à la terre nulle autre raison, sinon que Dieu l'a faite ainsi serviable. Me voici remboursé du crédit que je lui avais avancé. Savais-je clairement ce qu'elle me réservait ? Un piège peut-être, un enlisement sournois dans de molles profondeurs ? Je pouvais le craindre, mais mon pied a cru. Ce premier pacte de mon être corporel va lui permettre de réaliser l'action future ou ma force se déploiera librement. A peine le mouvement s'est-il ébranlé, à peine mon pied une fois assuré s'est-il de nouveau enlevé dans les hasards et déjà je suis passé à quelque chose de nouveau qui m'enchante, je constate avoir progressé, et ma foi fondamentale, dans l'atmosphère qui circule au-dessus du sol, va devenir espérance.

Marcher sur la Route me transporte d'un indéfinissable allégement. Serait-ce que je conserve au fond de moi le souvenir de mon ancien triomphe ? Lorsque échappant des bras de ma mère, je transportai une première fois ma liberté sur le monde à conquérir, la terre collaborait à ma victoire, je retrouvais en elle une mère de surcroît, ma mère primitive. Cette impression d'exploit demeure ressentie, dans cet enrichissement que j'éprouve à me dépenser pour la progression miraculeuse. Celle-ci transforme à tout instant les perspectives du monde. En modifiant ainsi les rapports de mon esprit, elle fait affleurer à mon cœur la joie. J'ai envie de chanter. Je chante la nouveauté et ma jeunesse, je chante le libre abandon de ce qui est derrière moi. Je chante les horizons qui accourent au devant de moi. Je chante ma foi.

« *La foi transporte les montagnes* », me disait l'Ecriture. C'est bien vrai, je le vois de mes yeux. Comme un monarque puissant, sur un simple battement de ses mains, voit une armée de serviteurs se ranger à ses ordres, toute cette vallée montante de l'Arc dont je suis la route s'est mise en mouvement à l'appel de mes talons. A la mesure répercutée sur le sol avec une répétition que machinalement je dénombre, tout

un univers s'écarte au-devant de moi et défile à mes côtés, impressionnant de silence. — Salut à tout ce monde qui se range, il est mien, dans cette Maurienne sauvage et accueillante. Salut à Bramans qui passe, salut à Termignon qui s'approche pour me recevoir cette nuit, salut à Lanslebourg, Lanslevillard, Bessans, Bonneval où nous serons demain. La monstrueuse Dent Parrachée au loin, dont j'entrevoyais devant moi les pentes, s'est ébranlée elle aussi, elle a volé au-dessus de moi en cachant sa tête que je vois reparaître par derrière. Le miracle s'est accompli. O foi qui transporte les montagnes ! O volonté qui pétrit ce monde qui passe, à la forme de mon désir !

Je vous entends vous plaindre des trois derniers kilomètres de cette route droite entre les ormeaux, interminables. Vous voudriez être arrivé et avoir déjà repris votre vie de chez vous, au lieu de vous fatiguer ici, sans profit prétendez-vous. — O esprit paresseux et avare ! Ne tiendrez-vous donc pas compte des bouleversements que vous avez amenés dans tout le pays, durant ces trois kilomètres. — Ce n'était point une illusion, c'était le produit réel d'une force : maisons, arbres, collines, lointains, tous ces paysages étrangers se détruisant les uns les autres, tant qu'enfin s'affirmait exacte, irréprochable, la figure définitive de votre endroit à vous, de votre maison paternelle enfin retrouvée, du centre vital où parents et amis attendent votre retour. Ah ! ne serez-vous pas mieux préparé à en jouir maintenant, si vous savez combien il vous en a coûté de pas, et d'efforts, et de souffle, pour reconstruire vous-même cet univers qui maintenant est à vous !

Quelques-uns de ce siècle ont encore gardé, ou bien ils le reprendront, l'antique goût d'aller à pied. La santé et le caractère y gagnent. Moins nombreux sont ceux qui aiment la Route, la longue Route soumise à une mathématique sans expression sentimentale, jalouse de la progression de ses bornes kilomètriques dont la lenteur parfois surprend. On préfère les sentiers capricieux qui abrègent ou allongent, plus plaisants par leurs imprévus, plus spirituels, semble-t-il, par

les énigmes qu'ils posent et nous laissent la peine de résoudre. Mais moi je vénère la droiture, la loyauté de la Route. Ce sont là des qualités qui ne perdent pas leur valeur parce qu'elles durent. Prenez vos raccourcis, touristes volages ; moi je me fie à la Route, je ne la hais point, et je sais converser avec elle sans craindre l'ennui. Pourvu que je me garde de lui reprocher sa mine sèche et rigoureuse, la leçon qu'elle me donne est intarissable. Cette leçon, vous la connaissez par cœur, Routiers mes frères. Vous la devinez à demi-mot, paysagistes, pour qui une route dans le tableau semble être une prédilection. On la voit s'enfoncer bravement à travers les cultures, dans les flots de la nature vierge, contourner les coteaux boisés, s'infléchir, comme si un aimant l'attirait, vers l'habitation des hommes, toujours pressée, ne s'arrêtant que lorsqu'elle s'est perdue, ramifiée en mille vaisseaux dans la cité dont elle avait inscrit le nom au départ et à qui tout le temps elle pensait. Route de Paris, Route de Lyon, Route de Bordeaux. Et vous voudriez que sous son appareil indifférent, son économie de frais et son horreur du gaspillage, sa conception mathématique de la vie en un mot, cette laborieuse créature ne recèle aucun sentiment plus chaleureux ? Si le sentier né d'un caprice et amant de la nature, souvent nous échappe, la Route, conçue par l'homme, demeure jusqu'au bout la servante fidèle et pensive de l'humanité. Elle me rappelle et m'impose le progrès dans la nature. Elle me fait savoir à toute heure où je vais, ayant inscrit, précautionneuse, d'avance, pour moi, le diagramme de mon avancement.

Entre mille sujets qui m'assaillent l'esprit tandis que je vais, en est-il un plus digne d'être médité, et avec plus d'attraits à le faire, que ma Route même ? Je me renouvelle en marchant, et ma Route est la nouveauté de ma vie. Mais où vais-je donc ? Quel absolu m'a ébranlé au départ, et rendra compte de ma poussée à travers ce monde présent ? Comment et vers quel repos me conduit mon amour ? — Je regarde ma Route, et j'ai compris. Je suis heureux et je chante. De ma fatigue présente je ne retiens que le délicieux étonnement de mes muscles prêts à s'assoupir dans leur ivresse. Et mon

âme, s'élevant de ce sommeil dans la région de l'esprit, s'ouvre à la parole. C'est ma Route elle-même qui se révèle, lumineuse. Car je l'entends se nommer :

« Je suis LA ROUTE. *Ego sum via.* »

A ce seul rappel l'Evangile m'a repris tout entier. Ma Route, je la sens vivre alors, je n'ose dire encore dans mon esprit toujours encombré d'obstacles, je la sens dans mon corps rendu à sa règle, serti dans sa vérité. Ma Route théologale ! elle me conduira demain au terme achevé où je m'arrêterai pour toujours : aujourd'hui elle est déjà présente, dans la foi de mes pieds que le sol affermi rassure et dans l'espérance qui les meut. A ces deux phases de ma vie une troisième s'est adjointe avec l'achèvement de mon premier pas, image réduite de tout le voyage. Car mon espérance vient de se réaliser dans une conquête. Je possède la terre qui m'était promise, je la tiens, m'y affermissant de tout mon être dans une adhésion d'amour.

Ego sum via ! — « Sans la voie on ne va pas », commente le livre de l'Imitation. — Et moi, Seigneur, où et comment irais-je ? Vous avez la Parole de vie, et vous êtes la forme heureuse de ma durée en marche vers vous !

IV. — *Fleurs et Fruits.*

Puisque je vous rencontre, Théotime, extasié dans le verger odorant et tout bruissant d'abeilles, voulez-vous que nous laissions nos esprits céder à l'attirance des fleurs et des fruits, et voler vers un miel plus doux, plus nourrissant que celui des ruches ? Voici le suc que j'avais commencé à tirer. Abeille Théotime, goûtez-le :

Tout végétal est un ouvrier. La fleur est son ouvrage, le fruit également ; tous deux procédant d'une pensée unique ; tous deux séparés simplement par deux points de repère dans la durée. Cette fleur de pêcher, fille tendre et merveilleuse de sa branche, est une pêche inconsciente, qui n'a pas vécu, et qui ne demande que la durée pour exister. La pêche est une fleur qui a pris de l'âge. Parfois aussi vous trouvez fleurs et fruits réunis sur le même arbre, l'oranger par exemple. Dans

l'officine de son multiple et uniforme feuillage, se sont réfugiées ensemble plusieurs saisons.

Est-il rien de sérieux comme les travaux de la nature ? Ici, la pensée qui absorbe le végétal est celle de l'espèce, être à la fois immuable dans son tout et périssable dans ses parties, soutenu par une intention qui jamais ne défaille, par une activité dominatrice du temps.

Le sens général de la fleur et celui du fruit est si évident, il nous touche de si près, que leur nom est transposable en termes d'homme. En toutes les langues le mot : fleur, et le mot : fruit, expliquent à l'ouvrier ses propres phases de travail. L'Ecriture assimile aux fleurs la grâce, la beauté, la gloire, elle parle de « fruits d'honnêteté », de « fruits de pénitence ». L'Esprit de Jésus pour nous instruire aime cheminer par l'itinéraire terrestre des végétaux, comme si c'était le nôtre. Cela est frappant.

La fleur, comparée au fruit, semble viser d'abord une beauté plus pure, et ne réclamer pour elle que l'admiration. Oublierait-elle sa promesse d'être fruit ? Le fruit, longuement réfléchi, recherche patiemment la perfection de sa savoureuse substance. L'odorante fleur symbolise la beauté en ce qu'elle a d'inachevé, celle de l'enfant, celle de la vierge que ne trouble pas encore l'approche de l'époux. Cette simple observation suffit à démontrer, contrairement à une opinion courante, que le beau n'est pas une fin de soi, et qu'il n'offre à l'esprit que l'aspect le moins définitif de l'être. Le beau est père de l'espoir. D'un beau portrait nous aimerions connaître le modèle. D'une personne belle on désire la rencontre, le goût de présence, le commerce, le don qu'elle fera de soi. De la beauté d'un visage résulte l'apparence d'une facilité pour une vie fructueuse.

Le fruit est un acte. Nous le regardons communément comme le terme dernier de l'évolution végétale. Lorsque nous voyons la pomme jaunie se détacher au premier souffle et lourdement s'immobiliser sur le pré, nous pensons que c'est fini pour elle et pour tous les pommiers qu'elle pourrait porter dans son sein et nous n'avons plus qu'à la ramasser et à la

manger. N'empêche que cette fin de la carrière d'une pomme n'est que celle d'un cycle portant le chiffre de la présente année. Toujours les pommiers désireront se recommencer par quelque pomme. La nature ne finit rien, elle avance et recommence toujours, navire pointé vers le rivage d'une mer sans limites, flèche qui vise toujours en dehors de soi. L'impatiente nature est agitée d'un immense désir de l'être. Nos actes eux-mêmes ne s'achèvent pas. Tout ce qui vit, qui pousse, qui espère, verra son fruit terminal engrangé dans l'éternité.

Et la fleur est l'ornement du moment passager, la parure dont Dieu couronne ses êtres pour les réjouir de l'approche de la plénitude. La beauté est œuvre de la terre ; celle que nous cherchons à imaginer dans le ciel devra porter un autre nom.

Plus la beauté est pure, transparente et transportante, plus elle se déclare inapte à demeurer. Plus elle provoque de ravissement, plus elle est douloureuse.

La beauté est par essence un bonheur qui se dérobe. Cueillie, elle est l'épine qui s'enfonce dans la chair.

Je songe à tant de splendeurs tranquilles qui ne sont aperçues de personne, et c'est peut-être alors qu'elles sont le plus ce qu'elles doivent être : pure louange, pur sourire de la divinité.

Un visage voilé, les spectacles de la nature solitaire, les merveilles ensevelies dans la nuit, un lever d'astre sur les terres inhabitées, tout ce qui étant beau participe aux privilèges de l'invisible, tout cela n'est plus apparence, mais vérité. Ses pétales tombés, la rose triomphe.

Heureux donc l'homme qui traverse les yeux clos les éblouissements de ce monde, réservant son âme au Dieu intérieur et secret. Bénie soit la modestie du chrétien dont les voiles couvrent le trésor !

Je t'ai cueillie, Rose de mon jardin. Avant de mourir, parle-moi encore. Dis-moi ce que tu fais là devant mes yeux. Etait-ce au fruit du rosier que tu rêvais, ce matin que je t'ai surprise ? N'était-ce pas à moi plutôt, que ta beauté s'adres-

sait alors, afin de m'aider à produire mon œuvre, le fruit que Dieu attend de moi et que sa bouche espère ?

Quel doux travail, quelle chaleur me pénètre, chaque fois que s'approche la beauté ! C'est comme si une lumière se levait au-devant de ma route sur une richesse lointaine. Mais tandis que je te respire, ma Rose, une volupté pleine de promesse me ferme les yeux.

Je ne puis te dire que je t'aime, toi qui m'apportes l'amour. Si je te le disais, ce serait m'interrompre moi-même, échanger mon éternité contre un instant.

Sache que je ne puis plus aimer aucune beauté, quelque charme qui se rencontre. Tu n'es pas ce que j'attends et que je veux. L'odeur magique de ton cœur suscite à mes yeux un paradis chargé de fruits dont Dieu me nourrira de sa main.

Ce n'est que dans cette vision que ma tristesse se résorbe et devient joie. C'est seulement grâce à ce regard qu'en te cueillant je ne rencontre ni ne sens plus les épines.

La beauté n'est belle que dans la foi.

Victor POUCEL.

TÉMOIGNAGES CHRÉTIENS DES ENFANTS DE NOTRE TEMPS

Il y a tout un monde des enfants que l'on ignore ou que l'on veut ignorer. L'autre jour, au cinéma, tandis que passait sur l'écran un grand film de gosses, j'examinais les réactions de la foule. A un moment décisif de l'action, le cinéaste passait en revue les visages d'un groupe d'enfants atterrés ; il montrait longuement leurs expressions enfantines qui venaient de se teinter d'angoisse et il s'attardait, essayant de faire ressortir tout le drame qui se jouait dans ces petites âmes, placées devant la réalité lamentable de la vie. A ce moment-là, dans la salle, on a entendu des rires.

Au fond, peu importe. Mais j'ai retenu encore de ce film le moment où tous ces gosses de la zone, pour qui la vie est une énigme, se mettent à crier : « Il y en a assez ! Il faut que ça change, il faut que ça change ! ». Je n'ai pu m'empêcher de rapprocher ce cri des paroles d'autres enfants que j'ai vus il y a quelques jours, paroles d'enfants qui existent. Ceux-là n'ont peut-être pas crié leur détresse ; on peut cependant affirmer qu'elle n'en était pas moins profonde, quand on sait avec quelle faim, ils ont accueilli le Christ qui a passé au milieu d'eux et avec quelle ardeur ils sont devenus des chrétiens au cœur vaillant.

Le cadre de leur vie ? C'est une grande bâtisse dans l'immensité d'une grande ville ; on y rencontre toutes les misères puisqu'il y a là à la fois hôpital, dépôt d'assistance publique et d'enfants ramassés par la police. Dans les différents services où il y a des enfants, c'était, il y a quelque temps encore, une vie infernale : cris, batailles, mêlées et, au fond des cœurs, haine et désespoir. Un jour une femme est venue pour s'occuper d'eux. On l'a mal accueillie, car le personnel était là « pour s'occuper d'eux ». Elle est venue quand même. Elle a

fait jouer les enfants ou, du moins, elle a essayé. Pendant plusieurs mois elle a renouvelé ses visites, passant de service en service. Un jour, presque découragée, elle se met à leur raconter une histoire. Quatre-vingts gosses de tous les âges sont autour d'elle et l'écoutent. Quand elle a fini, elle leur demande : « Voulez-vous que je revienne pour vous raconter des histoires ? » — « Oui ». Elle continue de venir. Elle leur dit une fois : « Comme ce serait chic si vous mimiez cette histoire ! » — Gauchement, timidement, les enfants s'essayent. Bientôt le jeu les prend... ils sont conquis. Le jeu crée entre elle et eux une sorte de complicité, de communauté, un esprit de famille : elle devient la grande sœur de tous ces gosses. Ils s'enhardissent. L'un d'eux lui demande un jour : « Où prenez-vous ces belles histoires ? ». Elle de répondre : « Mais dans « Cœurs Vaillants », dans « Ames Vaillantes ». On lui demande ces journaux. Elle ne pourra d'abord en apporter qu'un seul, dont elle devra faire successivement la lecture dans tous les services. Bientôt, les Cœurs Vaillants d'un groupe voisin sont alertés et donnent leur journal pour leurs petits frères malheureux. Les voilà qui lisent « Cœurs Vaillants ». Mais dans la journée ils se battent encore, désœuvrés qu'ils sont ; sur les murs de ces salles d'hôpital, ils feront désormais leurs « coins d'équipe ». — Ils apprennent des chants. Ils deviendront des Cœurs Vaillants. Ils le veulent. Quand on leur a dit qu'ils le pouvaient, la joie est apparue en leurs yeux. Beaucoup ont commencé de prier en apprenant de toute leur âme la belle prière des Cœurs Vaillants.

Nous arrivons ce matin ; quelques-uns d'entre eux sont à une messe matinale. Une dirigeante — une étudiante que nous complimenterons et qui nous répondra : « Ne me félicitez pas, c'est là toute ma joie ». — Une dirigeante est déjà là qui leur fait vivre leur messe. D'autres jeunes filles arrivent, ouvrières, employées. Elles passeront là presque tout leur dimanche. Les enfants déshérités les appellent « grandes sœurs ». Elles disent à ces enfants abandonnés « petites sœurs, petits frères ». — Et elles les aiment. La Chrétienté se bâtit.

La messe terminée, nous sortons dans une petite cour enclose de bâtiments sévères. De tous côtés circulent infirmiers, infirmières, malades, mais les enfants sont habitués à ce triste va-et-vient et pour certains d'entre eux ce jour pâlot est un grand jour. Plusieurs, en effet, vont faire leur promesse. Les promesses du Mouvement Cœurs Vaillants — Ames Vaillantes sont courtes et expressives. Cette petite fille qui recevra tout à l'heure sa croix verte (1) prononcera ces paroles : « Devant Dieu et la Vierge Marie, je promets de rester fidèle aux vœux de mon baptême et de servir l'Eglise en rayonnant le Christ autour de moi ». Elle dira cela. Pour elle (comme pour d'innombrables autres), ce ne sera pas une simple formule. Il y a quelque temps, cette petite fille menait une vie épouvantable. Son père partit en Italie, abandonnant femme et enfant. La mère poussa sa fille à faire le mal. Elle avait 12 ans. Plusieurs hommes se sont servis d'elle. Ramassée, elle fut mise dans une maison de correction, d'où elle s'échappa quatre fois. On l'amena alors ici. Elle s'en sauva trois fois : la troisième, la semaine de sa première communion. Mais elle était déjà prise par les idées-forces du Mouvement. Quand elle fut dehors, elle eut tout d'un coup la nostalgie de son groupe d'Ames Vaillantes et elle sentit qu'elle y abandonnait la joie pour toujours. « Si je pars, c'est fini, je ne pourrai plus jamais redevenir honnête », se dit-elle, et elle rentra. Depuis ce moment, elle fit des efforts, demanda à s'occuper des autres. La dirigeante lui fit entendre qu'elle devrait rester simple équipière, puisqu'elle avait donné le mauvais exemple, mais que si elle se montrait « rayonnante » de charité, elle serait chef, ce qui arriva au bout de deux mois. Très intelligente,

---

(1) Bien avant la croix verte, l'enfant a reçu la croix bleue. Elle pourra prétendre encore à la croix vermeille. L'obtention de ces « croix d'ascension personnelle » est liée très intimement à la progression des enfants dans la vie intérieure. Le Mouvement Cœurs Veillants — Ames Vaillantes, qui prend les enfants de 8 à 14 ans, ne les laisse jamais satisfaits d'eux-mêmes, en leur montrant un idéal toujours plus haut à atteindre sans les essouffler cependant. Il prend soin en effet de jalonner la route de distinctions nouvelles pour éviter que l'enfant ne se décourage devant une somme d'efforts trop considérable à fournir ou ne se lasse devant un but trop lointain. Un autre avantage de ce système est de permettre aux enfants de monter jusqu'où ils peuvent atteindre et de faire valoir les « talents » que Dieu leur a donnés. Le Mouvement Cœurs Vaillants — Ames Vaillantes demeure ainsi un grand mouvement de masse.

elle fait « marcher » ses 25 enfants d'une façon merveilleuse. Elle est attentive aux besoins de ses petites sœurs. Cette enfant est sauvée. Son regard, autrefois terni, est maintenant limpide. Comme on la jugeait digne d'être placée à la campagne, elle répondit : « Je ne suis pas encore assez sage pour rester seule ; il faut me remettre à la maison de correction ». — Elle ira dans une maison d'un caractère moins dur. On l'y attend pour lancer le Mouvement Ames Vaillantes.

Le Mouvement est en effet l'affaire des enfants. Ce sont eux-mêmes qui le font avancer, qui le propagent, guidés qu'ils sont simplement par de grandes sœurs et de grands frères. Et avec le Mouvement, c'est le Christianisme qui marche. — Une autre petite fille, qui est restée un an ici, a fondé une équipe dans le pays où on l'a depuis fixée. A son arrivée à l'hôpital, elle avait 13 ans. Sa mère étant morte, son père s'était remarié. Le père mort, sa femme se remaria ; elle-même mourut et l'homme prit une autre femme. Il eût certes mieux valu que l'enfant n'ait pas eu cette ombre de famille. Ces étrangers la brutalisaient d'une manière odieuse. Une assistante sociale signala le cas à la police qui s'en occupa.

Cette petite fille, abrutie par la souffrance et la peur, se laissa prendre par l'atmosphère créée par les jeux, les chants, le journal. Le Mouvement Ames Vaillantes la conquit. Elle devint chef d'équipe. C'est elle qui, l'an dernier, reçut les premiers jouets de sa vie : une poupée et une petite armoire de bois. Sa joie fut indescriptible. Or, c'était le moment de la campagne pascale ; elle était au regret de n'avoir rien à offrir. Un jour, elle tendit un paquet à une « grande sœur » en lui disant : « C'est ma poupée, pour la donner à la petite fille la plus pauvre d'un groupe de la ville ». La dirigeante, très émue, prit le paquet, mais le lui rendit à la fin de la réunion, en lui expliquant que Jésus était très content d'elle, mais qu'il voulait que les Ames Vaillantes soient, elles aussi, dans la joie. L'enfant refusa.

Le vendredi saint, elle vint prendre à part la dirigeante et lui dit d'un air très triste : « Le Bon Dieu ne doit pas être content de moi. Je ne suis pas généreuse ». — « Comment,

tu n'es pas généreuse ? ». — Elle secoua la tête : « Non, j'ai gardé l'armoire. Alors, c'est fait, je donne l'armoire... ».

Histoire d'enfant qui est une grande histoire ! Mais poursuivons. Après la promesse, nous allons voir les enfants ramassés par la police. Il y a quelque temps encore, pour ne citer qu'un seul fait, la dépense était régulièrement pillée. Si la porte était fermée, ils passaient par la fenêtre. Continuellement il y avait des vols et d'autres méfaits. Ils se haïssaient tous (le mot n'est pas trop fort) d'une façon étrange pour des garçons de leur âge. Maintenant, ils font tous les jours leur prière, (parce que c'est celle des Cœurs Vaillants, mais bientôt parce que ce sera la prière de tous les chrétiens), le bras sur l'épaule du voisin, pour former une vivante chaîne d'amour. — Un jour, l'un d'entre eux casse quelque chose : tous s'accusent spontanément, ayant plus ou moins participé à la maladresse. Hier, nous dit-on, deux garçons se battaient. Un troisième les sépare avec vigueur, et tous trois récitent la Loi de Charité : « Nous nous aimons les uns les autres comme Jésus nous a aimés ». — C'est la règle du jeu. Maintenant, toutes les portes sont ouvertes ; ils ne touchent à rien, résistent même à la tentation de prendre un morceau de sucre dans la soucoupe qui est restée sur une table. Leur transformation a été si radicale que l'instituteur qui vient leur faire la classe n'en revient pas et s'est empressé d'entrer dans le grand Jeu...

Mais allons chez les malades. Le Mouvement Cœurs Vaillants — Ames Vaillantes n'a fait que leur ouvrir les portes du Christianisme le plus pur, le plus élevé. Voici une petite fille qui souffre depuis plus de six mois : très gâtée, très exigeante, elle a changé complètement. Un médecin s'en est émerveillé et lui a demandé un jour où elle puisait son courage : « Je suis Ame Vaillante », répondit-elle simplement. — Ce petit garçon est couché depuis cinq ans. Il a abcès sur abcès. Il offre ses souffrances pour les Cœurs Vaillants d'Algérie. Il est en correspondance avec un groupe de là-bas. Il sait que sa vie a un sens et ce n'est pas sans comprendre qu'il a écrit : « Mon lit, c'est mon autel ». — Cette adolescente est rongée par un lupus. Avec un couteau on lui fait un damier sur la figure et l'on y verse un liquide corrosif. On avait parlé devant elle

du redressement de la France. Le lendemain d'une opération douloureuse qu'on lui avait fait subir, à peine endormie, on la trouva rayonnante d'une joie vraiment surhumaine : « Je n'ose pas vous dire, disait-elle, parce qu'il me semble que cela ne se peut pas. Je n'ai jamais, jamais été aussi heureuse. Je souffre beaucoup, mais je suis tellement contente de pouvoir offrir quelque chose au Bon Dieu pour la France... ». Elle avait été prise par le Mouvement. Elle est incurable. Elle le sait, mais elle est heureuse. Sa vie, c'est-à-dire sa souffrance, a un but. Une autre jeune fille, une dirigeante, vient la voir souvent. Ne sont-elles pas toutes les deux les grandes sœurs de toutes les Ames Vaillantes de l'hôpital ?

Nous terminerons notre visite dans la chambre d'un Cœur Vaillant qui va recevoir, lui aussi, sa croix bleue. — Sous les bandages qui le recouvrent, nous ne verrons de lui qu'un œil demeuré sain et qu'un trou sanguinolent à la place de la bouche, car un chancre le dévore. De la main gauche (son bras droit n'est plus qu'une plaie), il nous salue en disant « Unis ». Il n'est pas baptisé. Quand il était encore valide, on le portait aux réunions et, comme un Cœur Vaillant n'est pas autre chose qu'un véritable petit chrétien, il a demandé le baptême. Ses parents n'ont pas voulu. Il a dit un jour : « Le Bon Dieu veut qu'on obéisse à ses parents. Moi, je serais très, très content d'être en plein fils de Dieu, mais je ne veux pas commencer par lui faire de la peine ». Et il renouvelle constamment sa demande à ses parents. Lui apporte-t-on un mécano : il remercie en disant : « Ça me fait grand plaisir, mais j'aimerais bien mieux pouvoir être baptisé ». — Il prend un remède si mauvais que le docteur a conseillé de lui donner une douceur ensuite. On apporte des confitures. Il refuse d'en manger, disant : « Non, c'est pour qu'on me baptise ».

Son âme grandit tous les jours. D'une voix rauque, il prononce sa promesse : « Par la gloire de mon baptême (il s'arrête un temps et dit plus bas, tristement : « de désir ») je promets de dire toujours « non » à Satan et « oui » à Jésus-Christ ». — On lui épingle la croix bleue sur sa chemise. Il dira tout à l'heure : « Quand mon papa viendra, il verra là ma croix, et peut-être... ». Et cet enfant qui va mourir dans

deux ou trois mois (il le sait), dira avec un dynamisme qui étonne tout le monde : « Et maintenant, en route pour la croix verte ! »...

Tous les gosses du service sont là, à l'entrée de la chambre. Ils entonnent le chant national des Cœurs Vaillants. Ils chantent dans ce lieu de souffrance. Dans tout l'hôpital on chante, on chante :

« Notre nom chante l'espérance
Car nous sommes les Cœurs Vaillants ».

Ils font partie d'un grand Mouvement ; ils sont plus d'un million cinq cent mille. Il y en a partout. Tous ces enfants malades, abandonnés, ne sont plus des séparés : ils sont les petits frères de tous les petits chrétiens. Ils correspondent avec des Cœurs Vaillants de tous les coins de France et d'ailleurs. Ils sentent qu'ils sont tous unis. Un grand souffle de Christianisme authentique passe dans les âmes des enfants de notre temps. Le monde des gosses a trouvé ce qu'il cherchait pour que « ça change ».

Louis RAILLON.

GEORGES DUHAMEL DEVANT L'ART ET L'ÉTERNEL

“ Suzanne et les jeunes hommes ”

C'est une justice à rendre aux hommes — constatons-le volontiers, n'ayant que trop d'occasions d'en médire ! — qu'une plus exacte connaissance nous fournit d'eux presque toujours une idée meilleure. Que d'êtres nous cotoyons dans l'existence, dont le vrai visage nous échappe ! C'est que nous nous en tenons à l'extérieur. Une attitude nous a heurtés, un propos nous agace ou nous chagrine. Bien souvent il n'en faut pas plus. Nous assurons sur ces bases fragiles un jugement définitif et sommaire. Et voilà des êtres classés : insignifiants, vulgaires ou méchants. Une fois de plus l'adage a raison : l'arbre dont la vue nous obsède, nous a masqué la profondeur de la forêt.

Et puis, un jour — à la faveur des circonstances, ou par l'effet d'une attention meilleure — une vue plus intérieure nous est permise. Du coup la perspective a changé. Le « dedans » soudain à pris corps. Nous voici en présence d'une âme qui déjà nous intéresse ou nous captive. Reliant les gestes épars dont le sens nous restait fermé, nous redécouvrons l'unité vivante. Un drame parfois nous apparaît, une douloureuse crise spirituelle dont un œil superficiel et distant n'eût jamais décelé la présence. Nous serons bien vite amenés, non point certes à tout excuser, mais à tout reconstituer, ou pour mieux dire, à tout comprendre. C'est qu'installés désormais au cœur, nous savons regarder autrui comme nous nous regardons nous-mêmes.

Sans doute est-ce par cette connaissance intime et totale qu'il nous faut expliquer pourquoi Dieu demeure sans mépris

pour les plus misérables d'entre les créatures que nous sommes. Du moins la vie nous procure-t-elle, entre bien des joies, celle d'une possibilité toujours offerte de nous pencher, nous aussi, sur les âmes des autres et d'y voir lever, comme en de fraternels miroirs, un reflet de notre propre mystère.

Ce que nous offre la vie — toute proportion gardée, et dans la mesure où il est de celle-ci l'expression artistique mais fidèle — le roman aussi nous l'apporte. Entre tous peut-être ces romans cycliques, romans-fleuves si l'on veut, qui, par l'étendue des temps qu'ils embrassent, nous mettent précisément avec les divers personnages en contact progressif. Il arrive alors, comme dans l'existence, que telles figures d'abord entrevues lointaines, tandis que d'autres jouaient les vedettes, viennent brusquement en pleine lumière. Un relief plus net est acquis, un « centrage » meilleur s'opère et soudain le drame rebondit sur un prolongement vierge encore. Une région inexplorée de l'attachante énigme humaine commence à s'ouvrir sous nos pas.

Ainsi en va-t-il dans cette *Chronique des Pasquier* que M. Georges Duhamel développe, tome après tome, avec un talent sans éclipse et une admirable constance. Chaque tournant du long récit débouche sur un aspect nouveau du paysage intérieur.

C'est en bloc que nous fut présentée tout d'abord la famille du fantasque docteur. Le premier chapitre nous la faisait voir — quel lecteur ne s'en souvient ? — groupée pour le repas du soir autour de l'inévitable plat de lentilles. C'était l'époque où était encore attendue cette fatidique lettre du Havre de laquelle semblait dépendre l'avenir et le salut de la maison. Puis, peu à peu, de cette vision collective quelques figures se détachaient. Celle, en premier lieu, du bonhomme Pasquier, despote ingénu de la tribu, promenant sur toutes choses l'insolence de ses blondes moustaches, l'acuité de son regard d'acier. Bientôt Joseph et Ferdinand, les aînés, et Laurent qui se racontait lui-même commençaient à nous découvrir leur âme. A mesure enfin que se déroulait l'histoire, mais

plus lent à révéler son mystère, le monde féminin à son tour prenait figure et densité. Reléguée — c'était sa vocation — dans l'obscurité des tâches ménagères, la vieille maman, un peu terne, effacée d'abord, offrait tout à coup à nos regards cet abîme de souffrance résignée, de quotidienne abnégation, d'héroïque oubli d'elle-même qui suffisaient à nous faire voir en elle l'image-type des mères douloureuses. Il y avait aussi Cécile, la fillette limpide, l'amie des dieux ! Et certes nous avions su pressentir qu'elle n'était point pareille aux autres cette fée qui, de sa main fragile voltigeant aux touches du clavier, nous ouvrait l'accès d'un royaume, cette enfant brûlante et farouche dont Mozart était le refuge. Et lentement, page après page, émergeait de la nuit son rayonnant visage, transparent comme une eau pure. Mais nous étions loin de compte encore, et il ne fallut pas moins que ce volume : *Cécile parmi nous,* pour nous faire mesurer les profondeurs, apprécier les secrètes richesses de cette âme incomparable, une des plus saisissantes figures de femme du roman de tous les âges.

Aujourd'hui, voici Suzanne (1).

D'elle, nous nous souvenons à peine. Nous la revoyons dans les premiers livres, petite fille à la voix zézayante, perdue dans les jupes de sa mère et les jambes de ses aînés. Dans les tomes suivants elle apparaît encore, grandie cette fois, déjà femme, adressant sourire aux miroirs où se réfléchit sa beauté troublante. Actrice au renom grandissant, on nous la faisait voir, répétant à la maison ses rôles, admettant à d'équivoques tête-à-tête les multiples adorateurs de son talent et de ses charmes. Et nul, je pense, n'a perdu souvenir de cette scène déchirante qui nous montrait Cécile, en plein concert, contrainte d'interrompre la sublime méditation du vieux Bach, pour jeter vers la salle où Richard flirtait avec Suzanne un long regard chargé d'angoisse.

Premiers tableaux, touches successives par lesquelles l'auteur, incertain du devenir de cette inquiétante créature

---

(1) Georges Duhamel : *Suzanne et les Jeunes Hommes*, Paris, Mercure de France, 1941.

qu'il sentait naître sous ses doigts, s'exerçait à en préciser l'esquisse. Déjà un visage à nos yeux se dessinait, l'âme se dérobait encore. Suzanne restait pour nous un personnage épisodique plutôt négligeable, la moins intéressante, à coup sûr, de toutes les figures de la maison, un être superficiel et sans substance.

Et voici que soudain elle occupe l'avant-scène. Voici que nous pénétrons dans son mystère et que nous prenons conscience du drame qui dormait en elle à notre insu.

*

Fuyant vers le monde du théâtre, Suzanne n'a fait qu'imiter ses aînés. L'un après l'autre, tous les enfants Pasquier ont déserté la demeure paternelle. Et sans doute n'est-il pas inutile de réfléchir au sens de ce successif exode. Une nécessité financière semble l'avoir d'abord provoqué. Cette progéniture nombreuse ne peut vivre longtemps sur les quelques économies du budget familial, courageusement protégées par les sacrifices de la mère, mais jour après jour dilapidées par la mégalomanie furieuse et les déportements de ce raté sublime qu'est l'impossible Raymond Pasquier. Les jeunes gens ont dû, tour à tour, s'assurer en vue de l'avenir et s'établir.

Mais une raison plus profonde les contraignait au départ : le besoin d'échapper à l'oppression du « clan », à cette atmosphère de médiocrité, aux horizons bornés du logis.

N'en doutons pas, lorsque Suzanne s'en va, laissant derrière elle la chambre où elle avait vécu jusqu'ici « comme un oiseau des îles dans une volière du Nord », elle eût pu répéter ce qu'écrivait Laurent, dans une lettre à Justin Weill : « Je suis séparé (e), séparé (e). Je n'ai plus qu'une chose à faire, maintenant, me guérir d'eux tous... Je ne connaissais qu'eux. Ils me fermaient l'horizon, ils me bouchaient le ciel, le cœur, toutes les avenues de la vie. Et maintenant, c'est fini ».

Tous ces enfants brûlent de trouver enfin une justification de leur existence et une raison d'espérer. Ils veulent tendre vers quelque idéal et trouver issue vers les portes où l'être

se libère et se réalise. Un seul, semble-t-il, fera exception : Ferdinand, l'incapable Ferdinand, destiné à aller tout bonnement, à quelques pas de la rue Vandamme, transplanter la graine héréditaire, perpétuer le nom et la manière Pasquier, fonder une maison Pasquier de tous points semblable à la première. Celui-là obéit sans doute à cette loi qui veut qu'une certaine part de médiocrité ne cesse de se maintenir et de proliférer dans notre humain terroir, avec la ténacité du chiendent. Tous les autres regardent ailleurs, cherchent leur chemin vers les sommets, et, avec un bonheur inégal, font appel à l'une ou à l'autre de ces divinités desquelles les hommes ont coutume d'attendre et d'implorer leur salut : Joseph sacrifie à l'Argent, Laurent à la Science, Cécile au Dieu vivant et Suzanne à l'Art. Ainsi la Chronique des Pasquier nous fournit-elle en raccourci un panorama des diverses aspirations des âmes, une vue synthétique de nos sociétés terrestres dans leurs misères et leurs grandeurs.

Cette aspiration profonde de l'âme, n'est-ce pas cependant cela que nous éprouvions quelque mal à reconnaître chez Suzanne ? Celle-ci nous paraissait frivole, et, la voyant s'orienter vers la scène, peut-être avions-nous pensé qu'elle ne courait que vers son plaisir, cédant à l'attrait d'une vie brillante et facile, au goût des applaudissements des foules et des cachets somptueux. Nous nous faisons de ces milieux du théâtre une idée pour l'ordinaire tellement artificielle et sotte, qu'acclimatent en nous les mensonges du film à grand spectacle et des magazines illustrés !

« Vous allez me faire prendre un rhume... Nous avons beau être en juillet, d'après le texte, il fait cinq degrés dans les corridors ».

Ainsi s'impatiente Suzanne, qui, frissonnant dans la robe simple et légère à laquelle la condamne son rôle, voit se prolonger indûment la répétition d'une scène dans le studio glacé du théâtre des Carmes.

Insignifiant détail, mais qui suffirait à nous rappeler qu'il y a loin du monde imaginaire à la réalité crucifiante et banale.

Si c'était son plaisir qu'avait cherché Suzanne, quelle

erreur eût été la sienne, et comme on comprendrait mal son obstination à demeurer dans ce milieu détestable où la rive un autre désir !

*

De ce monde du théâtre, devenu désormais la part de son attachante héroïne, M. Georges Duhamel ne nous laissera rien ignorer. Il apportera à le décrire ce sens aigu du concret, ce réalisme vigoureux et sain qui lui permettait naguère de faire contrôler à nos sens, jusqu'à nous en donner la hantise, les moindres détails de l'atmosphère Pasquier. Ne l'avions-nous pas surpris alors glissant, tel un indiscret Asmodée, son regard aux fentes des volets et aux serrures des portes, prêtant l'oreille aux mille bruits de la rue et des étages, aux disputes des voisins qui retentissent au travers des cloisons, aux soupirs de la vieille maman exténuée qui reprise les effets des enfants sous la lampe, aux ressorts du lit gémissant sous le sommeil enfiévré de Cécile, et dépistant avec un flair de chien de chasse les odeurs émanées des greniers, des laboratoires et des cuisines ? Il saura cette fois encore, satiriste impénitent, fouiller le secret des coulisses et des chambres d'artistes, les envers et les dessous des praticables et des combles, et, j'allais l'oublier,... des cœurs.

Nous respirerons donc ce remugle de cigare froid qui s'attache aux parois des loges vides, la poussière suffocante qui tombe des tentures et des décors, et ce triste encens qui, sous le pas, monte des lourds tapis de scène. Nous connaîtrons l'aspect sordide et l'odeur écœurante de la salle, après le départ des spectateurs qui ont laissé sur le sol une jonchée de programmes froissés, de mégots amollis et d'enveloppes de bonbons poisseuses, vile « litière de leur plaisir ». Nous verrons, au lendemain des grandes séances de maquillage, traîner sur les meubles et les marbres souillés des cuvettes les restes de fonds de teints écrasés, les estompes flétries, les débris de postiches englués de colle, pendre lamentablement aux murs les perruques fatiguées, les manteaux d'empereurs romains, les robes de princesse, hier étincelantes au feu des ram-

pes, accusant aujourd'hui, dans la lumière crue qui tombe des soupentes, leur caractère de vétustes défroques.

Envers et décor ! Mirage et réalité ! Fil et trame au dur contraste dont est tissée pour l'ordinaire la vie des artistes de théâtre. Y songe-t-il l'abonné des grands soirs qui, la lorgnette à la main, se penche aux tièdes galeries ? Prend-il conscience que la déesse qu'il contemple buvant à l'Olympe le nectar dans une coupe de vermeil n'est souvent que cette même femme qui tout à l'heure, entre deux actes, avalait en hâte un comprimé d'aspirine, pour atténuer l'atroce migraine due aux courants d'air des impostes et aux trop fréquentes insomnies ?

Mais Duhamel ne se borne pas à la description du cadre matériel où se déroule la nouvelle existence de Suzanne. Après les objets, voici les hommes. Nous assisterons donc aux répétitions que préside l'irascible et nonchalent Vidame. Rien ne nous demeurera inconnu. Ni les disputes fatigantes et mesquines du directeur avec sa troupe, ni les sentencieuses tirades de l'auteur défendant jalousement l'intégrité de son texte contre les fantaisies du metteur en scène. Joutes amères, rivalités sans grandeur, âpres curées dont, traqué par la meute des intérêts sordides, l'Art, hélas ! fera tous les frais.

Une autre fois, forçant pour nous le passage des portes condamnées, nous entraînant aux escaliers interdits, Duhamel nous introduira dans les coulisses, un soir de « première ». Le spectacle auquel il nous convie n'a rien à voir, on le devine, avec celui qu'annonce au dehors l'affiche et pour lequel la foule s'écrase aux guichets du boulevard, mendiant les derniers billets. Nous voici au domaine réservé des habilleuses, des électriciens et des machinistes. De là, installés dans quelque recoin, nous pourrons à loisir, la pièce commencée, contempler les comédiens qui, durant les répits que leur accorde leur rôle, vont et viennent derrière les portants. Malgré la consigne, les langues vont leur train. Pour tuer le temps, avant que sonne pour l'un ou l'autre l'heure de reparaître en scène, rois et marquises, soldats et soubrettes luisantes de sueur sous le fard, bavardent à rires étouffés, sous le regard furibond du

de l'Oise et la blondeur des collines de Nesles ; c'est une exquise tribu de jeunes fous au sein de laquelle il fait bon vivre ; c'est encore du soleil, de l'air frais, des fruits, des parfums, de l'amitié, des chansons et du bonheur, promis et dispensés à longueur de journées à la visiteuse aimée qui saura s'y faire introduire. Suzanne le peut bien deviner, car déjà la brise du jardin merveilleux a frôlé les murs de sa geôle. Cela, à chaque fois qu'elle voyait entrer dans sa chambre d'artiste — bien sûr alors sans déplaisir ! — ce jeune peintre auquel elle accordait quelques séances de pose, et qui avait nom Philippe Baudoin. Il arrivait de sa démarche ailée, un peu boitillante, tel un messager de paradis, si différent de tous les autres ! et, tandis que son crayon léger courait sur le papier, l'effleurant à peine, il racontait à son ravissant modèle mille petits riens, où il était question d'anges gardiens semblables à de grands oiseaux farouches et de fleurs rares recueillies à brassées sur les proches coteaux, dans la douceur parfumée des soirs. Aussi ne serons-nous pas surpris de voir Suzanne, un beau jour, à la suite d'un affront particulièrement intolérable que lui aura fait subir Vidame, boucler sa mignonne valise et suivre le héraut Philippe vers le pays des anges et des fleurs.

Qui voudra pénétrer avec Suzanne le secret de l'univers Baudoin, respirer l'ensorcelante atmosphère de ce royaume de « Transoisie », comme l'appelle Philippe, devra se plonger dans la lecture de ces pages extraordinaires (elles forment une bonne moitié de l'ouvrage) que l'auteur a consacrées à nous narrer ce séjour à Nesles.

Certes nous savions déjà que Duhamel était poète. Ses livres précédents ne pouvaient nous le laisser ignorer. Mais sans doute nous en donne-t-il, ici plus qu'ailleurs, l'éblouissante démonstration. Je ne pense pas en effet que Duhamel ait jamais usé d'une palette à la fois plus riche et plus sensible, d'un langage aussi transparent, aussi aérien, aussi fluide. C'est à croire que les sortilèges du monde Baudoin ont agi sur l'écrivain lui-même. Serait-ce parce que le nom de l'ouvrage semble l'amalgame de deux titres bien connus de l'auteur

d'Electre ? Mais on songe à Giraudoux. Un Giraudoux moins étincelant, moins fantaisiste, moins jaillissant, peut-être, mais — j'oserai le dire — plus véritable et plus humain. Chez le peintre des Baudoin, en effet, nulle recherche de l'étincelle pour l'étincelle. Rien d'appuyé, rien de tendu. Une fête brillante et paisible pour l'oreille comme pour l'esprit, qui, longuement, déroule ses cérémonies dans une limpide ordonnance. Une symphonie de mots clairs, de trouvailles jolies, de pensers tendres et exquis, légers comme les papillons bleus qui tournoient dans la lumière de midi. Un ruissellement de perles fines pareil au bondissement des cascades dans la fraîcheur ouatée des mousses. Une poésie au ras des choses, à fleur d'âme, dont le parfum nous arrive, tel celui des fraisiers, fondu dans l'haleine de la terre chaude. Mais ce qu'on admire plus que tout, c'est la constance de cette allégresse inspirée, qui jamais ne retombe ni ne défaille, c'est la splendeur sans défaut de cette ample tapisserie chatoyante, telle du moins qu'elle apparaissait en sa forme première, dans la version publiée par la *Revue des Deux Mondes*. Je regrette en effet, soit dit en passant, que, dans l'édition du *Mercure*, les discours des Lavoine et Patureaud (si intéressants en eux-mêmes) viennent interrompre le dessin d'une broderie si pure, en compliquer par instants et en alourdir la trame.

Quoi qu'il en soit de cette mince querelle, laissons-nous prendre à la double séduction d'un style et d'une terre si profondément et si subtilement accordés l'un avec l'autre.

Echappés aux laideurs du théâtre des Carmes, suivons Suzanne au merveilleux séjour, goûtons comme elle, dès les premiers pas, cette brise attiédie qui, par-dessus l'épaule des collines, lui porte les prémices mêlées de la beauté, de la fantaisie et de l'amour.

La beauté ! Ne la verrons-nous pas sourdre de tous les recoins de cette campagne heureuse ? Elle règne sur les sommets où la jeune vigne étend ses pampres, sur les prés luisants de rosée, sur les bosquets remplis d'oiseaux, sur les plages de sable fin serties aux méandres de la rivière, sur les sentes fleuries des vallons, sur les hameaux et les maisons forestières.

Et c'est elle encore qui semble émaner de tous les gestes, des moindres propos de l'extraordinaire tribu qu'a germée cette terre promise. On la voit rayonner sur tous les visages, au bord des yeux clairs et des fronts sans rides. Chaque sourire de ces jeunes héros la ravive, chacune de leurs réparties la fait renaître. Tout le jour, elle se prodigue à Nesles, réglant de façon souveraine l'ébat des corps et des esprits. Et, chaque soir, elle s'épanouit triomphante aux lèvres de ces choristes improvisés, que le vieil harmonium de famille voit se grouper autour de lui, pour cette libation d'harmonie dernière qu'on se fait ici un point d'honneur d'offrir au jour finissant.

De la Cavée des Portes, logis familial des Baudoin, où elle paraît avoir établi son quartier général, la fantaisie la plus charmante dicte l'emploi de la journée, avide de s'élancer par monts et vaux sur les pas de la joyeuse bande. Car un simple mot prononcé, la lubie soudaine de l'un des garçons, l'invite d'un rayon de soleil perçant brusquement la nue, suffisent pour l'ordinaire à décider d'une promenade en forêt, de l'installation d'un théâtre de plein vent, ou d'un déjeuner sur l'herbe. Ferveur d'imprévision, ivresse de gratuité et de non-conformisme qui, du monde pensant, s'étend de proche en proche à tout ce qui vit sur la campagne. C'est ainsi qu'il arrive, à Nesles, de voir surgir, des opulents parterres comme des agrestes talus, mille fleurs ailleurs introuvables, d'entendre les plus simples oiseaux vous lancer, à l'orée des bois, les trilles les plus insoupçonnés de leur répertoire musical.

Quant à l'amour, peut-on douter qu'ici comme en tous lieux il ne lève sur les pas de Suzanne, hommage nécessaire à sa beauté ? Mais nulle part sans doute la jeune femme n'aura-t-elle trouvé son approche à la fois plus discrète et plus troublante, son murmure plus timide et plus charmeur. Tant il différera de la vulgarité des hommages que les hommes lui ont jusqu'ici rendus, ce sentiment tendre et naïf qu'elle devinera prêt à éclore sur la joue rosissante de Philippe, aux lèvres boudeuses de « l'indifférent » Hubert, ou dans l'œil noir du silencieux Marc.

Mais ce que Suzanne découvrira de plus rare dans cet univers Baudoin, c'est ce privilège heureux qui le soustrait

aux lois communes régissant les autres mondes. Passées les frontières du domaine de Nesles, nécessité et logique semblent en effet perdre leurs droits. C'est ainsi qu'on y rencontre à toute heure le respectable Jérôme Baudoin, patriarche aveugle, marchant sans canne dans les allées, sans jamais heurter un caillou ni écraser une bouture. C'est ainsi qu'on y croise les enfants Baudoin qui, affublés des déguisements les plus bizarres qu'ils ont pu dénicher dans la « chambre de Barbe Bleue », ne laissent pas de paraître tout aussi naturels, même au regard de l'étranger, que dans leurs vêtements de tous les jours. Paradoxes et contradictions qui ne sauraient étonner personne, produits naturels et somptueux de cette terre toute en contrastes. Aussi bien la vie commune la plus stricte cohabite-t-elle, à la Cavée des Portes, avec l'indépendance la plus farouche, le self-government le plus anarchique. L'obstination dont chacun fait preuve à poursuivre ses propres idées, qui partout ailleurs engendrerait les dissensions, concourt ici à l'entente parfaite. Et rien plus que la futilité des propos n'y paraît le signe infaillible de la gravité des pensées.

Défi perpétuel aux règles universelles et qui s'accompagne d'une si tranquille assurance qu'il semble tenir le malheur en respect et lui interdire l'accès du royaume. La maladie fait-elle à Nesles une de ces visites protocolaires qu'elle se croit obligée de rendre aux vivants ? Elle lâchera pied presque aussitôt, dépitée du petit effet qu'aura produit là son passage. La foudre gronde-t-elle aux environs ? Sans retard on voit les enfants Baudoin, toutes fenêtres et volets clos, s'assembler dans la salle commune. Refusant tout regard à l'intrus, ils laisseront passer l'orage, et le soleil, luisant à nouveau sur les gazons rafraîchis, les trouvera jouant de plus belle parmi les fleurs.

En bref, nous rencontrons ici une sorte de monde d'avant la faute, une contrée idéale que la fange originelle paraît avoir négligée lors de sa coulée dévastatrice, ou, par-delà le bien et le mal, choses et gens semblent revenus à cette ferveur d'innocence, à ce climat de grâce ingénue sous lequel on peut espérer voir fructifier et mûrir tous les bonheurs.

Suzanne y vivra de longs jours, dans une irréelle extase, prise à ce réseau de liens subtils et tendres que tissent autour d'elle le profond calme des campagnes, l'hospitalité d'une famille amie, la conversation pleine d'imprévu et de finesse d'interlocuteurs inlassables, l'adoration muette de trois jeunes cœurs entre lesquels elle ne peut choisir.

Et combien, tant que durera ce séjour à la Cavée des Portes, le monde du théâtre pourra nous sembler oublié !

*

Cependant Helloin n'aura qu'à paraître, porteur d'un message de Vidame, pour rompre l'enchantement d'un si beau songe, et ramener Suzanne consentante au logis un temps déserté.

Et la première visite de la fugitive repentante sera pour cette salle de spectacle, où depuis de longs mois sa voix a cessé de se faire entendre. Une étrange joie va l'envahir alors, que nous n'eussions jamais supposée si soudaine et si profonde :

« Elle s'arrêta de nouveau, fit basculer un strapontin et s'assit pour se recueillir, pour laisser retomber et s'éteindre l'émotion qui lui gonflait le cœur. Une seconde, elle imagina, elle s'efforça d'imaginer les parfums de la nuit sur la colline de Nesles, la senteur des chèvrefeuilles, toute pareille à une âme qui ne s'éveille que dans le calme des ténèbres. Elle dilatait ses narines et respirait profondément. L'odeur qui lui remplissait la gorge et la poitrine, ce n'était pas celle, ineffable, de la campagne assoupie, mais une odeur de placard clos, de meubles défraichis, d'appartement mal tenu, de cendre humaine, d'urne funéraire. Et cette odeur de théâtre en léthargie lui semblait l'odeur la plus délectable du monde. »

Certes, elle nous peut déconcerter cette victoire décisive d'un monde où la vulgarité semble reine, sur le miraculeux Eden, fertile en tant d'exquis plaisirs. Mais de notre étonnement même va jaillir pour nous la lumière. Car nous ne pourrons ignorer désormais quel bien, plus précieux que tous les trésors des Baudoin, germe ici, pour Suzanne, du sein de ces planches poussiéreuses et de ces tristes décors.

Dèjà, aux premières pages de l'ouvrage, il nous était donné de le pressentir. Duhamel, qui nous montrait alors Suzanne, en train de répéter son rôle de Marie-Antoinette, ne soulignait-il pas ce pouvoir mystérieux de l'art à changer en un instant la figure de toutes choses ?

« Le lent travail trébuchait, rampait, somnolait ; mais, parfois, l'espace d'un élcair, le miracle, le capricieux miracle de la scène rayonnait dans cette caverne. Suzanne Pasquier venait de prononcer une parole, et c'était la voix même de la reine assassinée qui sortait soudain des abîmes légendaires ; Mirabeau se redressait pour se frapper la poitrine à coups de poing et nul ne pensait plus à Farge, le gros acteur célèbre pour ses imitations et son goût du calembour... Tout le monde apercevait l'horrible et génial Mirabeau, dans la chaleur de cette fameuse journée de juillet 90, où la Reine avait fait effort pour dompter l'indomptable. La lumière ne venait plus des projecteurs à triple rotation qu'Eric Vidame avait fait construire et qu'il considérait comme un de ses titres de gloire, la lumière tombait, à travers le siècle défunt, de l'aveuglant soleil d'autrefois. Et les quelques hommes silencieux qui s'enfonçaient, immobiles, dans les fauteuils dévêtus de leur bâche de grosse toile, étaient enivrés un instant par les vapeurs de la magie et succombaient à l'hypnose. »

En vérité, si Vidame et des Combes, ces tristes humains dont nous connaissons la pauvreté d'âme, sentent eux-mêmes se renouveler leur être au passage de la beauté, pouvons-nous douter que, beaucoup plus sensible et vibrante, Suzanne n'éprouve, avec une force incomparable, le bienfait de la transformante extase ? Là, dans ce cadre odieux du théâtre, fleurit, à chaque heure, un mystère, plus rafraîchissant pour son âme, mieux accordé à son désir profond, que les splendeurs du fortuné jardin, bordé par l'Oise et les collines. Et pour qu'en ses profondeurs éblouies lève cette lumière victorieuse, qui passe en séduction les visibles clartés des campagnes, il lui suffit d'une de ces paroles qui condensent à ses lèvres toute la ferveur des poètes et l'attente infinie des mondes :

« Que la voix souveraine prononçât ces humbles mots qui ne se distinguent pas en apparence de ceux que l'on prononce dans la vie quotidienne et, tout aussitôt, ces humbles mots devenaient sublimes, tout aussitôt, pour Suzanne, la vie prenait une saveur et un sens. Su-

zanne répétait des bribes de ses rôles, de ceux qu'elle avait joués et de ceux qu'elle avait longtemps rêvé de jouer. C'était ainsi et nul ne pouvait rien changer à la destinée de Suzanne. Elle murmura : « Ah ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts ! » Seigneur ! Où donc s'étendait l'ombre des forêts ? Là, dans cet antre, sur la scène ultra-moderne de galalithe comprimée, entre les portants de carton insonore et incombustible ? Oui, là, peut-être, là seulement. »

Quelle fête pour cette fille passionnée, dont aucun aliment terrestre ne semble pouvoir calmer la faim, de sentir sa vision du monde se rajeunir soudainement dans la perspective poétique. « Le jour se lève ! » a prononcé le poète. En faut-il plus pour que se déchire sur nos fronts le voile qui nous masquait la lumière ? Car ce jour, dont on nous parle ici, n'est pas la lueur indécise — si délicieuse à voir pourtant ! — qui monte, après douze heures de nuit, sur l'horizon borné des plaines. C'est le Jour, avec un grand J ! Et cette majuscule dit tout. C'est celui-là qu'appellent, depuis le commencement des mondes, tant de cœurs inconsolés, meurtris, celui-là qu'une universelle espérance se refuse encore à croire impossible, immatériel soleil, entre tous les soleils désirables, qui vient visiter nos souillures et nos plaies, soulever à son ardente aspiration la glorieuse poussière de nos désirs.

« Le jour se lève ! ». Que Suzanne seulement entr'ouvre les lèvres et l'aurore miraculeuse a commencé. Et déjà ses premières clartés baignent ses yeux, pénètrent son cœur ; et déjà la foule des auditeurs tressaille et crie avec elle vers la lumière !

Une forme inconnue prend naissance en Suzanne. Dès qu'elle paraît sur le théâtre, n'est-elle pas beaucoup plus que Suzanne ? Une occasion, telle qu'elle n'en peut rencontrer dans la vie, s'offre à elle sur ces pauvres tréteaux d'exprimer sa vérité profonde. Cette âme, que les quotidiennes nécessités, les étroites combinaisons du destin, empêchent de se manifester au plein jour, voit fondre les murs de sa prison, à l'approche royale du grand Art. Est-elle encore la fille Pasquier ? Qui oserait soutenir pareil mensonge ? Cette pauvre petite femme sans histoire et sans grandeur, cette poupée fragile, éphémère, ce « personnage » que l'existence l'oblige à

tenir devant les hommes, ne sauraient prétendre à la définir. Que la poésie l'effleure de son aile, elle voit s'élargir son être. La voilà, dès lors, introduite au chœur brûlant de ses grandes sœurs immortelles. Elle est Ophélie, Cordélia, et Monime, et Marguerite, et Mélisande ! Elle nage dans l'absolu. Elle a franchi la limite subtile, passée laquelle toutes les âmes se rejoignent, se reconnaissent et se confondent. Elle sent passer sur sa bouche le souffle de générations innombrables, la plainte des âges révolus, l'espoir des mondes encore à naître. La grande voix unanime des femmes, des mères, des amantes, vibre alors dans sa propre voix.

Et l'amour découvre son visage. Il n'est plus pour elle ce sentiment trouble, équivoque qu'elle lit aux regards des hommes, non pas même cet intérêt charmant qu'elle éveillait au cœur de Philippe ou d'Hubert. Il devient cette vague immense du désir qui, depuis la naissance des temps, ne cesse de gonfler l'univers :

« L'amour, n'est-ce pas cette ravissante chanson que l'on soupire sur la scène dans la flamme des projecteurs ? L'amour, n'est-ce pas ce chaud regard que les hommes, oh ! tous les hommes adressent, comme une pressante prière, au visage, à la chevelure, aux épaules, aux mains de Suzanne, à toute la personne de Suzanne ? L'amour, c'est la rumeur enchantée qui monte de la salle quand Olivia soulève son voile, pour se laisser entrevoir au messager du duc Orsino. L'amour, c'est la clameur brûlante qui jaillit des profondeurs quand la Périchole, étincelante comme une châsse, frappe le sol du pied et s'écrie : « Vive le taureau ! » L'amour, c'est le frémissement qui se propage dans l'ombre quand Silvia baisse les yeux et avoue d'une voix imperceptible : « Savez-vous bien que vous me charmez, Dorante ? » L'amour, ce n'est pas ce qui vit dans le cœur de Suzanne, c'est ce que les autres éprouvent à la vue de Suzanne, ce qu'ils ne se lassent pas d'offrir à Suzanne, de dédier, de consacrer à Suzanne. »

Non pas à Suzanne Pasquier, cette fois, mais au travers de celle-ci à cette inaccessible beauté, dont elle n'est rien autre chose que la messagère enivrée.

Ah ! vraiment, vivre, pour Suzanne, c'est cela, c'est se livrer à pleine voile au souffle du dieu qui la soulève, emportant à son tour, dans son délire sacré, la foule extasiée qui l'écoute et s'abandonne. Centre vivant de ces mille regards,

de ces dévorantes attentions, de ces respirations en suspens, lorsque, dressée dans le flamboiement des herses, elle clame les mots qui délivrent, ne sent-elle pas bondir son âme et ne bénit-elle pas la vie ? O joie de tenir alors dans sa main le sort des béantes multitudes ! d'ouvrir à leur pesanteur les portes d'or par où l'on échappe vers l'infini ! Réglant aux inflexions de sa voix la marée montante de leurs désirs, elle assujettit les spectateurs au rythme intérieur qui la possède, et l'applaudissement qui déferle, à l'heure où s'achève son cri, lui semble le bruit des grandes vagues battant le rivage éternel où elle aborde avec eux !

Non, jamais, au trop facile royaume où l'avait entraînée Philippe, elle n'a connu pareille ivresse. Nulle part, autant que là-bas, au contraire, elle n'a éprouvé le sentiment de demeurer passive, inemployée. Comblée, sans doute, extraordinairement comblée, mais vide du meilleur d'elle-même. Elle s'engourdissait « dans la lumière et la tiédeur, à la manière de la chatte blanche qui sommeille, en équilibre, sur l'appui de la fenêtre, devant le ciel enflammé ». Une délicieuse torpeur l'envahissait qui, lentement, lui versait la mort.

Suzanne comprend mieux maintenant, pourquoi, arrivant à Nesles, elle s'était résolue à ne point s'engager tout à fait, à « se réserver pour ses rêves familiers » ; et pourquoi, sentant gagner sur elle l'attrait de la quiétude Baudoin, elle s'est laissé reprendre au premier signe, arracher, sans hésitation ni remords, à la tendresse désolée des jeunes hommes.

*

Pourtant, à l'heure où la troupe du théâtre des Carmes va s'embarquer, au complet, pour une tournée triomphale au delà des océans, le roman qui, sur cette vision, s'achève, nous montrera Suzanne au désespoir ; et les dernières pages du récit laisseront à notre bouche un affreux goût d'amertume et de cendre.

Ainsi, le théâtre lui-même, auquel elle a tout sacrifié, n'a pu suffire à accomplir Suzanne ! Faisant retour sur son passé, la souveraine actrice reconnaîtra que sa personne de-

meure étrangement frustrée de ces biens mêmes dont le brillant mensonge de la scène lui semblait assurer la possession.

Et nous pénétrons, pour finir, au cœur même du secret de Suzanne. Découverte d'autant plus émouvante que le drame de notre héroïne déborde de beaucoup sa propre histoire. N'est-il pas celui de tant d'artistes, dont la ferveur splendide et passionnée trouve en nos cœurs écho si sensible, mais qui ne réussissent pas à dépasser les limites de leur art, et de leur impuissance à croire nous font parfois l'aveu douloureux ?

Vestale du dieu brûlant de l'Art, Suzanne prend conscience qu'elle ne fut et ne sera sur le théâtre qu'une voix à jamais perdue dans l'immense concert du monde, une sorte de médium impersonnel, le jouet d'une force aveugle qui l'exalte, mais ne la peut bénir. Or qu'advient-il, dans tout cela, de Suzanne elle-même, de ce personnage de chair et de sang, de cette âme individuelle et concrète, qui existe, elle le sait bien, et qu'elle n'a ni le droit, ni le désir, ni d'ailleurs le pouvoir de supprimer ?

La divinité qu'elle sert ne saurait devenir sa part. Elle sait trop que ce tyran impitoyable et sans âme ne peut assurer à sa fragilité cette persistance, cette survie, cette possession dernière que tout son être pourtant réclame.

Voyez Suzanne au miroir, épiant sur son visage les premières flétrissures de sa beauté, les premières rides de l'âge. Qui la pourrait soustraire à l'engrenage du temps ? Nostalgique annonciatrice d'une félicité durable, elle ne peut approcher celle-ci qu'en fraude, sans l'espoir certain de la voir devenir sienne, un jour. Elle s'en va lentement, emportée aux souffles du rêve, aussi inconsistante, aussi irréelle, lui semble-t-il, que cette plume de cygne, arrachée aux coussins, qu'elle voit voltiger dans un rais de lumière.

Sa tristesse ici fait écho aux soupirs désespérés de nos plus délicats poètes, chantres des bonheurs éphémères et des roses au matin séchées.

Heureux ceux-là qui, par delà le désir et la plainte, accéderont au témoignage ! Faute de cette vivante certitude, nulle

part ne se pourront fixer, nulle part ne prendront racine, les chimériques voyageurs que la haine des horizons vulgaires égare aux sables de la solitude, voués au mirage meurtrier des palmiers et des fontaines. La réalité qu'ils ont méprisée leur fait expier chèrement ce dédain, fruit de leur secret et subtil orgueil.

Le vrai pèlerin de l'absolu ne saurait chercher l'Eternel ailleurs que parmi les choses qu'Il a faites. Il n'a pas à construire son rêve en marge de la quotidienne vérité. Il sait que, comme on doit forer le sol jusqu'au point où l'onde jaillit, il lui faut apprendre à creuser à même les réalités mesquines, jusqu'à ce qu'affleure l'Eternel qui les porte et les baigne comme une eau vive.

A ce prix seulement l'Art cessera d'être une idole. Et l'artiste connaîtra la joie. Car il obtiendra de voir paraître dessous le masque impersonnel un visage, de confesser, avec le poète converti : « Et voici que vous êtes Quelqu'un tout à coup ! », de distinguer une parole répondant enfin à la sienne, de se sentir appelé par son nom, ce nom, ces quelques syllabes, si douces à entendre prononcées par une voix chère, ce nom qui le définirait lui-même et lui révélerait que l'Amour dont il est poursuivi confère à sa fragilité le droit de se connaître immortelle.

« Suzanne ! »... Ne retentira-t-elle jamais, la parole infiniment désirable et désirée ?

« Suzanne, Suzanne chérie ! » avaient pourtant inlassablement répété les jeunes hommes sur la colline. Et sans doute Suzanne n'a-t-elle point eu tout à fait tort de fermer l'oreille à la séduction de ces appels. L'amour qu'ils promettaient ne pouvait suffire à la combler. On peut penser, malgré tout, n'en déplaise à Suzanne, que ces frêles hérauts, qui avaient nom Philippe, Hubert et Marc, étaient, à leur manière, sur son chemin les annonciateurs inconscients de l'amour éternel. N'avaient-ils pas reçu mission de l'arracher à son rêve, à son sommeil enchanté, pareils au Prince éveillant la Belle au Bois dormant, de la ravir à sa solitude orgueilleuse et sacrée, de la contraindre à abaisser les yeux vers ces réa-

lités de chair et de boue que nous sommes tous, et qui, à leur tour, gémissent vers celle qui leur doit porter au travers de sa propre insuffisance l'unique amour qui rassasie.

Ainsi Lala venant à Cœuvre, dans *la Ville*. Pour quel destin mystérieux ? Sinon pour amener ce poète solitaire, cet « inutile », cet « excommunié », à planter sa tente dans la cité, à prendre charge de la femme, mesure provisoire et portion de cette terre qu'Un autre, tard venu sur les pas de l'aimée, remettra entière entre ses bras.

Hélas ! Philippe a pu dire à Suzanne la parole de Lala à Cœuvre : « Qui aimes-tu, et qui peut dire que tu l'aimes ? ». Il n'a point su la retenir.

Nous savons la réponse de Suzanne. Elle objectera pour sa défense qu'elle préfère encore à Philippe cette foule anonyme des grands soirs, dont il lui est plus aisé d'ignorer les petitesses lorsqu'elle communie avec eux sur les hauteurs sacrées de l'Art. Mais que cette union demeure illusoire et fugitive ! Car, passée l'heure du radieux mensonge, quel lien la rattache encore à ce triste bétail humain que les portes, rouvertes à deux battants, rendent à la nuit et au trottoir ?

Le brillant rêve évanoui n'a point d'effet durable sur la réalité sordide. La prêtresse qui communiait dans la parole reste sans pouvoir sur la chair et le sang. Elle ne vaincra cette impuissance que le jour où il lui sera donné de se soumettre et de participer au mystère du Verbe fait chair.

Suzanne est de cette race altière qui refuse de se laisser enchaîner. N'est-ce point son indépendance et ce fier besoin de se garder toute à son rêve, qu'elle défend farouchement contre les appels de l'amour ? Elle se fait, au reste, de ce dernier une idée fort incomplète. Incapable de voir en lui autre chose qu'un asservissement à la fois délicieux et coupable, elle le fuit avec courage. Faut-il donc qu'elle ait ignoré qu'il appartenait à sa ferveur d'assurer à ce sentiment une qualité meilleure, d'accéder à cette vue plus profonde qui oblige celui qui aime à cesser de ne songer qu'à soi, pour se pencher vers l'être aimé, soucieux de le transformer et de

le guérir ? Peut-être la terre de Nesles, où elle n'a su que *recevoir*, lui offrait-elle l'occasion d'apprendre à connaître et à approfondir l'amour. Suzanne ne semble pas l'avoir soupçonné !

Son passage pourtant au pays des Baudoin n'aura pas été pour tous inutile. Car le merveilleux pouvoir qui lui était dévolu, et qui lui eût permis, si elle en avait pris conscience, de trouver la paix de son âme ardente, a déjà commencé d'agir, à son insu. Sa beauté a, dans cette pâte molle et facile, introduit le levain d'une terrible puissance. Plus de repos désormais pour l'heureuse tribu. Le monde trop idéal connaît enfin le contact de la réalité douloureuse. Cette terre païenne a reçu de Suzanne comme un premier baptême. L'insatisfaction envahit les cœurs qui ne se savaient pas de besoins. Suzanne a dérangé la quiétude mensongère des jeunes hommes ; elle leur a versé ce tourment du désir, capable de les conduire un jour — qui le nierait ? — vers la vérité et vers l'amour.

« Laisse-la s'élargir cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur ! »

Philippe reconnaît qu'il lui faudra vivre désormais avec cette écharde dans sa chair. Qui peut dire où s'arrêtera cette conscience de son infirmité et de son désir ? Le voilà éveillé pour toujours !

Mais qui donc, à son tour, éveillera Suzanne, et qui la pourra saisir ? « Insaisissable Suzanne ! », c'était déjà le mot de la vieille maman Pasquier. C'est celui que tant d'autres ont redit après elle. Voilà pourquoi Philippe, dans un élan qui eût pu paraître fat s'il n'avait été avant tout si tendre, Philippe s'était écrié un jour : « Si vous ne m'aimez pas, moi, c'est que vous ne pouvez aimer personne, c'est que vous êtes incapable d'amour, Suzanne chérie ! »

Peut-être Philippe s'est-il trompé, pourtant. Car n'en est-il pas Un, Un seul, qui pourrait mettre la main sur Suzanne et faire plier enfin son orgueil ? Celui-là sans doute, qui fut la part de sa sœur Cécile !

Suzanne, Suzanne !... Non pas toujours chanter l'amour, mais savoir accueillir l'Amour ! Cet amour qui vous peut

seul conserver à jamais vivante ! Cet amour qui vous peut seul consumer sans vous détruire !

A la veille de son départ pour l'Amérique, Suzanne, dans l'égarement de son cœur désemparé, va faire au jeune fou Hubert cette triste offrande de sa chair, qui les laisse tous deux sanglotants. Geste de désespoir, en vérité, qui proclame la défaite de sa quête de l'Infini. C'est de cette pauvre minute d'éternité trompeuse, partagée avec le plus fragile représentant de la race éphémère des hommes, que devra se contenter cette fille au cœur si fier qui ignore le secret d'une spirituelle unité capable de défier la distance et la mort.

Au contraire, la fin de *Cécile parmi nous* nous montrait la sœur aînée de Suzanne prenant congé de son frère Laurent, sans perdre cœur, et lui disant, sur le seuil du sanctuaire où l'incroyant se refusait à la suivre : « Je vais entrer seule dans l'église.,,, mais je ne me sépare pas de toi. Rien ne peut, à l'avenir, me séparer de toi ! »

Réfugiée au pied des autels, Cécile ressemblait à la colombe introduite au trou du rocher, victime et blessée sans doute, mais protégée du désespoir par les sûres parois de la pierre.

Sur le navire qui l'emporte, Suzanne nous apparaît plutôt pareille à un oiseau migrateur, aux ailes exténuées, rompues, affalé sur le pont dans l'épuisement de son vol, ne trouvant pour « affreux refuge » à son mal que « le grand malaise de la mer ».

*

Sans doute, achevant la lecture de *Suzanne et les Jeunes Hommes,* plusieurs jugeront-ils que Suzanne demeure bien distante de Cécile, et loin de moi la pensée de les égaler ! Mais il faudrait juger en moraliste étroit, et s'arrêter aux seules données extérieures du récit, pour estimer ce livre d'une veine inférieure à son aîné.

En réalité, c'est bien toujours le même, l'absolu problème qui nous occupe ici, comme dans les autres tomes : ce problème de la Rédemption du Monde dont toute la *Chronique*

des Pasquier nous apparaît hantée. Car que nous montre-t-elle en définitive ? Sinon des enfants pour qui la Pureté est d'abord une nécessité comme une évidence, qui, peu à peu, découvrent le mal autour d'eux et en eux, et se demandent où est le remède, le rempart à cette boue.

C'est ce qui donne à la *Chronique des Pasquier* cette atmosphère hautement spirituelle dont nous rechercherions vainement l'équivalent dans la fresque puissante des *Hommes de Bonne Volonté.* Duhamel nous avait avertis d'ailleurs, dans l'une de ses préfaces, qu'il ne se proposait pas de décrire les faits et les gestes, mais les âmes.

De ces âmes, nous l'avons dit, les réactions sont diverses. Cécile et Suzanne, à elles seules, en sont la preuve. Mais, ici comme là, c'est toujours l'Eternel qui nous obsède, l'Eternel accueilli par Cécile, désiré avec désespoir par Suzanne. Moins consolante et moins sereine, l'histoire de cette dernière n'en demeure pas moins à cet égard instructive et digne de compréhensive attention. Les deux sœurs, dont le visage s'oriente à l'opposé, alternent les strophes d'un même cantique. Elles se font pendant, l'une à l'autre, au fronton de la maison Pasquier, porteuses d'un message parallèle, comme ces deux groupes des vierges sages et des vierges folles, qui, d'un bord à l'autre du portail d'une de nos plus belles cathédrales de France, proclament chacunes à leur manière le mystère des approches de l'Epoux.

Louis Barjon.

REGARDS SUR LE MONDE

EUROPE

ALLEMAGNE. — Parlant à Berlin, au Sportpalatz, pour l'anniversaire de la prise du pouvoir par le National-Socialisme, le Chancelier Hitler, après avoir passé en revue les difficultés que l'Allemagne et le parti ont eu à surmonter depuis 1914, a déclaré :

« Je ne sais pas comment se passera cette année. Je ne sais pas si la guerre prendra fin en 1942. Une chose est certaine : 1942 sera de nouveau l'année des plus grandes victoires.

« Nous avons aujourd'hui des alliés. Ce n'est plus la période de la guerre mondiale. Ce que fait le Japon à l'Est est inestimable. Pour nous il ne nous reste pas d'autre voie que celle de la lutte et du succès. Qu'ils soient plus ou moins difficiles, les combats qui nous attendent ne seront jamais aussi lourds que ceux menés par nos prédécesseurs. »

En Russie, malgré les problèmes de l'hiver et du passage de la guerre de mouvement à la guerre défensive, le Führer a déclaré : « Le plus difficile est passé ».

Une reprise de l'offensive au printemps et l'intensification de la lutte sous-marine ont été annoncées :

« Les Américains devront maintenant organiser des convois sur tous les océans et ils pourront se rendre compte de la façon dont travaillent nos submersibles. »

De fait, pendant le mois de février, de nombreux bâtiments ont été coulés le long des côtes américaines, et la flotte de guerre des Etats-Unis a dû prendre de nouvelles dispositions pour protéger des convois qui jusqu'ici naviguaient sans escorte.

Quant aux opérations du printemps, il semble que les voyages du chef d'Etat-Major von Keitel, en Hongrie, en Roumanie, en Slovaquie et les récents entretiens à Berlin du général Antonesco, de M. Bardossy et du ministre des Affaires Etrangères croate aient eu pour but de les préparer. A plusieurs reprises une nouvelle participation des armées de ces pays à la lutte anti-

bolcheviste a été annoncée. La Bulgarie, qui jusqu'ici était restée à l'écart, a disposé si ostensiblement ses préparatifs de guerre que la presse turque s'est demandée « sur quel front combattraient les soldats bulgares ? ».

« Aucune raison plausible ne peut être trouvée, écrit le Tasviri Efkar, pour justifier les préparatifs de nos voisins bulgares. Il ne faut pas manquer d'y être attentif ; ce serait une erreur de considérer comme négligeables les Bulgares et leur puissance. »

Le Chancelier Hitler s'est gardé de faire allusion à l'orientation que pourraient prendre, au printemps, les opérations. Il s'est contenté d'affirmer :

« Les Américains peuvent avoir tous les plans du monde, nous sommes armés du Nord au Sud et des côtes occidentales à l'Est. Nous sommes fermes et n'entendons abandonner aucun pouce de terrain sans combattre. Si nous devons reculer d'un pouce de terrain, nous engagerons aussitôt une contre-attaque. »

Pas plus qu'il n'a voulu prophétiser sur les événements de l'année, le Chancelier Hitler n'a voulu aborder les questions d'après guerre, sauf en ce qui concerne le sort des Juifs :

« J'ai déjà affirmé, le 9 septembre, au Reichstag — et je me garde bien de faire des prophéties inconsidérées — que cette guerre ne connaîtra pas une fin telle que se la représentent les Juifs. Ce ne sont pas les peuples aryens qui seront extirpés d'Europe, mais cette guerre verra la destruction du judaïsme.

« Pour la première fois dans l'histoire, on n'assistera pas à la saignée de peuples entiers, mais pour la première fois l'antique loi juive « œil pour œil, dent pour dent », sera appliquée, et plus ces combats et ces luttes s'étendront, plus l'antisémitisme gagnera du terrain. L'heure viendra où l'ennemi mondial le plus mauvais de tous les temps aura fini de jouer son rôle, et peut-être pour un millénaire. »

De ce discours, qui avait pour but de galvaniser le peuple allemand pour une poursuite plus énergique de la guerre, la presse du Reich a surtout retenu et placé en exergue les consignes de « travail fanatique et acharné ».

« Allemands qui vivez dans vos foyers, travaillez, fabriquez des armes, fabriquez des munitions, fabriquez encore des armes et encore des munitions ; vous épargnerez ainsi la vie d'innombrables camarades de l'avant. Fabriquez des moyens de transport afin que tout ce qui est nécessaire parvienne rapidement au front. »

Mobilisation de toutes les énergies, révision et intensification de la production ont commandé ces derniers mois toute l'*activité économique et sociale* du Reich.

Les services de construction, d'aménagement des routes, de distribution des forces hydrauliques, le Ministère des munitions et de l'armement ont été concentrés entre les mains de l'architecte Speer, qui prend la succession du Dr. Tott, décédé à la suite d'un accident d'aviation. Un nouveau Commissaire général, le Dr. Mansfeld, a reçu en outre tous pouvoirs pour recruter et organiser la main-d'œuvre en fonction des besoins de guerre. Désormais les industries privées devront strictement se conformer aux exigences de l'économie de guerre.

A titre symbolique et pour souligner cette orientation, le Ministre de la Propagande du Reich a fait savoir qu'aucune foire allemande ne pourrait avoir lieu en 1942.

« Toutes les forces de l'économie allemande et l'ensemble du réseau des communications devront être mis exclusivement et sans restriction au service de la victoire des armées allemandes. »

C'est également le sens des mots d'ordre que le Führer de la jeunesse a donnés pour 1942. « Travail dans l'Est », telle doit être la consigne de la jeunesse allemande. Les jeunes doivent se préparer à fonder une nouvelle paysannerie dans l'Est allemand.

Toutes les jeunes filles âgées de plus de quinze ans sont invitées à faire un an de service dans l'Est. On cite en exemple les membres de la jeunesse féminine hitlérienne qui occupent déjà de nombreux postes d'institutrices.

Pour les garçons, le service rural dans l'Est va être considérablement développé. Les contingents seront décuplés. Jeunes gens et jeunes filles inscrits dans le parti, après avoir passé par une Ecole de cadres, seront affectés comme chefs de camps dans les groupements de jeunes gens de quatorze ans et de jeunes filles de quinze ans, astreints au service obligatoire. Leur temps de service accompli, ces jeunes seront invités à continuer leur carrière dans la jeunesse hitlérienne et pourront obtenir, plus tard, de s'établir sur des terres de colonisation.

La jeunesse hitlérienne devra, en outre, organiser cette année des « soirées pour les parents » afin de maintenir la bonne humeur à l'intérieur du pays. Comme par le passé, elle participera aux quêtes et ramassages nécessités par les besoins de guerre.

Enfin, à partir de dix-sept ans, elle devra se préparer au service militaire dans des camps spéciaux.

Il semble également que ce soient les nécessités de la guerre plus que le désir d'amorcer dès maintenant un futur ordre européen qui aient conduit le Reich à modifier certaines de ses *relations avec les Etats passés sous son contrôle.*

En *Bohême* et *Moravie,* après une série d'incidents qui pouvaient faire croire à la possibilité de troubles intérieurs, un nouveau gouvernement a été constitué. Placé sous la direction de M. Krejci, il comprend, pour la première fois, un haut fonctionnaire allemand, M. Walter Bertsen, en qualité de ministre de l'économie et du travail.

En recevant les membres du nouveau gouvernement, le président Hacha n'a pas caché que ce ministère aurait pour tâche de collaborer activement à la victoire de l'Allemagne et de préparer l'intégration de la Bohême et de la Moravie dans le Reich, au titre, non de protectorats, mais de provinces allemandes.

« Je me suis résolu à nommer un nouveau gouvernement qui aura à édifier sans compromis pour nos pays l'ordre nouveau et à créer ici toutes les conditions préalables pour la victoire du Reich grand allemand... La nouvelle formation du gouvernement constitue un pas décisif dans la voie de l'incorporation pure et simple de notre patrie au Reich grand allemand. »

En *Hollande,* M. Mussert, chef du parti national-socialiste hollandais, après s'être rendu à Berlin et sur le front russe, a déclaré qu'à l'avenir « le soldat hollandais formerait une partie de la grande armée germanique » et qu'en conséquence le peuple hollandais pourrait être considéré comme faisant partie de la communauté germanique « du fait d'un lien naturel, sans qu'il y ait à proprement parler colonie, protectorat, ou même gouvernement général du Reich en Hollande ».

C'est vers la même solution et pour obtenir une collaboration du même ordre que se sont orientées les décisions du Reich concernant la *Norvège.* Le Major Quisling, nommé chef du gouvernement, a déclaré que son pays pourrait avoir un rôle important à jouer dans les prochaines opérations militaires.

ANGLETERRE. — La chute rapide de Singapour en Extrême-Orient, l'échec de l'offensive du général Auchinleck en Afrique, l'humiliant passage d'importantes unités allemandes

dans le « Channel » ont provoqué un vaste *remaniement ministériel,* signe d'une politique nouvelle.

Jusqu'ici les opérations étaient conduites par le cabinet britannique comme si l'Angleterre et M. Churchill étaient seuls responsables des intérêts de l'Empire. C'est ainsi qu'à la fin de janvier, M. Churchill refusait de modifier la composition de son ministère en déclarant :

« C'est moi qui suis responsable. S'il y a des déficiences, pourquoi me demande-t-on de trouver un bouc émissaire afin d'apaiser les critiques d'une certaine partie de la presse britannique et australienne ? C'est moi que le Parlement et la nation doivent blâmer. »

Les événements malheureux de février ont contraint M. Churchill d'adopter une nouvelle attitude. Sans se dessaisir de ses fonctions et en continuant à exercer personnellement le pouvoir, le Premier britannique a décidé d'associer plus étroitement les alliés de la Grande-Bretagne et les Dominions à la conduite de la guerre. Désormais le gouvernement britannique tend à faire partager la responsabilité des décisions adoptées à ceux-là même qui pourraient les critiquer.

Des représentants des Dominions et des Indes participeront au « *Conseil de Guerre* » de Londres, Conseil doublé à Washington par un comité mixte anglo-américain des chefs d'Etat-Major.

A la demande de l'Australie, un *Conseil* spécial du *Pacifique* sera réuni où siégera, au côté des alliés, un délégué du Maréchal Tchang Kai Chek.

Trois « *Commissions mixtes anglo-américaines* » décideront de l'emploi des flottes et de la répartition des transports et des matières premières.

Ces mesures font figure d'innovation hardie dans la politique anglaise traditionnelle, aussi ont-elles été accompagnées d'un profond remaniement du Cabinet britannique.

Sir Stafford Cripps, précédemment ambassadeur à Moscou, et M. Clément Attlee, leader du Parti travailliste, sont devenus les personnalités marquantes du gouvernement. Leur présence dans le Cabinet de guerre, qui ne comprend plus que sept membres britanniques au lieu de neuf, les fonctions qui leur sont départies, sont significatives.

M. Clément Attlee devient vice-premier ministre et Secrétaire d'Etat pour les Dominions. Sa politique très souple consentirait à tous les sacrifices de prestige nécessaires pour éviter que les

Dominions et possessions britanniques ne se détachent de la Couronne ou ne relâchent leur effort de guerre.

Sir Stafford Cripps, lord du Sceau privé et Président de la Chambre des Communes, exercera une grande influence sur l'opinion. Très au fait des questions russes, il passe pour vouloir reprendre au profit de la Grande-Bretagne la politique d'équilibre européen qui fut traditionnellement celle que poursuivit la France en cherchant alliance avec la Russie.

« Il ne fait aucun doute, a-t-il déclaré, que la plus grande puissance européenne, si les alliés remportent la victoire, sera l'Union Soviétique qui terminera vraisemblablement la guerre à Berlin. »

Sir Stafford Cripps se défend toutefois de vouloir livrer l'Europe au bolchevisme. Dans un discours prononcé à Bristol quelques jours avant de prendre ses fonctions gouvernementales, il protestait contre cette accusation :

« Il y a dans le communisme beaucoup de choses à admirer, mais il y a aussi beaucoup de choses qu'on ne voudrait pas voir appliquer dans son pays. »

« J'ai la conviction que le gouvernement soviétique n'a pas l'intention de s'immiscer dans les affaires des autres gouvernements européens. »

M. Churchill n'a pas caché que la hardiesse de ces mesures de salut public n'amènera pas un redressement rapide de la situation.

En Extrême-Orient « l'ennemi a pour l'instant la maîtrise des mers, ce qui rend très dificile et coûteuse la possibilité pour nos renforts aériens de s'établir et d'occuper des positions avantageuses. Ces renforts sont, dans la plupart des cas, détruits au sol avant d'avoir pu entrer en action efficacement. Nous devons donc nous attendre à de nombreuses et dures épreuves ».

Dans le Moyen-Orient, des forces importantes doivent être immobilisées et réparties sur d'immenses étendues, de l'Egypte au Caucase, pour faire face aux menaces possibles entre le canal de Suez et les pétroles de Bakou ou de l'Irak.

« Nous avons un front qui s'étend du Levant à la mer Caspienne et couvre l'accès de l'Inde vers l'Ouest, aussi bien que la plupart des importants puits de pétrole de Bakou et de Perse. »

Or « la Méditerranée est fermée ». Car la flotte anglaise a dû renoncer à en assurer le contrôle efficace. Gibraltar n'est plus

que de peu d'utilité et l'île de Malte, constamment bombardée, ne peut plus être ravitaillée que par Alexandrie. Aussi « les navires qui doivent ravitailler de grosses armées dans le Moyen-Orient doivent contourner le Cap et ne peuvent faire que trois voyages par an ».

C'est sans doute ce qui explique, avec le retrait des troupes australiennes, que la campagne de Tripolitaine n'ait pu être menée à fond.

La recrudescence de la lutte sous-marine ces derniers mois, le regroupement en mer du Nord d'importantes unités allemandes, obligent la flotte à reporter son effort sur la protection des convois.

« Nos forces de flotilles anti-sous-marins et les forces navales de toutes sortes ont été et sont utilisées, dans toute la mesure du possible, pour protéger l'arrivée des denrées alimentaires nécessaires à notre subsistance, les matières nécessaires à la fabrication des munitions qu'il nous faut pour combattre et les convois qui transportent nos troupes d'une façon si continue et en si grand nombre sur les divers théâtres de la guerre. »

Malgré cette protection, « ces deux derniers mois, les pertes de la marine marchande ont été en augmentation très sérieuse ».

En attendant le redressement qui doit venir de « l'adaptation de la puissance géante des Etats-Unis aux buts de guerre » et de l'épuisement de l'Allemagne en Russie, l'Angleterre, incapable de défendre efficacement ses Dominions, doit faire un appel toujours plus large à leurs propres ressources. La situation militaire explique les nouvelles orientations politiques à leur égard. Or les Etats de la Couronne sont loin de coopérer tous à la lutte avec la même intensité.

L'Irlande s'obstine dans une neutralité qui est loin d'être bienveillante : « Nous nous défendrons contre toute attaque d'où qu'elle vienne », a déclaré M. de Valera, en faisant savoir qu'il refusait de laisser utiliser les ports irlandais comme bases navales.

L'Angleterre a essayé de tourner les difficultés en invitant les Etats-Unis à s'établir dans l'Ile Verte. Le débarquement d'unités américaines dans les comtés irlandais du nord a motivé une nouvelle protestation, du reste platonique. L'Eire, estime M. de Valera, forme, en droit, un tout indivisible. Bien que les colons américains d'origine irlandaise aient répondu à une enquête

Gallup, dans la proportion de 90 %, que « l'Eire devrait donner aux flottes alliées accès à ses ports », il semble improbable que l'intransigeance de M. de Valera puisse être fléchie.

Le *Canada* n'a pas encore décrété le service obligatoire. Son corps expéditionnaire de volontaires sert vaillamment outre-mer, mais sa milice ne doit pas quitter le continent. Si besoin était, elle pourrait, a déclaré le Premier canadien, être utilisée pour la défense du territoire américain, fût-ce celui des Etats-Unis.

L'*Australie* a rappelé ses forces navales, ses aviateurs et son armée de terre. C'est avec l'aide des Etats-Unis qu'elle entend organiser la défense de son continent.

Les Indes ont équipé un million d'hommes, plus de quatre fois le chiffre d'avant-guerre. Mais elles ne possèdent d'unités entièrement « indianisées » que depuis 1935 et ce n'est que depuis 1940 que la totalité de l'armée des Indes peut recevoir des officiers indiens formés dans les écoles militaires du pays, côte à côte avec les aspirants britanniques. Ce retard dans l'armement des Indes, le peu de liberté qui leur fut laissé pour former leurs propres cadres, expliqueraient, d'après le Pandi Nehru, que l'Inde ne soit pas actuellement en état de se défendre efficacement et que certaines troupes indiennes aient, en Malaisie et à Singapour, fait cause commune avec l'envahisseur japonais. L'indépendance, telle serait la condition de l'efficacité de leur défense.

Sir Stafford Cripps, parlant au nom du nouveau Cabinet, a montré qu'il se préoccupait d'apporter une solution à ce grave problème :

> « Le gouvernement britannique se préoccupe autant que n'importe qui de la question de l'unité et de la puissance des Indes devant les dangers qui les menacent maintenant. »

Il a annoncé qu'une discussion pourrait avoir très prochainement lieu en cette matière, « sur la base d'une décision du gouvernement ».

En *Egypte*, pour donner satisfaction à l'opinion, mécontente de voir le pays progressivement amené à subir tous les inconvénients d'un régime de guerre, le jeune roi Farouk a modifié profondément son gouvernement. Pour constituer le nouveau ministère, il a fait appel à Nahas Pacha, chef incontesté du parti nationaliste et de l'opposition Wafd, mais signataire du traité d'alliance et d'amitié anglo-égyptien.

Aussitôt au pouvoir, Nahas Pacha a dissous les Chambres et annoncé de prochaines élections. Il a ainsi défini son programme :

« S'opposer à toute immixtion dans toutes les affaires de l'Etat ; appliquer intégralement et exclusivement les clauses du traité égyptien ; gouverner avec le concours des Chambres ; redresser les erreurs des précédents gouvernements. »

Par ce coup de théâtre qui a reçu son visa, l'Angleterre jette du lest et réagit contre la propagande xénophobe dont les effets se font depuis quelque temps sentir dans le Moyen-Orient, en Irak, notamment, où des tribus en dissidence ne cessent de gêner les autorités britanniques et nécessitent une surveillance étroite.

L'*Afrique du Sud*, en proie à de graves dissensions intérieures magistralement arbitrées par le général Smuts, ne songe pas à revenir sur sa décision de ne pas envoyer de troupes hors des théâtres d'opération africains. Elle cherche à faire l'union entre ses citoyens en élaborant un projet définitif de constitution. La République de l'Afrique du Sud sera chrétienne-nationale. La langue afrikander lui servira de première langue officielle, l'anglais sera langue véhiculaire, également officielle.

ESPAGNE. — Le général Franco et le chef du gouvernement portugais, le Dr Oliveira Salazar, se sont rencontrés le 12 février dans l'Alcazar de Séville.

Le communiqué officiel a présenté cette entrevue comme s'étant déroulée dans le cadre et conformément au traité d'amitié et de non agression signé le 17 mars 1939 par les deux gouvernements. L'objet n'en a pas été divulgué.

Les difficultés économiques éprouvées par l'Espagne et par le Portugal du fait de la guerre offrent des similitudes qui doivent tendre à unir les deux nations jusqu'ici juxtaposées. Depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis et la rupture des relations diplomatiques qui ont suivi la conférence panaméricaine de Rio, l'Espagne et le Portugal risquent d'être de plus en plus isolés des deux Amériques. Pour assurer leur ravitaillement en matières premières et alimentaires, il est normal qu'elles mettent en commun leurs ressources mutuelles. Toutes deux possèdent en outre un littoral et des colonies qui pourraient être de précieux points d'appui pour les forces des belligérants. Des opérations militaires en un point de la péninsule les entraîneraient vraisemblable-

ment ensemble dans le conflit mondial. On comprend dès lors que le général Franco et le président Salazar aient tenu à accorder leur attitude. Elle semble devoir être plus que jamais de non belligérance.

Faut-il en chercher le signe dans le fait que le général Franco vient d'ordonner la libération des hommes de la classe 1933, 1934 et 1935 qui, pour un bon nombre, étaient restés sous les armes depuis la fin de la guerre civile ? Toujours est-il que le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne à Londres, a regagné son poste et que le blocus semble s'être quelque peu détendu puisqu'il laisse les navires argentins ravitailler l'Espagne en céréales.

Politique intérieure. — Parlant à Barcelone, le général Franco a annoncé que les lois organiques de l'Etat sont sur le point d'être achevées. Il a fait entrevoir que le régime futur de l'Espagne pourrait être la monarchie.

« Les lois organiques de l'Etat sont presque achevées : elles démontreront, mieux que des paroles, à ceux qui nous calomnient, que l'Espagne n'est pas un Etat dictatorial, mais une hiérarchie où toutes les collaborations sont possibles.

« Nous n'avons jamais dit qu'en Espagne la vie civile allait être dirigée dans le cadre de la Phalange, dans une soumission des consciences et des libertés.

« L'Etat ne veut, sous aucun prétexte, étouffer les activités de l'initiative particulière, dont la Catalogne, avec ses industries et ses activités, est une magnifique expression : les lignes directrices de notre politique sont tracées et rien ni personne ne nous en éloignera...

« Nous n'avons jamais dit que nous voulions rétablir l'Espagne qui a amené la République, ni l'Espagne qui a perdu par morceaux notre territoire jusqu'au point de nous réduire à la centième partie de ce que nous avons été. Je n'ai pas dit cela. J'ai parlé de l'Espagne traditionnelle et non de l'Espagne des privilèges. Et quand je dis « privilèges », je ne parle pas de ceux qui ont été mérités par le travail ou gagnés sur le champ de bataille. »

GRECE. — Ruinée par la guerre, la Grèce souffre du blocus et de l'occupation au point que la Croix-Rouge Internationale estime, dans la seule ville d'Athènes, le nombre des morts de faim à plus d'un millier par jour.

Pour venir en aide à cette détresse qui n'avait pas eu de précédent en Europe depuis la grande famine russe de 1924, la Turquie a envoyé régulièrement un convoi de vivres par semaine,

la Suisse organise d'importantes collectes et cherche à accueillir des enfants grecs. L'Angleterre a permis que des blés soient envoyés d'Alexandrie à condition que la distribution en soit assurée sous le contrôle de la Croix-Rouge Internationale. Un accord de principe a été obtenu qui va permettre, espère-t-on, d'organiser sans retard les secours.

S. S. Pie XII, par l'intermédiaire du Délégué apostolique en Grèce et des Nonciatures de Hongrie et de Suisse, a fait parvenir à Athènes du lait pour les enfants et d'importantes sommes d'argent pour la création de soupes populaires.

Une récente ordonnance des autorités d'occupation a prescrit l'étude de l'italien dans toutes les écoles.

PORTUGAL. — Le général Carmona, président de la République, a été réélu pour la troisième fois, avec 90,8 % des suffrages.

Ministre de la guerre en 1923, plébiscité comme président de la République en 1928, réélu en 1935, le général Carmona, en continuant d'occuper ses hautes fonctions, témoigne de la solidité du redressement national qui fut entrepris, dès son arrivée au pouvoir, par son ministre des Finances et président du Conseil, le Dr Salazar.

« Par cette élection, avait déclaré le ministre de l'Intérieur, M. Pais de Souza, les Portugais auront une magnifique occasion de montrer au monde qu'ils sont unis autour de leur chef, non seulement en ce qui concerne la politique de paix que nous suivons, mais aussi dans notre résolution unanime de ne pas acheter cette paix au prix de la dignité et de l'honneur du Portugal. »

L'occupation de Timor par les forces britanniques et néerlandaises, son attaque par les forces japonaises, ont donné au Portugal l'occasion d'affirmer avec fermeté qu'il entendait faire respecter ses droits et ne pas céder à la force.

Le président Salazar avait obtenu de l'Angleterre que les forces britanniques seraient retirées de Timor dès que les troupes portugaises envoyées de la métropole pourraient assurer la défense de l'île.

Le gouvernement japonais fit savoir, en s'emparant de la partie portugaise de l'île, qu'il avait l'intention de « retirer ses troupes dès qu'il aurait expulsé les anglo-néerlandais de l'île et

aussi longtemps que le gouvernement portugais se conformerait à une politique de neutralité ».

Les troupes envoyées de Lisbonne ont continué leur route vers Timor. Les flottes belligérantes ont reçu l'ordre de leur laisser passage. Reste à savoir si cette petite armée pourra pacifiquement réoccuper un territoire où l'on continue de se battre.

NORVEGE. — Depuis son occupation par les troupes allemandes, le pays était administré par treize Conseillers d'Etat, sous l'autorité de M. Terboven, Commissaire du Reich. Il vient d'être muni, par les soins du Commissaire allemand, d'un gouvernement qui sera présidé par le major Quisling.

Le Commissaire d'Empire a estimé que le « Nasjonal Samling », mouvement national-socialiste, et son chef étaient en mesure d'assurer la direction politique du pays. Ce parti, fondé dès 1933 par le major Quisling, obtint 100.000 voix aux élections de 1934. Il groupe, en 1941, 30.000 adhérents, soit 2 % environ du corps électoral.

« Le Nasjonal Samling, a déclaré M. Terboven, a introduit la conception nationale-socialiste dans toute la vie du pays. Aujourd'hui ce mouvement est le plus fort que la Norvège ait jamais connu. Les ministres norvégiens, avec approbation de la Cour Suprême, ont demandé officiellement au chef du « Nasjonal Samling » de prendre la direction du gouvernement. Le Commissaire d'Empire a donné son accord et a accepté la démission des ministres. »

M. Quisling cumulera les fonctions de ministre-président du Conseil et celles de chef de l'Etat. Il nommera directement ses ministres et tous les membres du cadre administratif. Il promulguera les lois élaborées par son Conseil. Toutefois le major Quisling ne portera pas le titre de chef de l'Etat, car bien que, dès septembre 1940, le Commissaire du Reich ait interdit par décret au roi Haakon de rentrer dans le pays, le régime monarchique n'a pas été légalement aboli.

Au cours d'une réception à Berlin, M. Quisling a exposé l'organisation et le programme de son gouvernement.

« L'administration du pays est entre les mains d'un gouvernement qui réunit les pouvoirs exécutifs et législatifs. Les lois existantes ne seront pas touchées, et les tribunaux actuels sont appelés à les respecter. Les idées nationales-socialistes, qui inspirent le mouvement « Nasjonal Samling », sont le fondement du nouvel Etat qui est appelé à être lui-même un instrument du mouvement national-socialiste. »

« Le nouveau gouvernement se compose exclusivement de ministres nationaux-socialistes. Trois d'entre eux ont acquis la Croix de Fer dans la guerre contre le bolchevisme. »

En *politique extérieure*, le major Quisling dédaigne la collaboration avec les pays nordiques. Selon lui, cette collaboration, pour être féconde, exigerait la participation à la lutte antibolcheviste. Or la Suède s'y refuse. « Taute autre forme de collaboration nordique ne serait qu'une illusion », a déclaré le major Quisling. En conséquence préfère-t-il pour la Norvège une entente directe avec le Reich.

« La politique de collaboration nordique s'est montrée tellement illusoire et a causé tant de désillusions pénibles à la Norvège au cours du siècle dernier que le nouvel Etat, fort de l'expérience acquise, veut suivre une politique réaliste, raisonnable et réfléchie. »

« Nous sommes fermement décidés à suivre une voie qui serve les intérêts de la Norvège. Nous nous refusons à une tutelle nordique quelle qu'elle soit. En étroite collaboration avec l'Allemagne, nous voulons adopter une politique qui puisse rendre notre pays libre et puissant. L'Allemagne, elle, a le plus grand intérêt à ce que nous soyons un Etat fort et indépendant. »

En conséquence la Suède a été priée de bien vouloir ne plus représenter à Berlin les intérêts norvégiens publics et privés qui lui avaient été confiés par le gouvernement du roi Haakon.

La *politique intérieure* du major Quisling sera le reflet de sa politique extérieure Elle doit faire de la Norvège la « marche du Nord de la communauté germanique ».

L'armée norvégienne sera reconstituée mais recevra des instructeurs allemands. Pour l'instant les « Hirden », S. A. norvégiennes, seront les seules troupes dont disposera le gouvernement. Comme les organisations pré-militaires, elles auront des cadres nationaux-socialistes.

De dix à seize ans les jeunes seront astreints au service du travail obligatoire sous la direction de membres du parti.

Pour constituer les cadres professionnels et sociaux du pays, des « unions » s'inspirant des principes nationaux-socialistes seront créées. Deux d'entre elles sont dès maintenant obligatoires : l'Union des Instituteurs norvégiens et l'Union des Libraires.

SUISSE. — L'extension des hostilités dans le monde rend la situation de la Suisse chaque jour plus délicate.

La Suisse ne peut vivre sans relations extérieures et, comme l'a déclaré, à Berne, M. Stampfli, Conseiller fédéral chargé de l'économie : « les négociations commerciales n'ont jamais été aussi difficiles ».

« Il faut toujours tenir compte que nous devons strictement maintenir notre neutralité entre les deux camps de belligérants et avoir constamment en vue la nécessité d'assurer notre vie économique. »

C'est précisément en maintenant une neutralité très stricte, mais toujours prête à rendre avec impartialité de bons offices, que la Suisse peut assurer sa vie économique.

Le gouvernement fédéral a accepté d'assurer la protection des intérêts publics et privés de dix-huit Etats dans tous les territoires occupés par les troupes allemandes, à savoir : des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Iran, de l'Egypte, de la Colombie, de Cuba, du Guatémala, de Haïti, de Panama, de Costa-Rica, du Paraguay, du Vénézuéla, du Nicaragua et de la République dominicaine. Elle assure également la représentation des intérêts allemands, italiens et japonais en Angleterre, celle des intérêts allemands et italiens aux Etats-Unis.

Les puissances de l'Axe, comme les nations alliées, ont reconnu à la Suisse le droit d'affréter 114.000 tonnes de navires pour ses propres besoins. Les bateaux utilisés furent, au début des hostilités, des vapeurs grecs. Comme, depuis l'entrée en guerre de la Grèce, ces bâtiments ne peuvent plus débarquer leur frêt dans les ports italiens, la Suisse a fait acquisition d'une petite flotte de 20.000 tonneaux, qui bat pavillon suisse. Le surplus du tonnage concédé et débarqué à Lisbonne, d'où sont transportées à Gênes sur navires espagnols les marchandises que les voies ferrées portugaises, les camions espagnols et le réseau français ne peuvent acheminer par voie de terre.

La Suisse conserve ainsi des relations commerciales avec tous les belligérants. Elles sont le gage de son indépendance économique. De l'Allemagne elle reçoit son charbon et des matières premières pondéreuses, moyennant livraison de matières alimentaires et de produits finis. De l'Amérique, notamment de l'Argentine et du Brésil, elle importe des matières premières et des produits alimentaires.

Cette situation internationale privilégiée n'empêche pas le pays d'être soumis aux restrictions. Pour les atténuer,

le plan Wahlen qui a permis, l'an passé, de livrer à la culture une superficie supplémentaire de 60.000 hectares et qui a suscité la création de 83.000 nouveaux jardins potagers va être élargi en 1942.

En *politique intérieure* le peuple suisse a su manifester la même sagesse que ses gouvernants en politique étrangère. Une initiative d'origine socialiste visant à augmenter le nombre des Conseillers fédéraux et à les faire élire directement par le peuple, a été repoussée par tous les cantons sans exception, à la majorité de 519.268 non, contre 250.210 oui, pour l'ensemble de la Confédération. La dissociation des deux revendications aurait probablement permis aux socialistes de participer au gouvernement fédéral. Du fait qu'ils ont voulu, au nom d'une idéologie égalitaire, instaurer en Suisse la représentation directe, ils ont été écartés du pouvoir.

Le Parti Populaire Catholique Suisse, réuni en la présence de M. Etter, Conseiller fédéral et président du gouvernement général, et de M. Celio, vice-président du Conseil fédéral, a proposé de lancer dans le pays une initiative visant « à instaurer une politique d'ensemble pour la protection de la famille ».

Il est à croire que cette initiative des catholiques suisses recevra dans le pays un accueil favorable, car le recensement général du 30 novembre 1941 a révélé que la population suisse ne compte que 200.000 âmes de plus qu'en 1930, soit 4.250.000 habitants, et que le faible excédent des naissances ne pourra compenser la disparition des personnes âgées de plus de 60 ans, dont le nombre est considérable. Baisse sérieuse de la natalité, vieillissement considérable de la population, telles sont les constatations du recensement.

Les auteurs de l'initiative proposent en remède que « les mesures ressortissant à la politique financière, économique et sociale tiennent compte des droits et des besoins de la famille ».

« Afin d'assurer à la famille une sécurité matérielle suffisante, la Confédération doit veiller à ce que les chefs de famille gagnant leur vie de façon dépendante ou indépendante, bénéficient de l'allocation spéciale, soit en raison du nombre de leurs enfants, soit en faveur des vieillards vivant dans leur ménage.

« Dans le domaine de la construction de logements et de la colonisation intérieure, la Confédération doit encourager les initiatives conformes aux intérêts de la famille et appuyer les mesures propres à les sauvegarder.

« L'initiative recommande en outre que les mesures prises par la Confédération soient appliquées avec le concours des cantons en faisant appel à la collaboration d'organisations professionnelles ou d'autres associations de droit public ou privé. »

U. R. S. S. — Attaques et contre-attaques se sont succédé sans interruption, tout au long de février, sans amener de sérieuses modifications du front.

Les armées russes ont percé en plusieurs points, mais les renforts ont pu colmater les brèches avant qu'un succès définitif ait été obtenu.

Malgré les violentes attaques du général Kourothchine, qui a remplacé le maréchal Vorochilov sur le front nord, Leningrad est toujours sous le feu de l'artillerie allemande. Des raids audacieux jusqu'aux frontières de Lettonie et d'Esthonie n'ont pu faire céder Novgorod et Staraïa Roussa, menacés d'encerclement. Au centre, Rjev et Orel, au sud Kharkov et Taganrog n'ont pu être suffisamment débordés pour être conquis.

Il semble que les armées soviétiques aient renoncé à obtenir un résultat territorial substantiel avant le printemps. Elles ont plutôt cherché à maintenir en activité constante d'importantes unités adverses, que le froid rigoureux a peut-être plus éprouvées que le feu de l'ennemi. Le commandement soviétique n'a du reste pas caché qu'il armait de nouvelles troupes et aménageait des lignes de résistance à l'arrière pour faire face à l'offensive allemande du printemps.

A Washington, M. Litvinov, ambassadeur des Soviets, a demandé que l'aide la plus large fût accordée à son pays avant cette époque « où la lutte atteindra son point culminant ». Si la Russie peut contenir l'adversaire, a-t-il déclaré, elle pourra reprendre l'offensive l'hiver prochain.

M. Litvinov a en même temps réclamé la création d'un deuxième front. Seule sa création peut, pense-t-il, faire obstacle à la tactique adoptée par l'Allemagne :

« C'est seulement par des opérations offensives simultanées sur deux fronts ou davantage, séparés par de longues distances, que les forces armées allemandes pourront être détruites. »

« Cela peut être peu utile d'avoir de grandes armées bien équipées, mettons quelque part dans l'Ouest, si celles-ci ne sont pas en action pendant que des batailles décisives se livrent violemment dans l'Orient. Lorsque de telles batailles seront terminées, il pourrait être trop tard pour les armées occidentales de jouer leur rôle. »

Il se pourrait toutefois que ce ne soit pas l'Allemagne mais la Russie qui ait à combattre sur deux fronts. Le brusque changement de l'ambassadeur du Japon à Moscou semble l'indice d'une modification sérieuse de la politique de neutralité observée jusqu'ici par le Japon. La presse de Tokio a été jusqu'à se permettre, en guise de commentaires, de déclarer qu'au moment où les Allemands se préparent à l'attaque sur le front russe, il fallait en finir avec les intrigues anti-nippones qui sont nouées à Moscou par les Anglais et les Américains.

ASIE

JAPON. — Dès leur entrée à Singapour, les Japonais en ont modifié le nom pour montrer à quel point ils considéraient cette conquête comme définitive.

Le général Tojo s'en est expliqué clairement devant la Diète japonaise. Il a brossé du monde asiatique futur un tableau où les Anglais ne figurent plus. Hong-Kong, Manille, Singapour, toutes les bases asiatiques anglo-américaines doivent devenir les bastions de l'empire japonais. Sous leur protection les peuples asiatiques sont invités à recouvrer la liberté. « L'Asie aux Asiatiques », tel fut le leit-motiv du président du Conseil japonais.

Le Japon, a-t-il déclaré, ne manquera pas « d'assister les Indes dans leur effort de libération », il en sera de même du peuple birman et de la population des Indes néerlandaises, « délivrée de la domination du gouvernement hollandais réfugié à Londres ».

Quant à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, le général Tojo leur offre de collaborer à leur développement économique :

« La prospérité ou la ruine de ces pays dépend de leur attitude envers le Japon ».

De l'Amérique il a été peu parlé et il semble que l'armée japonaise ne se hâte pas de donner le dernier assaut aux troupes américaines du général Marc Arthur. Bien qu'un de ses sous-marins ait tiré quelques coups de canon symboliques sur la côte californienne, le Japon ne porte pour l'instant son attention et son effort que sur les possessions anglaises et néerlandaises. C'est sans doute vers les Indes que se dirigeront ses armées dès que Java, la dernière barrière qui sépare sa flotte de l'Océan Indien, aura été conquise et la Birmanie réduite.

En réponse à cette politique hardie, les Anglais ont de nouveau confié le commandement suprême de l'armée des Indes au général Wavel et ils s'efforcent, par une politique non moins audacieuse, de constituer un bloc asiatique susceptible d'être opposé aux cent millions de sujets de l'Empire du Levant. Le maréchal Tchang Kai Chek a cherché à lier la cause de la Chine à celle des Indes. Pour les engager à combattre l'envahisseur, il leur a fait, lui aussi, entrevoir leur indépendance. Aussi comprend-on que le général Tojo, tout en protestant que le Japon considère la Chine comme une nation sœur, ait déclaré vouloir exterminer le régime de Tchang Kai Chek.

L'armée japonaise de Chine semble encore loin d'avoir raison des troupes chinoises. Après avoir pris l'important centre de Shangcha, elle a dû l'abandonner. Malgré quelques attaques locales couronnées de succès, elle semble avoir subi de sérieux revers dans la Chine du centre et aux environs de Canton.

C'est plutôt en coupant le ravitaillement des armées chinoises par le sud, que le Japon espère réduire Tchang Kai Chek. Aussi ce dernier a-t-il envoyé une armée chinoise pour défendre la route de Birmanie.

Dispersées loin de leurs bases, sur un front de 6.000 kilomètres, de la Birmanie à la Nouvelle-Guinée, les forces japonaises parviendront-elles à maîtriser la Chine, à ébranler les Indes, et à occuper Port-Darwin, en Australie, afin de priver les Anglo-Américains des bases de départ d'une contre-offensive ? Ce sont les objectifs de la campagne-éclair que le Japon a entreprise avec une extraordinaire décision. S'ils n'étaient pas atteints rapidement, le général Tojo a fait entendre à la Diète que les brillants succès des premiers mois pourraient n'être qu'éphémères, et la guerre s'éterniser.

AMÉRIQUE

ETATS-UNIS. — Le président Roosevelt a profité de l'anniversaire de la naissance de Washington pour s'adresser à la nation américaine et au monde.

Faisant prévoir une guerre de longue durée où les Etats-Unis ne pourront avoir de sitôt l'initiative, le président a proposé aux Américains l'exemple de Washington :

« Pendant huit ans Washington et son armée firent face à des difficultés formidables et à des défaites répétées.

« Nous devons continuer à porter des coups à nos ennemis partout où ils se trouvent et chaque fois que nous le pouvons, même si, pour le moment, nous devons céder du terrain, cela jusqu'à ce que le flot des fournitures nous donne une supériorité marquée. »

En attendant qu'une supériorité de l'armement permette d'envisager des opérations offensives, les Etats-Unis doivent se borner à protéger les lignes de communication vitales.

« Il existe quatre lignes principales de communication fréquentées par nos navires : celle de l'Atlantique-Nord, celle de l'Atlantique-Sud, celle de l'océan Indien, et celle du Pacifique-Sud. »

Les Etats-Unis ont en effet décidé de prendre sous leur protection, dans le Pacifique-sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie. Ils ont établi en Erythrée des bases qui doivent leur permettre de ravitailler le Moyen-Orient et c'est eux qui assurent le plus lourd de la protection des convois dans l'Atlantique.

« Le maintien de ces lignes vitales est une tâche qui demande d'énormes ressources et une immense production d'avions, de chars, de canons et de navires pour les transporter et les protéger. »

M. Nelson, en présentant cet effort de guerre en public, a déclaré qu'il constituait « la plus importante tâche de l'histoire ».

« Le but à atteindre, tel qu'il a été fixé par le président, comprend 60.000 avions, 45.000 chars, 20.000 canons antiaériens et 8 millions de tonnes de navires marchands. Il ne nous reste plus que dix mois, 304 jours, durant lesquels il nous faut amener notre puissance d'action au point qui nous permettra d'obtenir la victoire. »

Plus optimiste sur la rapidité d'accroissement de la puissance américaine, le colonel Knox, ministre de la Marine, dans un appel radiodiffusé aux officiers et marins de la flotte, a déclaré :

« Je puis vous promettre que le jour n'est plus loin où vous ne serez plus en état d'infériorité numérique. »

Les Etats-Unis accroissent en effet leur flotte de guerre au point que les chantiers n'ont pu, en 1941, livrer que 900.000 tonnes à la marine marchande, alors que, dans le même temps, les constructions navales de guerre ont dû s'élever à plus de trois millions de tonnes.

Pour faciliter la production intensive des armements, les représentants des deux organisations ouvrières les plus importantes, M. Philipp Murray, président du C. I. O. et M. William Green, président de l'A. F. L. se sont mis d'accord sur les questions de salaires et de mobilisation de la main-d'œuvre industrielle.

Un nouvel office du travail de guerre sera créé pour arbitrer et régler toutes les questions du travail. Il devra notamment s'occuper de l'abandon de la semaine des quarante heures pendant la durée de la guerre.

REVUE DES LIVRES

Paul DONCŒUR. — **La France vivra** — Editions de l'Orante, Noël 1941. 280 pages.

A travers la diversité des sujets abordés dans ce recueil d'articles et de conférences, on saisit aisément la logique qui conduit la pensée de l'auteur. Aussi a-t-il valeur de livre, et, bien que les lecteurs de *Cité Nouvelle* connaissent la plupart des textes qui sont ici reproduits, ils trouveront encore plus de profit à lire le livre qu'ils n'en ont trouvé à lire les articles. C'est, à mon sens, une réflexion sur la vertu cardinale de force qui fait ici l'unité. « Nous avons fait de juin 1940 à juin 1941 de terribles routes. Ce n'est qu'une première étape. Il y en aura d'autres qui nous demanderont du courage. Plus de courage ». Le Père Doncœur nous contraint de réapprendre certains mots que trop de mièvreries spirituelles nous avaient peu à peu déshabitués de prononcer. Il envisage l'Evangile sous l'angle de la force qui est à la fois condition et effet de la charité ; il montre le Christ, non point dur, mais exigeant, définissant l'austère devoir, refusant par respect pour la grandeur de ses frères, de leur dispenser les anesthésiques qui avilissent. Ni mémoire, ni curiosité, mais pauvreté, légèreté, désencombrement du cœur et des mains, regard tendu en avant vers les tâches du présent, joie née du risque consenti, tels sont les principaux aspects du message évangélique que ce livre fort éclaire.

François VARILLON.

H. J. CONGAR, des Frères Prêcheurs. — **Esquisses du Mystère de l'Eglise** — Les Editions du Cerf, Paris, 1941. 165 pages.

Ce recueil d' « esquisses » forme beaucoup plus que la plupart des recueils de ce genre, une véritable unité. On aura d'autant plus gré au R. P. Congar de nous l'avoir préparé, qu'il est consacré au sujet le plus central et le plus actuel qui soit aujourd'hui dans la théologie. En effet, le mystère de l'Eglise et de son unité ne s'impose pas à la réflexion des seuls professionnels de la théologie, mais à celle de tous les chrétiens qui ne demeurent pas stupides des déchirements de notre monde.

La première étude, qui est pour nous la plus neuve (elle était inédite en français), est aussi la plus importante. C'est, en cinquante pages, tout un traité *de Ecclesia,* conçu selon un plan original et de

facture toute scripturaire. Le chapitre sur l'idée thomiste de l'Eglise en est la suite naturelle ; il est extrêmement instructif, en ce qu'il montre combien la théologie de saint Thomas se tient encore proche des sources traditionnelles, et quelle synthèse harmonieuse elle réussit à faire des divers aspects de l'Eglise que nous souffrons aujourd'hui de voir séparés, sans parvenir le plus souvent à les rejoindre autrement que dans notre désir. Des deux chapitres qui suivent, l'un montre comment le corps mystique du Christ se réalise dans la vie spirituelle des fidèles, par la foi et la charité ; l'autre, qui étudie le rapport entre la vie de l'Eglise et la conscience de sa catholicité, est une contribution précieuse au problème du développement du dogme. Enfin on sera heureux de trouver en appendice deux études, parues ailleurs, sur le grand théologien de l'Eglise Moehler.

S'il fallait caractériser en quelques mots la théologie de l'auteur, nous signalerions d'abord son extrême probité, puis son souci de s'élaborer dans un climat spirituel, sans préjudice des précisions de concepts : nous insisterions enfin sur le primat qu'elle reconnaît toujours, non seulement en idée mais en fait, à la Parole de Dieu, selon l'esprit si vigoureusement et si justement rappelé naguère par le R. P. Chenu.

Henri de LUBAC.

Ernest WAGEMANN. — **D'où vient tout cet argent ?** — traduit de l'allemand par Frédéric COERS. Plon, éditeur, Paris. 1941. 230 pages.

Sous la plume d'un économiste pénétré des doctrines financières nationales-socialistes, nous trouvons dans ce court volume un exposé de vulgarisation du système qui a permis au troisième Reich l'étonnant effort qu'il poursuit depuis 1935 en vue de s'armer pour la guerre totale. Ces pages ont été écrites avec un accent de ferveur et de triomphe. Elles tendent à cette conclusion que l'expérience a pleinement réussi et que la technique allemande permet, non seulement de supprimer les crises, mais de demander à l'économie d'un pays n'importe quel effort presque sans limite. Le lecteur est accroché par cette argumentation enthousiaste, mais il ne peut se défendre d'un certain malaise. Qu'il soit possible de juguler le chômage et la crise par une politique des prix, des salaires, du crédit, des investissements et de la production, qui réduit l'économie à une mécanique manœuvrée par l'Etat, c'est certain. Mais on peut estimer que c'est chèrement payé. Que par ailleurs l'expérience économique ait atteint ses fins, on n'en disconvient pas, mais il s'agit de savoir comment tout cela va finir. Et sur ce point Wagemann garde un silence prudent. Or il est permis de penser qu'il faudra bien, pour liquider l'énorme dette de l'Etat, laisser venir l'inflation que l'auteur répudie de toutes

ses forces. On ne saurait trop conseiller la lecture de ce livre caractéristique et instructif, mais on ne peut dire qu'il dissipe toute inquiétude et emporte la conviction.

Pierre BIGO.

Charles F. DUCOMMUN. — **Diagnostic économique et néo-syndicalisme** — E. ROTH et Cie, Lausanne. 1941. 343 pages.

Sur une théorie des crises qu'il veut aussi complète que possible, M. Charles F. Ducommun, ancien secrétaire adjoint à l'Union syndicale suisse, cherche à baser solidement une politique économique qui évite les écueils des systèmes totalitaires. Dans la partie doctrinale, tout en faisant une place à d'autres facteurs aggravants, il voit la cause essentielle des crises dans le décalage qui tend à se produire entre les industries de base (métallurgie, bâtiment, mines) et les industries qui travaillent directement pour la consommation. Quand il en vient à la pratique, il se montre partisan d'une action stabilisante par l'intervention de corps professionnels paritaires. On peut discuter certains points de la thèse et lui reprocher une certaine schématisation. Mais elle a le grand mérite d'être orientée vers l'action et de tracer les grandes lignes d'une politique économique sage et mesurée.

Pierre BIGO.

Louis J. THOMAS. — **Montpellier, ville marchande** — Librairie Valat et Librairie Coulet à Montpellier. 296 pages.

Edité sous les auspices de la Chambre de Commerce de Montpellier, cet ouvrage de tenue sobre mais soignée, sur un fond de documentation diligente, met en claire lumière les stades successifs de l'évolution économique, et donc sociale, d'une cité-type de notre vrai Midi, depuis ses origines (débuts du XI[e] siècle) jusqu'à 1870. Monographie délibérément limitée d'objet, elle est pourtant un exemplaire réussi d'instructive géographie humaine régionale, qui confirme les constatations de l'histoire générale au sujet de l'origine de beaucoup de nos villes, de la naissance et du développement de la bourgeoisie par le négoce et la spéculation, de l'organisation communale et professionnelle, etc., en liaison avec les progrès de la technique industrielle et des transports. L'auteur note expressément que Montpellier n'a pu devenir « ville savante » dès le Moyen-Age et « ville d'autorité » administrative aux temps modernes, au surplus capitale du vin, que pour avoir été d'abord et avant tout « ville marchande ».

Nombre de détails intéressants seraient à relever : tel le chapitre entier consacré à Jacques Cœur, lequel en 1432 vint de Bourges à Montpellier y tenter la fortune par le commerce avec le Levant ; tels et tels traits de mœurs, caractéristiques de la région.

Louis BARDE.

Henri Le Marquand. — **Tourville, Marin de Louis XIV** — Lardanchet, Lyon, 1942. 400 pages. Prix : 45 francs.

Anne-Hilarion Costentin de Tourville, né en plein vent de la Fronde, fait chevalier de Malte à l'âge de quarante ans, fut un personnage de premier plan dans son siècle. Sa vie fut une leçon de travail et d'action.

Devenu vice-amiral et maréchal de France, il vit avec ses matelots, les connaît et les aime. Marin consommé, habile manœuvrier, constructeur, il fait renforcer la protection de nos ports et institue le système de défense terrestre. Il répugne à la chasse aux pirates alors si exploitée. Mais il fait doter la marine royale de grandes escadres et de vaisseaux de haut bord pour l'attaque en mer. Sa santé chancelante l'obligea au repos juste au moment où le traité de Ryswick donnait la paix à l'Europe.

Marié sur le tard et relevé de ses vœux de chevalier, il vécut en chrétien convaincu.

Cette biographie révèle le prestige qu'avait acquis, sous Louis XIV, la marine française, grandement encouragée par les deux Colbert.

Maxime Moncel.

Alexandre Dumas. — **Ma Révolution de 1830** — Collection : le roman de l'histoire. Aux Horizons de France, 39, rue du Général-Foy, Paris. 188 pages.

Ce moi qui plastronne à plein corps sur le devant de la scène, — « Ma Révolution », — est celui du fécond romancier, étourdissant d'entrain et d'invention, du puissant dramaturge romantique qu'est le populaire Alexandre Dumas. On songe, en lisant ces pages, au tableau de Delacroix : *La Barricade de* 1830 : le drapeau tricolore tenu par la femme à bonnet phrygien, serait ici aux mains de Dumas. Et l'on se remémore aussi *Les trois mousquetaires ;* ce qui ne peut manquer de nuire à la crédibilité parfaite du récit. D'ailleurs, avec beaucoup d'esprit, trop de gloriole avantageuse qui, même diluée de quelque candeur, met d'abord en garde. C'est du Dumas réussi ; il suffit : et qui n'a pas été fabriqué par un des « nègres » à sa solde. Rien de mieux, comme le note une courte mais excellente introduction, pour nous restituer l'atmosphère de généreuse illusion où se déroulèrent les trois journées parisiennes de 1930.

Louis Barde.

Jean Labusquière. — **Nouvelles vérités sur les Combattants** — Editions Lardanchet, Lyon, 1941. In-12, 120 pages. Prix : 12 fr.

Le capitaine de réserve Jean Labusquière a péri au côté de son chef le général Huntziger. Il avait déjà publié un beau livre : *Vérités*

sur les Combattants. Cette nouvelle glane, austère, sévère même dans sa teneur, est poignante. *Cent trente mille* soldats de France sont tombés face à l'ennemi, ayant combattu jusqu'à la mort. Le récit de leur obstination à se battre est saisissant. Il faut le lire avec respect.

Paul DONCŒUR.

Gonzague TRUC. — **Léon X et son siècle** — Grasset, Paris, 1941. 318 pages. Prix : 45 fr.

Ayant diligemment consulté les historiens de profession qui ont étudié sous ses divers aspects la Renaissance italienne du XVI[e] siècle, M. Gonzague Truc, de tout cet apport, compose un tableau d'histoire dont, comme il se devait, Léon X est le personnage central. En décor de fond, l'Italie semi-anarchique, et Rome, la ville papale, jouisseuse et intrigante ; rangés autour du pape, les politiques, amis ou ennemis versatiles ; les humanistes ; les grands artistes surtout : Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, Collini, etc. Sur ce milieu composite, la figure d'un pape épris d'art, au bon vouloir d'honnête homme, mais prodigue et mondain, toujours en embarras d'argent, toujours en souci politique de souverain temporel italien.

La sympathie indulgente de l'auteur lui est acquise ; ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de le charger, un peu lourdement, d'excessive faiblesse et d'improvision regrettable à l'égard de Luther et du mouvement global de la Réforme. M. Truc signale à peine en outre deux faits capitaux de ce pontificat : le concordat avec François I[er] et le concile de Latran.

Beaucoup de menus faits sont recueillis, intéressants. L'auteur y entrelace citations, jugements d'autrui et les siens propres ; la composition en reste un peu lâche et la tenue du style s'en ressent. Au reste, comme il nous en avertit lui-même dans sa préface, il n'a pas prétendu renouveler l'histoire de cette époque : simplement faire œuvre d'essayiste, de portraitiste exact, sans couleurs violentes, sans dessin heurté et néanmoins sans fadeur. Un entre-deux modeste qui a son mérite et son utilité.

Louis BARDE.

Frédéric BRAESCH. — **1789, L'année cruciale** — Gallimard, Paris, 1941. 339 pages.

Ouvrage écrit pour être publié en 1939, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'année cruciale.

Il ne s'agit pas d'un traité d'histoire de la Révolution, mais de l'étude et de l'examen des faits, des conditions qui au sein de la Révolution, ont amené 1789 à être le tournant dangereux de notre histoire contemporaine.

L'auteur, après avoir exposé avec preuves les erreurs de la monarchie, sous Louis XVI en particulier, et la nécessité d'une émancipation nationale, explique comment une révolution aurait pu être bienfaisante et pacifique si elle n'avait pris par principe le contre-pied de ce qui existait, ce qui entraîna persécutions et violences. L'année 1789 est restée le synonyme de terreur, c'est-à-dire en opposition constante entre la fin qu'on prétendait poursuivre et les moyens employés.

L'auteur a enrichi son livre d'une introduction et d'une conclusion inspirée par les événements actuels.

Yves COMTE.

Léon DAUDET. — **Sauveteurs et incendiaires** — Flammarion, Paris. 1941. 210 pages. Prix : 23 francs.

Il s'agit de gens de lettres — monde bigarré familier à l'auteur — à peu près tous français, écrivains soit de haute taille, au renom bien assis, soit de moindre stature, notables cependant, presque tous du XIXe siècle, jusqu'à avant-hier. Un classement sommaire, dont le principe et la formule sont, nous dit l'auteur, empruntés à son père Alphonse Daudet, les range en deux catégories, d'après leur valeur, non pas littéraire, mais de bienfaisance ou de malfaisance sociologique, en tant qu'ils ont été ou non servants « de charité ou de pitié... », « sauveteurs ou incendiaires ».

Donc une étude critique qui renie la thèse de l'art pour l'art, que conduit un louable souci de moralité générale, sans recherche poussée au reste, ni de la nuance, ni de l'indulgence, et à la manière qu'on devait attendre de l'auteur : allègre, primesautière, crûment colorée. Il n'est que de lire la définition-portrait qu'il accolle, en deux ou trois mots d'imagerie, au nom de l'exécuté : par exemple Michelet ou l'aveugle qui devine. Baudelaire ou le sauveteur intoxiqué. Sainte-Beuve ou la sincérité du fourbe. Bourget ou le respect chevillé. Sèverine ou l'incendiaire aux mains douces, etc. On se doute bien qu'abondent ensuite, avec les allusions ou rapprochements littéraires jaillissant d'une mémoire ornée, les souvenirs anecdotiques personnels d'une vie riche de relations dans la société parisienne. La curiosité méchante plus que l'art y trouverait parfois son compte. Mais dans l'ensemble, on ne peut qu'approuver la sincérité des jugements même insuffisamment fondés, ou trop colorés d'une doctrine politique, et il serait mal venu hélas ! de reprocher à l'auteur — lequel a qualifié comme l'on sait notre XIXe siècle — d'avoir eu à fustiger tant d'incendiaires. On regrettera pourtant que la liste des sauveteurs mis à l'honneur soit si courte et que, sauf celui de Mistral, on n'y relève le nom d'aucun franc chrétien, de pure lignée doctrinale.

Louis BARDE.

André DEMAISON. — **Intrigues de la Forêt** — Flammarion, Paris, 1940. 245 pages. Prix : 24 fr.

Parmi les écrivains qui ont pris les colonies françaises pour théâtre des aventures qu'ils nous racontent, M. André Demaison est un des plus sérieux et qui possèdent le mieux la langue française. Son dernier roman, *Intrigues de la Forêt,* déroule ses péripéties dans une de nos plus belles colonies, la Côte-d'Ivoire. Il est l'histoire de la lutte des planteurs européens contre la forêt tropicale, la colossale, mystérieuse et perfide forêt. Dans cette lutte il y a des victimes, d'autant que le blanc doit compter aussi avec la rivalité des noirs et que parfois les passions humaines viennent jeter le trouble dans la petite équipe des blancs. Mais la ténacité des défricheurs finit par avoir raison de l'hostilité de la nature. Hélas, la lutte est ici interrompue, car la patrie en guerre fait appel à tous ses enfants, même ceux d'outre-mer.

Ce roman, par le rôle mystérieux qu'y joue la forêt, prend parfois l'allure d'une épopée.

Vital CHASTRETTE.

Raphaël BARQUISSAU. — **Les Isles** — Grasset, Paris, 1941. 262 pages. Prix : 45 fr.

Au seul nom de ces « Isles », premier embryon de notre bel empire colonial d'aujourd'hui, notre imagination évoque maints produits exotiques : oiseaux, parfums, essences rares, sucre, café, vanille. Pays de cocagne où la vie des blancs est facile ! Pour tous les blancs quels qu'ils soient : ou les « Grands Blancs » de jadis, descendants des premiers colons, qui rapidement firent fortune en se reposant sur leurs intendants fréquemment peu consciencieux, du soin de faire travailler une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse, tandis que les « Maîtres », eux, se distrayaient à Paris ou Versailles ou menaient sur place une vie nonchalante ; ou encore ces gens de condition moyenne, à qui l'administration française fournissait, pour prix de services rendus, une concession avec quelques esclaves ; ou enfin ces petits artisans venus d'eux-mêmes dans l'espoir d'une vie plus large et plus facile. Et de fait, travailler pour un blanc eût été déchoir : cela revenait aux esclaves que l'on voyait revêtus d'une casaque et d'un caleçon rehaussé aux jours de fêtes d'une belle chemise de couleur, parfois ornée de boutons d'argent, de bracelets assortis à de massifs pendants d'oreilles. Or ces esclaves, bien mieux traités que n'étaient ceux des colonies anglaises et espagnoles, ne récriminaient pas, paraît-il, contre le sort qu'on leur faisait. Et la vie s'écoula de la sorte, jusqu'à ce que la Révolution posât brusquement, tant pour les noirs que pour les blancs, une foule de problèmes inattendus ! Ce fut la fin d'une ère.

L'auteur s'est largement documenté sur place en visitant nos vieilles colonies de la mer des Antilles et de l'océan Indien, et en fouillant

les archives. Ce volume, aux pages colorées, d'une belle présentation, orné de gravures de l'époque, fait revivre la colonisation de l'Ancien Régime, ses navigateurs, ses boucaniers, ses habitants, ses esclaves. Il rapporte maints exemples de l'énergie française à qui est due la création de cet ancien empire colonial auquel s'intéressèrent puissamment les Richelieu, les Colbert, Mahé de la Bourdonnais, Law, Choiseul.

Gabriel ROBINOT MARCY.

Jacques HÉRISSAY. — **Quelques belles légendes de nos Saints de France** — Librairie de la Bonne Presse, Limoges, 1941. Brochure de 62 pages.

Cette brochure est la dixième de la collection « Ce qu'il faut savoir ». Elle groupe quelques légendes et vies de saints, à l'heure où il est bon de raviver la tradition chrétienne dans nos provinces de France et de rappeler l'empreinte qu'y ont laissée ceux qui ont fixé leur caractère et ont contribué à leur grandeur.

Récits concrets et succincts, puisés à des sources sûres.

Maxime MONCEL.

Jean DE COURBERIVE. — **Vérités de base. Pour reconstruire la Cité** — Editions Spes, Paris. 91 pages. Prix : 10 fr.

Brochure écrite pour les jeunes catholiques d'aujourd'hui, espoir de l'Eglise et du pays. L'auteur part du besoin inné de Dieu qui s'épanouit dans la foi et la vie de l'Eglise et trouve son aboutissement rayonnant dans l'Action Catholique basée sur des vertus profondes. Livre de doctrine écrit pour aider à la formation des caractères et des consciences.

Yves COMTE.

Henri GHÉON. — **Saint Martin** — Flammarion, Paris, 1941. 233 pages. Prix : 25 fr.

Enfant privilégié de la grâce divine, saint Martin ne fut baptisé qu'à 22 ans. C'est à 15 ans que, jeune légionnaire, il sacrifia son manteau pour vêtir un mendiant.

Résolu à se donner à Dieu et conseillé par saint Hilaire de Poitiers, il fonda l'abbaye de Marmoutiers après un séjour à Ligugé. Moine ermite, il eut le sens aigu de l'apostolat conquérant. Il définit les paroisses en circonscriptions régulières, puis les diocèses, et organisa les tournées pastorales. Véritable missionnaire, il pénétra ainsi toutes les couches de la société.

Saint Martin est notre grand saint national. L'auteur rappelle dans

son introduction que la grande guerre se termina en 1918 sous son patronage. La nécessité de rechristianiser nos masses françaises après la défaite lui donne un renouveau d'actualité.

Yves COMTE.

Pierre LORSON, S. J. — **L'avenir mystérieux des âmes et du monde** — Editions Alsatia, Paris, 1941. 176 pages. Prix : 21 fr.

L'auteur a su, avec la délicatesse et la réserve nécessaire en cette matière présenter d'une façon à la fois profonde et abordable les questions de l'au-delà.

Avec une logique à laquelle ne peuvent échapper ni les âmes inquiètes, ni les âmes sans ressort, les grandes vérités du dogme chrétien sur les fins dernières sont mises en valeur avec leurs conséquences inéluctables. Toutes les possibilités illimitées de la générosité divine n'excluent pas les avertissements que nous ont donnés les Evangiles. Dans un temps où tant de rêveries ont cours, semées par la théosophie, le spiritisme, le millénarisme et autres illusions, il importe que les croyants soient prémunis.

Le P. Lorson, s'il est conciliant quant au petit nombre possible des damnés, fait remarquer en un chapitre très à propos sur les limbes, qu'il appelle « la nursery éternelle », que la malice humaine s'applique à peupler. Songeons aux millions d'enfants qui meurent systématiquement et mystérieusement, trop souvent victimes d'un crime, avant même d'être nés.

Livre consolant et qui invite à la réflexion.

Yves COMTE.

Pierre MAC-ORLAN. — **L'Ancre de Miséricorde** — Editions Emile-Paul Frères, Paris, 1941. 253 pages.

Yves-Marie Morgan est un adolescent, élève du collège des Jésuites de Brest (l'auteur oublie seulement que sous le règne de Louis XIV, au temps de la guerre d'indépendance d'Amérique, il n'y avait plus de collège de Jésuites en France) qui a, comme tout bon Breton, un goût très prononcé pour les aventures. Il fait la rencontre d'un certain Jérôme Burns qui exerce sur lui un grand prestige et qui du reste lui donne de très judicieuses leçons de morale. Or ce Burns est un flibustier, corsaire, pirate et même espion que la marine royale capture et qui est condamné à être pendu sur l'Esplanade de la Citadelle de Brest. Yves-Marie Morgan ignore tout de l'identité du condamné jusqu'au moment où, relevant de maladie, il se mêle à la foule et reconnaît dans le bandit Petit-Radet que l'on va exécuter, son ami Jérôme Burns. Ce roman n'a pas d'autre prétention que de captiver l'intérêt. Il est construit selon les règles du genre et atteint facilement son but.

Jules COURTILLE.

Robert BOURGET-PAILLERON. — **Le chant du Départ** — Flammarion, Paris, 1941. 189 pages. Prix : 22 fr.

Didier Page abandonne son foyer pour courir à d'autres amours. Il s'imagine s'être libéré, mais la chose n'est pas aussi simple. Sa femme va s'employer très activement et judicieusement à favoriser son retour. Ses frères et ses sœurs avaient pris l'habitude de compter sur lui dans toutes leurs difficultés qui étaient nombreuses : sa disparition les laisse tout désemparés, et d'ailleurs, classé désormais parmi les irréguliers, il n'a plus la même autorité pour leur venir en aide.

La société qui l'employait appréciait hautement ses services et elle ne se résigne pas à en être privée. Tout ce monde se ligue pour le faire rentrer au bercail. Finalement sa complice elle-même comprend qu'elle s'est mise dans un mauvais pas et disparaît.

Ce roman qui envisage la question par des petits côtés a des intentions excellentes et peut être utile.

Vital CHASTRETTE.

Louis CAPÉRAN. — **France Nouvelle et Action Catholique** — Editions du Clocher, Toulouse, 1941. 176 pages. Prix : 12 fr.

M. L. Capéran a déjà écrit des études fort documentées sur l'histoire religieuse de ces dernières décades.

Or il constate que le rationalisme laïciste de la III[e] République peut être considéré comme un des principaux facteurs du désordre qui engendra notre défaite : si l'on prétend redresser le pays de ses ruines et reconstruire solidement, il faut donner au nouvel ordre des bases tout opposées. Cela paraît avoir été compris par beaucoup, qui n'ont cependant pas encore suffisamment perçu la parfaite concordance d'une telle conception avec l'ordre social chrétien défini par les Souverains Pontifes et inscrit au programme de l'Action Catholique. Celle-ci a donc un rôle de premier plan à jouer : non plus seulement de résistance, comme hier, à la vague destructrice, mais de collaboration à une œuvre positive ; car c'est par la rechristianisation de chacun que le pays reprendra sa vigueur.

Ce livre est donc un appel à une nouvelle mais permanente et pacifique croisade à laquelle M. Capéran convoque tous les Français et spécialement notre jeunesse.

Yves COMTE.

LES ÉVÉNEMENTS

9 *février.* — Débarquement japonais à Macassar.

L'amiral Standley est nommé ambassadeur des Etats-Unis à Moscou.

10 *février.* — Le Maréchal Tchang-Kaï-Chek se rend aux Indes en vue d'y rencontrer les autorités britanniques et les nationalistes indiens.

Création en France d'un Fonds national de solidarité agricole destiné au financement des lois sociales en agriculture.

11 *février.* — Les Japonais pénètrent dans la ville de Singapour.

Le général Antonesco se rend à une invitation du chancelier Hitler.

L'amiral américain Hart, commandant les forces navales aux Indes néerlandaises, est remplacé par le vice-amiral Helfrich.

12 *février.* — Des représentants des Indes, traités comme ceux des Dominions, sont invités au cabinet de guerre britannique ainsi qu'au conseil de guerre du Pacifique.

Les cuirassés allemands « Scharnhorst » et « Gneisenau », et le croiseur « Prinz Eugen », partis de Brest pour leur base d'Heligoland, affrontent, dans le Pas de Calais, l'aviation anglaise.

Une rencontre a lieu à Séville entre le général Franco et le président Salazar.

13 *février.* — Les archevêques de la zone libre se réunissent à Lyon.

14 *février.* — Des parachutistes japonais, précédant le débarquement de troupes, occupent des points stratégiques à Sumatra, entre autres l'aérodrome de Palembang.

Le chancelier Hitler reçoit le major Quisling, nouveau président du Conseil norvégien.

15 *fevrier.* — Capitulation de la forteresse de Singapour.

M. Churchill explique à la radio les causes des revers britanniques en Extrême-Orient.

16 *février.* — Le général Tojo, premier ministre du Japon, dans un discours devant la Diète, engage l'Inde à se révolter ; quant à l'Aus-

tralie, la Nouvelle-Zélande et les Indes néerlandaises, elles feraient mieux de conclure la paix pour éviter une guerre inutile.

17 *février.* — La mobilisation générale est décrétée en Australie.

18 *février.* — Rencontre aux Indes entre le maréchal Tchang-Kaï-Chek et Ghandi.

19 *février.* — A Vichy, en présence du maréchal Pétain, de l'amiral Darlan et de M. Pucheu, tous les préfets de France prêtent le « serment de fidélité » au Chef de l'Etat.

Ouverture du procès de MM. Daladier, Blum, La Chambre, général Gamelin, contrôleur Jacomet et Pierre Cot, devant la Cour Suprême de Justice à Riom.

M. Etienne Horthy, fils du régent de Hongrie, est élu par acclamations comme remplaçant permanent de son père.

Des remaniements attendus se produisent dans le cabinet britannique. Sir Stafford Cripps deveint lord du Sceau privé et leader de la Chambre des Communes ; il entre dans le cabinet de guerre. Lord Beaverbrook, envoyé en mission aux Etats-Unis, cesse de faire partie du Gouvernement.

Les Japonais occupent plusieurs îles au sud de Singapour, et bombardent Port-Darwinn, sur la côte nord de l'Australie.

20 *février.* — Débarquements japonais dans l'île de Timor, tant dans la partie portugaise que dans la partie hollandaise. Le Gouvernement de Tokio fait savoir toutefois qu'il reconnaît la souveraineté du Portugal.

Bataille navale nippo-américaine au large de l'île de Bali (est de Java).

22 *février.* — De retour des Indes, le maréchal Tchang-Kaï-Chek adresse un message au peuple indien.

Des troubles politiques éclatent à Montévidéo.

M. Salazar s'élève contre l'occupation, par les Japonais, de la colonie portugaise de Timor.

M. Pucheu, en visite à Alger, donne lecture d'un message du Chef de l'Etat aux Français d'Algérie.

Nouveau remaniement du cabinet britannique.

Le gérant : Louis Laboureur. IMP. LABOUREUR ET CIE, ISSOUDUN (INDRE)

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

Carême 1942

Vous voulez de l'ordre...

Nous vivons dans les bouleversements et les catastrophes. Des souffrances nous ont atteints, nous atteignent encore au plus vif, au plus douloureux de l'esprit et du cœur. Comment ne pas réagir par un désir passionné de paix et **d'ordre ?**

Un monde s'écroule sous nos yeux. Il faut en bâtir un autre. Quels que soient les événements de **demain**, le monde **d'après-demain** différera profondément de celui d'**hier.** Comment ne pas vouloir passionnément qu'il se construise **dans l'ordre ?**

Justement, de toutes parts, on nous parle d'ordre, on nous promet de l'ordre, on élabore différents systèmes d'ordre...

Attention !

Il y a parmi ces systèmes des utopies qui ne contiennent rien. Décors de théâtre, derrière lesquels ne se trouve que la poussière des coulisses.

Il y a de dangereuses erreurs dont l'extérieur avantageux ment, comme la bonne mine de certains malades qui dénote, non la santé, mais la fièvre.

Il y a des édifices élevés sur une base trop étroite, et promis à l'écroulement et à la ruine.

Il y a le verbiage des gens à qui le mot tient lieu d'idées, et qui, réclamant ou promettant l'ordre à grands cris, croient avoir fait quelque chose.

L'Eglise, elle, rappelle aux croyants et montre à tout homme de bonne foi que jamais ordre n'est véritable s'il n'embrasse la nature humaine tout entière et s'il ne fournit les forces nécessaires à sa propre réalisation.

C'est pourquoi l'ordre qu'apporte le Christ peut seul être tenu pour authentique et solide. Homme parfait et vrai Dieu, le Christ n'ignore rien de ce qui nous concerne. Il montre **comment tout organiser dans l'individu et dans la société pour assurer leur développement harmonieux.** Il nous rend possible, par son aide, une vie supérieure. Bref, il nous met entre les mains tous les éléments de l'ordre véritable.

Il ne supprime d'ailleurs pas l'autonomie des ordres partiels dans leur domaine respectif. Mais chacun d'eux, l'ordre politique, l'ordre économique, l'ordre social, doit recevoir son inspiration de l'ordre total, afin d'y trouver son équilibre et de pouvoir s'y insérer.

Ne voit-on pas que si le monde poursuit sa course dans la souffrance, c'est pour avoir toujours récusé l'ordre véritable ?

Si nous voulons faire du solide travail et féconder nos espérances, étudions l'ordre chrétien et faisons-le vivre en nous et autour de nous !

P. PANICI, S. J.

Mais quel ordre ?...

(Voir au dos le plan des Conférences)

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

— Carême 1942 —

par le R. P. PANICI, s. j.

CHRISTIANISME ET VALEURS VITALES

LE CHRIST ET L'ORDRE

22 FEVRIER. — Le Christ et les formes trompeuses de l'ordre.
1er MARS. — Le Christ, splendeur de l'ordre naturel.
8 MARS. — Le Christ, source et chef-d'œuvre de l'ordre surnaturel.
15 MARS. — Le Christ et notre attitude envers l'ordre.
22 MARS. — Le Christ et la réalisation de l'ordre naturel.
29 MARS. — Le Christ et l'accomplissement de l'ordre surnaturel.

●

RETRAITE PASCALE

L'ORDRE INTÉRIEUR

LUNDI SAINT. — Le Christ et l'ordre dans les idées.
MARDI SAINT. — Le Christ et l'ordre dans les sentiments.
MERCREDI SAINT. — Le Christ et l'ordre dans les actions.
JEUDI SAINT. — Le Christ et l'ordre de l'amour.
VENDREDI SAINT. — Le Christ et la splendeur de l'ordre.
JOUR DE PAQUES. — Le Christ, force de l'ordre dans notre vie.

Les Conférences paraissent en 6 fascicules immédiatement après le prononcé de chacune d'elles. — La Retraite forme un septième fascicule plus important que les six premiers.

Abonnement aux 7 fascicules
(Service hebdomadaire) :
32 fr. franco

Vente au fascicule :

Chacune des 6 Conférences .... 4 fr.; franco 4 fr. 70
La Retraite Pascale .... 8 fr.; franco 9 fr. 20

En vente aux Editions Spes à Issoudun (Indre), ou chez tous les Libraires catholiques. Mandats au nom de M. Lucien KELLER, à Issoudun. C. C. P. Lyon 904-40.